

Université Mouloud Mammeri de Tizi- Ouzou (UMMTO)

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture



Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Architecture

Option : Patrimoine Architectural et Urbain

*La patrimonialisation des édifices néo-mauresques en
Algérie*

Etude de cas : La Grande Poste D'Alger

Élaboré par :

Zineb AYAD

Encadrée par :

Dr. Lynda AOUDIA BENALI

Décembre 2021

Université Mouloud Mammeri de Tizi- Ouzou (UMMTO)

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture



Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en
Architecture

Option : Patrimoine Architectural et Urbain

*La patrimonialisation des édifices néo-mauresques en
Algérie*

Etude de cas : La Grande Poste D'Alger

Élaboré par :

M^{elle} Zineb AYAD

Encadrée par :

Dr. Lynda AOUDIA BENALI

Décembre 2021

Résumé :

Le legs architectural et urbain de la période coloniale est en omniprésent dans le paysage de nos villes et villages en Algérie. Il constitue aujourd'hui un centre d'intérêt de l'actualité de recherche dans le domaine du patrimoine. Produit de la colonisation mais porteur de valeurs multiples, le style néo-mauresque joue un rôle déterminant dans le dynamisme urbain. La portée, l'importance et l'impact de sa valorisation sur le patrimoine lui-même et sur le développement socio-économique durable de la ville dans laquelle il se situe est un souci majeur. C'est pourquoi, nous nous intéressons à la question de patrimonialisation de ces architectures en rapport avec la notion de durabilité du patrimoine.

Dès lors, notre étude aborde le cas de la Grande Poste d'Alger, un édifice à la fois mythique et prestigieux, très significatif et évocateur de cette écriture architecturale néo-mauresque. L'objectif est d'appréhender les logiques et les actions patrimoniales, à la fois, sociales, politiques et institutionnelle qui ont accompagné son processus de reconnaissance et d'appropriation, et celles qui accompagnent encore les nouvelles actions de sa revalorisation.

L'appréhension des concepts-clés de la recherche (patrimonialisation, style néo-mauresque et a durabilité appliqué au champ patrimonial), puis l'étude approfondie de l'édifice (histoire urbaine, monographie architecturale et identification des facteurs de vulnérabilité) suivi de l'interprétation des données de l'enquête, nous ont permis de conclure avec un ensemble de recommandations pour une revalorisation durable du monument.

Nous sommes parvenues à confirmer que les opérations de conservation, de sauvegarde mais aussi celles d'intégration de l'édifice de la Grande Poste d'Alger à la vie contemporaine sont très complexes. Elles sont liées aux croisements de plusieurs niveaux d'interventions (le territoire, l'espace en tant que construction sociale et économique, l'objet patrimonial en tant que réalité à la fois tangible et intangible qui nécessite préservation de son authenticité historique mais aussi son intégrité physique et visuelle).

Enfin, La revalorisation par une reconversion durable se doit être multidimensionnelle et multidisciplinaire intégrant l'ordre juridique et réglementaire, le social, le politique, l'économique et l'environnemental tout en impliquant la diversité d'acteurs concernés par le projet.

Mots clés : Style Néo-Mauresque, Patrimonialisation, Durabilité, Reconversion, la Grande Poste d'Alger.

Abstract

The architectural and urban legacy of the colonial period is omnipresent in our tones and villages in Algeria. Today, it constitutes The main thing in the current research in the world of heritage. Due to the colonization, the neo Moorish style was born, with very important values and it plays an important role in urban dynamism. The importance and impact of its valuation on the heritage itself and on the socioeconomic development of the city in which it is located is a major concern. This is why we are interested about the heritagisation of architectures in relation to the notion of heritage sustainability.

Therefore, our study treats the case of the grand poste of Algiers, a building both mythical and prestigious, and very significant and evocative of this neo_moorish architectural style. The objective is to understand the logics and heritage actions, at the same time social, political and institutional, which have followed its recognition and appropriation and still follow the new actions of revaluation.

The apprehension of the key concepts of the research (heritage, neo-morish style and sustainability applied to the heritage field, them in-depth study of the building (urban, history, architectural monograph and identification of vulnerability factors) followed by the interpretation of the survey data, allowed us to conclude with a set of recommendations for a revolution of the monument.

We have succeeded in confirming that the operations of conservation, operations of saving and also that of integration the building of the Grand Poste in Algiers into contemporary life are very complex. They are linked to the intersections of several levels of intervention (the territory, the space as a social and economic construction, the heritage object as a reality both tangible and intangible which requires preservation of its historical authenticity but also its physical and visual integrity).

Must be multidimensional and multidisciplinary integrating the legal and regulatory, social, political, economic and environmental order while involving the diversity of actors concerned by the project.

Key Word : Neo_moorish style, patrimonialisation, sustainability, reconversion, the Grand Poste of Algiers.

ملخص

الإرث المعماري والعمراني للفترة الاستعمارية حاضر ومتربع في المناظر الطبيعية لمدننا وقرانا في الجزائر، وهو يشكل الي اليوم مركز اهتمام البحث في مجال التراث. مع انه يعد من مخلفات الاستعمار الا انه يحمل قيماً متعددة .

يلعب الطابع النيوموريسكي دوراً حاسماً في الديناميكية الحضرية. كما يتميز هذا الأسلوب بأهميته وتأثيره على التراث نفسه وعلى التنمية الاجتماعية والاقتصادية المستدامة للمكان الذي يقع فيه مشكلاً حقيقياً، وهذا ما جعلنا نهتم في بحثنا في تراث هذه البنايات فيما يتعلق بمفهوم استدامة التراث. تتناول دراستنا مبنى البريد المركزي الواقعة في الجزائر العاصمة، وهو مبنى أسطوري ومرموق على حد سواء، ومهم للغاية ويذكر هذا الطراز المعماري المغربي الجديد. والهدف من ذلك هو فهم منطق والسلوكيات المتعلقة بالتراث، الاجتماعية منها والسياسية والمؤسسية، التي رافقت عملية الاعتراف والاستيلاء، وتلك التي لا تزال تصاحب الإجراءات الجديدة لإعادة تقييمه .

فهم المفاهيم الأساسية للبحث (التراث، النمط النيوموريسكي والاستدامة المطبقة في مجال التراث)، ثم الدراسة المتعمقة للمبنى (التاريخ الحضري، والدراسة المعمارية وتحديد عوامل الضعف) متبوعاً بتفسير بيانات الدراسة، سمحت لنا أن نختتم مجموعة من التوصيات لإعادة تقييم دائمة للمباني التاريخية. لقد نجحنا في التأكيد على أن عمليات الصيانة والحماية وكذلك عمليات دمج مبنى البريد المركزي في الجزائر العاصمة في الحياة المعاصرة معقدة للغاية. وهي مرتبطة بتقاطعات على عدة مستويات من التدخل (المنطقة، والمساحة كبناء اجتماعي واقتصادي، وكائن التراث كواقع ملموس وغير ملموس على حد سواء يتطلب الحفاظ على أصالته التاريخية ولكن أيضاً سلامته المادية والبصرية.

أخيراً، يجب أن يكون التطوير من خلال إعادة التحويل المستدام متعدد الأبعاد ومتعدد التخصصات وأن يدمج النظام القانوني والتنظيمي والاجتماعي والسياسي والاقتصادي والبيئي مع إشراك جميع الجهات الفاعلة المعنية بالمشروع .

الكلمات المفتاحية: النمط النيوموريسكي، التراث، التراث المستدام، تغيير وظيفة المبنى، مبنى البريد المركزي بالجزائر العاصمة.

A la mémoire de mon oncle, qui m'a toujours encouragé

Que dieu ait son âme dans son vaste paradis ;

A mes parents ;

A toutes ma famille.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier le bon Dieu de m'avoir donné le courage, la force et la patience pour achever ce travail.

Je remercie également mon encadreur Mme BENALI AOUIDIA Lynda pour sa disponibilité et son soutien tout au long de la réalisation de cette recherche.

J'adresse aussi mes sincères remerciements à Mme MEZGHRANE pour le soutien qu'elle m'a apportée depuis le premier jour de mon réintégration au sein du département.

Je remercie également mes collègues qui m'ont aidé et soutenu pendant la réalisation de ce travail.

Table DES MATIERER

Introduction générale	02
Le choix du thème	03
1. Problématique	04
2. Hypothèse	05
3. Objectifs	05
4. Méthodologie de travail	06
5. Structuration du mémoire	07
Chapitre I : Approche théorique- appréhension des concepts clés de l'étude	
1. Généralités sur la patrimonialisation comme processus	10
1.1. Définition de la Patrimonialisation	10
1.2. Processus : omniprésence du changement	11
1.3. Enjeux de la patrimonialisation	14
1.3.1. La patrimonialisation : processus de mise en valeur de l'identité locale	14
1.3.2. La patrimonialisation : pertinence entre tradition et modernité	14
1.3.3. La patrimonialisation : processus d'appropriation ou de réappropriation	15
1.3.4. La patrimonialisation comme impact :	15
2. La soutenabilité du patrimoine	17
2.1. Rapport patrimoine, développement durable	17
2.2. La reconversion et la durabilité	17
2.2.1. Pourquoi une reconversion	17
2.2.2. Définition de la reconversion	18
2.2.3. Comment aboutir à une reconversion durable	18
3. Le Néo-mauresque au Maghreb	19
3.1. Notions et définitions	19
3.2. Origine de style néo-mauresque	19
3.2.1. Le Néo-mauresque en Europe	20
3.2.2. Le Néo-mauresque en Etats Unis	20
3.2.3. Le Néo-mauresque en Magheb	21
3.3. Caractéristiques du l'architecturer néo-mauresque	22
3.4. Détails architecturaux et architectonique du style Néo-mauresque	22
3.4.1. Les détails architecturaux	22
3.4.2. les détails architectoniques	29
3.5. Les usages du patrimoine néo-mauresque	33
3.6. Reconnaissance de patrimoine néo-mauresque	33
Conclusion partielle 01	44

Chapitre II. La Grande Poste d'Alger : Histoire Urbaine, Monographie Architecturale et Diagnostic actuel

Introduction	46
1. Présentation et histoire de La Grande Poste d'Alger	46
1.1 Présentation de la Grande Poste d'Alger	46
1.2. Histoire urbaine de la Grande Poste	48
2. Analyse urbaine de l'air d'étude	51
2.1. Localisation de la Grande Poste d'Alger	51
2.2. Situation géographique de la Grande Poste d'Alger	52
2.3. Accès à la grande poste d'Alger	52
3. Monographie architecturale de l'édifice	54
3.1.Décomposition spatiale et fonctionnelle	54
3.2.Systèmes constructifs	57
3.3.Détails esthétiques et architecturaux	58
4. Vulnérabilité du monument : Diagnostic de son état de conservation	65
Conclusion partielle 02	66

Chapitre III. La patrimonialisation de la Grande Poste : réalités institutionnelles, opérativité symbolique et gestes d'appropriation

1. Les rapports à l'héritage bâti colonial en Algérie.	68
2. Patrimonialisation institutionnelle et politique de la G.P	68
2.1.L'utilité et l'usage de l'édifice (1962-2015)	68
2.2.La procédure de classement de l'édifice (2017-2019)	69
2.3.Le plan stratégique d'Alger et la promenade de la G.P (à l'horizon 2035)	70
2.4.Le projet de reconversion (lancement de l'idée en 2015- projet en suspend ?	73
3. Patrimonialisation sociale de la G.P : Interprétation des résultats de l'enquête	73
3.1.Formes d'usage et raisons de fréquentation de l'édifice et de son contexte	75
3.2.Acceptation de ses valeurs historiques	77
3.3.Appréciation des valeurs esthétiques et sensorielles	78
3.4.Importance de l'édifice de la G.P dans un corpus de référence	80
3.5.Valeurs identitaires et gestes d'authentification	82
3.6.Adhésion de la population à la pratique de valorisation par la Reconversion	84
Conclusion partielle 03	85

Chapitre IV. Recommandations pour un équilibre entre la patrimonialisation de la Grande Poste d'Alger et sa soutenabilité

Introduction	88
Recommandations pour un équilibre entre la patrimonialisation de la Grande Poste d'Alger et sa soutenabilité	88
1. En tant que territoire	91
2. En tant qu'espace	94

3. En tant objet patrimonial	95
Conclusion partielle 04	96
Conclusion générale	97
Bibliographie	100
Listes de figures	102
Listes de graphes	104
Listes des tableaux	105
Annexes :	106
Annexe 01. L'arrêté portant l'ouverture de l'instance de classement de « la Grande Poste d'Alger »	107
Annexe 02. L'arrêté portant le classement de « la Grande Poste d'Alger »	109
Annexe 03. Questionnaire en destination du Grand Public	110
Annexe 04. Le protocole d'entretien ciblé destiné aux professionnels	113

Introduction Générale

Introduction :

En Algérie, les édifices qui sont des témoins exceptionnels de la production architecturale coloniale mais aussi de la floraison esthétique orientaliste sont nombreux, parsemés à travers le sol urbain de nos villes l'instar d'Alger, Annaba, Constantine, Oran et Bejaia. Créé à Alger au tournant du XXe siècle, sous la direction du gouverneur général d'Algérie, Charles-Célestin Jonnart, ce style est nommé « néo-mauresque », mais il est aussi appelé « Arabisance », « architecture orientaliste » ou « méditerranéenne »¹. Dans l'objectif de gagner la culture de la population autochtone, ce style s'est inspiré de l'architecture arabo-musulmane utilisant de nombreux emprunts architectoniques et devient le style officiel pour les équipements construits qui gagnèrent très vite le paysage urbain de nos villes au début du XXe siècle².

D'une écriture architecturale unique et d'une présence urbaine exceptionnelle, ces monuments méritent une attention particulière³ car ils recèlent des valeurs plurielles et multidimensionnelles: valeurs architecturales traditionnelles locales, esthétiques et historiques, valeurs d'usage, valeurs mémorielles, etc. L'étude et l'analyse des édifices de ce style néo-mauresque permettront non seulement de connaître les causes et les effets de sa création, mais aussi de repérer les dynamiques institutionnelles et les visions populaires développées à son égard.

En effet, la question de patrimonialisation de l'héritage colonial en général, qu'il s'agit de l'architecture ou des aménagements urbains et ruraux, est souvent associée à la réhabilitation du « colonialisme » et perçue comme signe d'un asservissement des pays ex-colonisateurs (Roosmalen, 2006), reflétant le sens de la « dépossession » qui lui est attaché, durant longtemps. L'anthropologue Maghrébin Arrif (2004), dans la revue du Monde Musulman et de la Méditerranée, affirme que le processus aboutissant à la construction patrimoniale du cadre bâti de cette période coloniale, pour le conserver et le mettre en valeur, représente une

¹Aiche, B. (2013). Architectures au Maghreb (XIXe-XXe siècles) : Réinvention du patrimoine, Presses universitaires François-Rabelais.

²Béguin, F. (1985). Arabisances, Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord, 1830-1950, Bordas Editions.

³ Bien qu'une partie de ce legs ait fait l'objet de classement, sa protection effective pose d'importants questionnements que nous traiterons dans le chapitre 01, en évoquant quelques exemples : la Grande Poste- notre cas d'étude, le MAMA, La Dépêche Algérienne, etc.

procédure complexe fondée sur une multitude de paramètres relevant de modes de gestion juridique, réglementaire et administrative et des référents identitaires, temporels et esthétiques.

Notre étude s'inscrit dans ce cadre, elle explore **le processus de patrimonialisation, à la fois sociale, institutionnelle et politique de l'architecture néo-mauresque** en Algérie à **travers le prestigieux édifice « la Grande Poste d'Alger »**. Une mise en **confrontation** sera établie avec les débats actuels qui portent sur **la valorisation durable des monuments historiques** et qui tournent autour de la question de leur intégration et de **leur adaptation à la vie contemporaine**, soulevant comme interrogation centrale **le conflit sur la valeur d'usage**. En effet, le problème de l'adaptation des monuments historiques à de nouvelles fonctions est d'une grande importance pour leurs survies, notamment à l'heure actuelle, car les valeurs d'usage auront des retombées socio-économiques importantes mais aussi des impacts non négligeables sur l'objet patrimonial reconverti. La contextualisation de l'approche est plus que nécessaire car on ne peut pas parler aujourd'hui d'un monument historique sans parler de son contexte, d'ailleurs « les faits ont clairement prouvés que la disparition ou la dénaturation du tissu urbain entraîne pour le monument la perte de sa signification fonctionnelle et culturelle »¹.

Le choix du thème²

Cet héritage colonial a bénéficié ces dernières décennies d'une forte adhésion de la société civile pour sa protection et sa mise en valeur et également d'un regain d'intérêt de la part de la communauté scientifique et universitaire. Il a fait objet de plusieurs ouvrages et publications scientifiques (à l'exemple de: Bacha Meryam, 2013 ; Aiche et al. 2015 ; Oulbsir, 2004 ; Chérif, 2015; Almi Said, 2002 ; khoumas & Nafa, 2003). Il a constitué également sujets de multiples mémoires de masters et de doctorats, tels que : Contribution à la connaissance de l'architecture néo-mauresque à Alger. Cas de la Grande Poste(Smar, 2004) ; la patrimonialisation des édifices publics du XX^{ème} siècle considérée comme stratégie de préservation et ayant comme cas d'étude « *la gare ferroviaire d'Annaba* » (Titi, 2015) ; le rapport ordinaire à cet héritage bâti avec le cas de l'hôtel de Kherrata -Béjaia (Benaidja, 2019) ; et aussi l'exemple de « *La Dépêche Algérienne* » pris comme objet du thème le néo-mauresque dans la mise en scène urbaine d'Alger durant la période Jonnart (Maaf, 2015),... pour ne citer que ceci.

¹ UNESCO, SIGNOLES Pierre, Maghreb, Architecture et Urbanisme, Patrimoine, Tradition et Modernité, collection Karim Mehta (dir.), Publisud ,1991

² Les références complètes des documents cités dans ce point sont intégrées dans la bibliographie en fin de document.

Le choix de ce thème, relatif à l'étude des dynamiques de réappropriation, de reconnaissance et des pratiques de protection, conservation et valorisation du patrimoine colonial en général et de l'architecture néo-mauresque en particulier, s'est émané de notre volonté :

- D'abord, d'intégrer et d'alimenter ce contexte actuel de recherche principalement national mais aussi Maghrébin, et qui tend à valoriser cette catégorie spécifique et originale mais encore marginalisée de la part des institutions officielles chargées de la protection du patrimoine.
- Ensuite, de traiter cette nouvelle notion de « soutenabilité », devenue indissociable des interventions successives qui s'appliquent actuellement sur le patrimoine.

Quant au choix de l'édifice de la Grande Poste, nous l'avons fait pour de multiples raisons :

- Son intérêt particulier du point de vue de l'histoire de l'art, c'est un bâtiment mythique, singulier et remarquable par son écriture architecturale arabesque mais aussi par la place qu'il occupe dans l'espace urbain algérois et sa valeur d'usage toujours possible.
- La lenteur de sa procédure de son classement (la proposition de son classement date de 2017 et ce n'est qu'en 2019 que son classement a été approuvé)¹.
- La situation actuelle, entourée d'ambiguïté, de l'édifice « objet clôturé » depuis le mois de septembre 2015, dans l'attente du lancement du projet de sa reconversion en Musée des postes et de la télécommunication qui tarde à se concrétiser.

Problématique spécifique :

La Grande Poste d'Alger représente un monument mythique et prestigieux, c'est un joyau de l'architecture néo-mauresque. Elle est implantée dans un environnement stratégique de la structure urbaine algéroise mettant en relief une histoire urbaine chargée d'événements importants dans le processus de formation et de transformation de la ville : un espace privilégié d'implantation de grands projets urbains. L'édifice ponctue alors un moment fort de la façade urbaine du boulevard Khemisti.

La valorisation durable de ce témoin historique et identitaire est primordiale pour sa préservation et sa conservation. Le processus de sa construction patrimoniale inclus son classement tardif

¹ Voir, Journal Officiel de la République Algérienne (JORA) n° 59 du 17 octobre 2017 et JORA n° 29 du 5 mai 2019 (ces deux arrêtés respectivement de proposition de classement et du classement définitif sont intégrés en Annexes : 01 et 02).

sur « la liste des biens culturels », son projet de reconversion qui n'arrive pas à se concrétiser et encore les gestes d'appropriation de la population. Ce processus est très complexe et ambigu car il est en lien avec plusieurs ordres et réalités : juridique et réglementaire, administrative et de gestion, culturelles et socioéconomiques.

Devant ce constat, notre problématique spécifique est formulée ainsi :

Comment peut-on **revaloriser et réintégrer à la vie contemporaine la Grande Poste d'Alger** tout en garantissant **sa soutenabilité** en tant **qu'objet, espace et territoire** ?

Hypothèse :

L'hypothèse de base qui permettra d'orienter notre réflexion pour apporter des éléments de réponse à la problématique de notre recherche est la suivante :

- La valorisation durable de la Grande Poste passe par **la reconnaissance de la multiplicité de valeurs** qui lui sont attribuées, ainsi que sa considération entant qu'**objet, espace et territoire à valoriser** en lien avec **plusieurs ordres et réalités** (juridique et réglementaire, politique, socioéconomique et environnementale).

Objectifs de la recherche :

Notre étude a la spécificité d'aborder la question de la patrimonialisation des édifices du xi et xx ère siècle qui sont du style architectural néo mauresque, plus précisément l'édifice de la Grande Poste d'Alger. Elle s'interroge sur les logiques ainsi que les mécanismes qui ont accompagné et qui accompagnent encore ce processus afin d'élucider la complexité de conservation de ce monument. L'objectif que nous nous sommes assigné est alors double : fondamental et appliqué.

L'objectif fondamental est de :

- Revisiter ce style architectural rare et vulnérable en mettant en exergue non seulement le devoir de sa reconnaissance entant que patrimoine algérien à valeurs plurielles, mais également la nécessité de son intégration dans des processus de développement.

L'objectif appliqué, quant à lui est :

- Définir un ensemble de recommandations propre à la Grande Poste susceptibles d'assurer une valorisation durable de l'édifice par le biais d'une reconversion adéquate soucieuse, à la fois, des impératifs de sa préservation et de la nécessité de son intégration à la vie socioculturelle et économique de la ville d'Alger et de ses habitants.

Méthodologie :

Afin de parvenir à vérifier notre hypothèse, répondre à nos objectifs et résoudre notre problématique, nous avons opté pour les articulations méthodologiques suivantes :

En premier lieu, l'exploration de l'état des savoirs théoriques et pratiques s'est fondée sur **la revue de la littérature et l'analyse du contenu** d'une documentation riche et variée traitant les trois concepts clés de la recherche : **patrimonialisation, soutenabilité du patrimoine et architecture néo-mauresque**. L'information recueillie et interprétée et puisée des documents scientifiques (livres et revues scientifiques, thèses de doctorats, de magister et de master), réglementaires (lois, décrets et arrêtés publiés dans les journaux officiels) mais aussi des discours institutionnels (articles de journaux et communiqués de presse). Sa consultation nous a permis d'effectuer **des études descriptives, parfois comparatives mais surtout analytiques et explicatives**.

En second lieu, **l'étude empirique /pragmatique** ayant comme **cas d'étude précis** le prestigieux monument de style néo mauresque qui est « **la Grande Poste d'Alger** ». Le parcours qui nous a conduit au développement d'un ensemble de recommandations permettant de conduire son processus de patrimonialisation tout en se souciant de la soutenabilité de l'édifice sur plusieurs échelle dialectiques (objet, espace et territoire) a nécessité de faire appel à plusieurs approches et démarche méthodologiques.

- **Lecture historique** : à travers l'exploitation de différentes sources écrites historiques récentes et anciennes, ainsi qu'un volet illustratif constitué de différentes iconographies, relevés, plans et photographies.
- **Lecture territoriale et urbaine** : par l'identification de la situation et du rôle que joue la Grande Poste dans son territoire le plus globale, comment marque-t-elle la centralité de la ville d'Alger ? et comment interagit-elle avec les équipements et autres composante de l'environnement d'Alger Centre ?
- **Lecture architecturale** : en établissant une monographie architecturale du monument et en évaluant son état de conservation (usage de la documentation traitant l'édifice combiné à la **visite in-situ** et **l'observation directe**).

Enfin, pour évaluer le rapport à cet héritage bâti assez particulier de 'époque française, nous avons utilisé la technique **d'enquête et de questionnaire**. Le questionnaire destiné au public s'est basé sur une grille de représentation et de valeurs déjà expérimentée dans des recherches antérieures (CBCQ 2004 ; Robert 2010 et Benaidja 2018). L'entretien, quant à lui, a ciblé des professionnels exerçant des fonctions dirigeantes disposant d'informations auxquelles nous ne pouvons pas avoir accès par d'autres moyens ainsi que des spécialistes du patrimoine.

Structuration du mémoire :

Le processus de démonstration de notre hypothèse et de recherche de solutions à notre problématique suit un raisonnement dont le propos est organisé à travers : une introduction générale, quatre chapitres (I, II, III et IV) - traitant chacun d'eux trois rubriques fondamentales, et une conclusion générale.

L'introduction générale comportera le contexte de la recherche, la problématique, l'hypothèse, les objectifs escomptés ainsi que la méthodologie du travail et enfin la structuration du mémoire.

Le premier chapitre constitue **le cadrage théorique mais aussi factuel** du sujet abordé. Centré d'abord sur le concept de la patrimonialisation, ses enjeux, les différentes étapes qui le compose ainsi que les acteurs impliqués. Nous parvenons à comprendre comment les objets deviennent patrimoine et quels sont les gestes principaux pouvant qualifier la réussite de ce processus. Par la suite, notre intérêt sera focalisé sur l'architecture néo-mauresque afin de reconnaître les conditions de son émergence, identifier ses principales caractéristiques et les

options de son réappropriation à travers l'étude de quelques exemples (algériens et Maghrébins). Enfin, nous nous arrêtons sur la notion de « soutenabilité/durabilité » appliqué au patrimoine bâti pour insister sur l'inscription de la valorisation du patrimoine dans une logique de durabilité. Nous concluons avec les conditions nécessaires pour que « la reconversion » soit une solution d'une valorisation durable du patrimoine.

Le deuxième chapitre présente premièrement notre cas d'étude « la Grande Poste d'Alger » et relate son histoire urbaine. On effectue, en second lieu, une monographie architecturale de l'édifice à travers l'analyse de son fonctionnement, son système constructif ainsi que ses détails esthétiques et architecturaux les plus marquants. En dernier lieu, un jugement sera porté sur son état de conservation sur la base de la visite de l'édifice et l'observation directe.

Quant au **troisième chapitre**, il aborde les dynamiques d'appropriation de cet édifice prestigieux à travers l'identification ainsi que l'évaluation des rapports et les représentations que la société en fait mais aussi les réalités institutionnelles de reconnaissance et de protection du monument. A ce niveau-là, l'interprétation des résultats de l'enquête (questionnaire et entretiens ciblés) nous en seront d'une grande utilité afin de formuler nos conclusions.

Le quatrième chapitre expose un ensemble de recommandations pouvant assurer l'équilibre entre **la patrimonialisation de la Grande Poste d'Alger et sa soutenabilité** en tant que **territoire**, en tant qu'**espace** et en tant qu'**objet**. Il s'agit de formuler les **conditions-clés** de réussite de **son projet de reconversion comme solution de valorisation durable**, qui tienne compte de **différentes dimensions** et qui favorise à la fois la notion du « **tout** » et de « **la partie** ».

Enfin, en **conclusion générale**, nous revenons sur les principaux apports de cette recherche, ses limites et ses prolongements possibles.

Chapitre I. Approche théorique- appréhension des concepts clés de l'étude

« Le meilleur moyen pour conserver un édifice, c'est de lui trouver une destination, et de satisfaire si bien à tous les besoins que commande cette destination qu'il n'y ait pas lieu d'y faire des changements. »

Viollet-Le-Duc

1. Généralités sur la patrimonialisation comme processus

1.1. Définition de la patrimonialisation

Les chercheurs s'accordent sur la diversité des processus de la patrimonialisation. Selon Gutron et Skounti (2018), elle est multiforme aussi bien d'un point de vue diachronique que d'un point de vue synchronique. Ses formes sont variées et diverses dans l'espace, mais aussi dans le temps. La patrimonialisation consiste en la conservation, la sauvegarde et la préservation d'un bien que l'on veut transmettre aux générations futures. C'est une action de codification et d'enregistrement de biens matériels ou immatériels porteurs de valeurs dans un processus d'appropriation et d'activation de ressources collectives pour la production de richesses ou de lien social.

La patrimonialisation peut être définie comme le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritée des générations passées, ou produites par les générations actuelles, et jugées dignes d'être transmises aux générations futures. Chaque objet ayant une empreinte temporelle et faisant référence à une époque historique ou culturelle d'un endroit, possède une dimension patrimoniale, il est le témoin d'une étape dans l'évolution du territoire et donc de l'homme. Il est le vecteur de l'identité entre les générations qui ont vécu sur un même territoire, le seul lien qui perdure, mais qui évolue à travers le temps.

Pour qu'il y ait processus de patrimonialisation, plusieurs dynamiques doivent fonctionner par l'action de différents médiateurs, dont le principal est l'Etat. X. Greffe (2003) retient trois principaux critères :

1- **La communication** : elle a pour fonction de faire connaître l'objet patrimonial. Celui-ci prend sa dimension patrimoniale dès lors qu'il y a eu une prise de conscience de sa valeur culturelle ou naturelle.

2- **La scientificité** : un objet, par sa dimension patrimoniale, revêt un caractère scientifique pour ce qu'il représente comme valeurs dans une société, notamment lorsqu'il s'agit de biens représentatifs, uniques, voire irremplaçables.

3- **L'économie** : l'objet patrimonialisé peut alors revêtir une valeur économique. Sa disparition constituerait alors une perte économique pour la collectivité.

1.2. Processus : omniprésence du changement

Plusieurs chercheurs ont tenté de schématiser ce processus en définissant un certain nombre d'étapes fondamentales. Greffe (1999) aborde ce processus suivant trois étapes qui selon lui s'initie par l'étape de la sélection, se poursuit par l'appropriation et enfin se développe par des gestes successifs de réappropriation. L'auteur précise que c'est au cours de ce processus que s'opère le passage des logiques patrimoniales aux logiques économiques. Jean Davallon en distingue six¹phases qu'on énumère comme suit :

- 1- La découverte de l'objet comme trouvaille.
- 2- La certification de l'origine de l'objet.
- 3- L'établissement de l'existence du monde d'origine.
- 4- La représentation du monde d'origine par l'objet.
- 5- La célébration de la « trouvaille » de l'objet par son exposition.
- 6- L'obligation de transmettre aux générations futures.

Quant à François Hugues, Maud Hirczak et Nicolas Sénil, ils l'ont schématisé en cinq phases (04 fondamentales et la dernière optionnelle) : la sélection, la justification, la conservation, l'exposition et la valorisation.

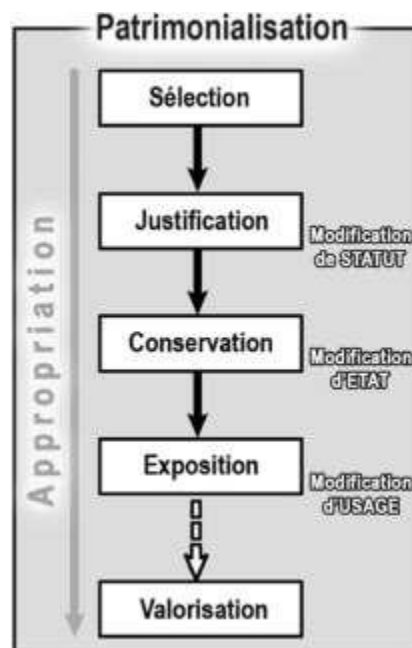


Figure 1.1 – Les étapes de la patrimonialisation
HUGUES François, HIRCZAK Maud & SÉNIL Nicolas (2006,691)

¹(Cf. DAVALLON Jean, 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? », pp. 74-77, in Sciences humaines, horssérie n°36, Paris, Éditions Sciences Humaines.)

1- La sélection ;

Le bien patrimonial, qu'il soit culturel, historique ou naturel, résulte d'un processus de construction, et dévoile des richesses qui ont longtemps été présents en lui. À ce moment, l'objet patrimonial, prend forme, et existe.

2-La justification (changement de statut) ;

Lorsque le patrimoine bâti est élevé au statut de patrimoine celui-ci change de statut ce qui induit une prise en charge de ses contours spatiotemporels, son statut juridique et son traitement technique. Dans ce contexte de profondes transformations économiques et sociales sont effectuées. En effet, Une fois sélectionné, l'objet patrimonial est justifié selon telle ou telle argumentation qui correspond le mieux à son type (naturel, historique ou bâti). Il s'agit non seulement de repérer et d'identifier le bien, mais surtout de pouvoir produire un discours sur lequel justifier son choix.

3-La conservation (changement d'état)

La conservation et la transmission des héritages matériels mais aussi immatériels revêtent un enjeu mémoriel et identitaire de plus en plus affirmé. Pour pouvoir maintenir et transmettre le sens et la valeur du bien, il est nécessaire avant tout de le conserver. La difficulté dans cette étape est le sens donné au patrimoine qui peut évoluer.

4-La mise en exposition (changement d'usage)

La mise en exposition est en effet le mode le plus courant pour transmettre ce patrimoine au plus large public possible. Cette étape est essentielle pour la valorisation et sous-entend l'exploitation économique du bien notamment dans le domaine du tourisme.

5-La valorisation

La valorisation ne découle pas automatiquement de la mise en exposition. C'est surtout qu'elle doit être accompagnée d'une sensibilisation de la population et son implication dans la conservation et le maintien de ce patrimoine.

Par ailleurs, toute forme d'engagement patrimonial, que ce soit dans l'entretien ou la transmission d'un héritage privé ou dans la sauvegarde et la mise en valeur d'un édifice public ou collectif permet d'acquérir une forme de capital culturel.

La patrimonialisation est le fait de faire accéder un héritage au statut de patrimoine, elle est avant tout une prise de position sociale, un choix, une sélection de la commémoration.

La patrimonialisation a une forte valeur sociale, portée par de nombreux acteurs tels que les collectivités territoriales, les associations ou les décideurs politiques (H. Francois. 2005). La valeur patrimoniale d'un objet n'a pas le même sens selon le contexte culturel et les spécificités environnementales. Comme le dit R. Neyret (1992), " nous sommes tous dépositaires de cet héritage à transmettre aux générations futures. A nous de trouver les moyens adaptés à notre époque qui nous permettront de continuer à le faire servir et à le faire aimer ".

En fait, ces explications mettent en exergue, la notion de pérennité à travers le temps : l'ennemi premier de tout œuvre patrimoniale, et celle de la transmission d'une génération à une autre, tout en soulignant l'importance de la protection, voire la valorisation, de ce patrimoine.

Les deux premières étapes (sélection et justification) ponctuent un temps appelé le temps du discours, leurs objectifs est d'arriver à fixer l'objet, alors que les suivantes (conservation et exposition, voire valorisation) marquent ce qu'on nomme le temps de l'action. Elles sont en lien direct avec l'usage auquel il est destiné.

Bien que le nombre ainsi que la nomination des étapes puissent varier d'un auteur à un autre, tous partagent l'idée que ce processus s'opère suivant plusieurs étapes d'une manière non linéaire mais itérative et que toutes ces étapes sont étroitement reliées entre elles dans une même dynamique. Ils s'accordent aussi à dire qu'au sein de ce processus, le patrimoine connaît trois changements radicaux :

- 1. Le changement du statut :** le statut de l'objet patrimonialisé connaît une modification lorsqu'il est authentifié. C'est cette authenticité qui lui permet d'acquérir sa valeur patrimoniale.
- 2. Le changement d'état :** l'état de l'élément patrimonial est modifié lorsqu'il subit des opérations visant sa conservation et sa protection (tel que les restaurations).
- 3. Le changement d'usage :** le patrimoine connaît une modification d'usage lors il est affecté à des usages différents de sa fonction d'origine, à titre d'exemple son exposition au public (qui le transforme en « objet à voir »).

Ces différents changements sont considérés comme des moments fondamentaux dans la construction du patrimoine. Ce processus de patrimonialisation est intimement lié à la question d'appropriation, celle de la dichotomie entre espace « vécu » et espace « projeté », et celle «d'accords » ou de « conflits » entre acteurs y intervenant. La révélation est très importante à évaluer car les modalités d'appropriation de l'objet patrimonialisé peuvent faire émerger des effets aussi bien positifs que négatifs.

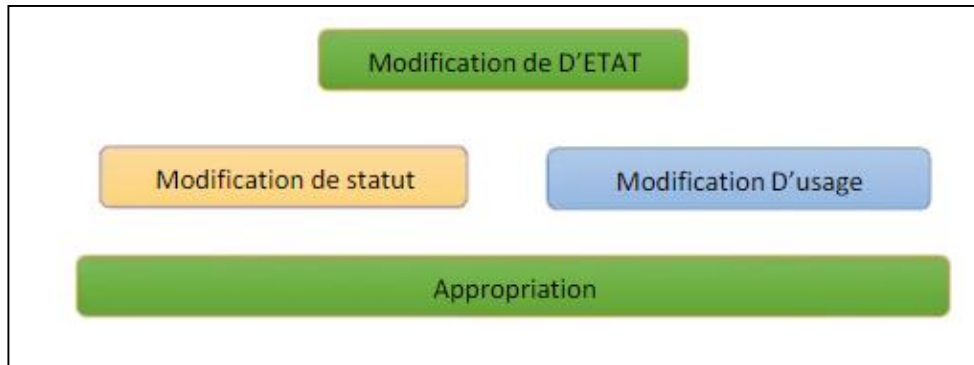


Figure1.2 : Processus de patrimonialisation. Font (lissaneddine, 2017) selon Guy Di Méo.

1.3. Les enjeux de la patrimonialisation :

1.3.1. La patrimonialisation : processus de mise en valeur de l'identité locale

Face au processus de globalisation qui caractérise aujourd'hui les logiques urbaines et qui risque d'uniformiser nos villes contemporaines, la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine et de la diversité culturelle de chaque lieu ou région constituent un enjeu important. Il répond à un besoin d'ancrage et de repères et contribue à la construction identitaire. Il met en exergue le caractère local autours duquel viennent se greffer des sentiments d'appartenance et la volonté de structurer un projet commun dont le but ultime est la durabilité ; d'une culture, d'une ville, d'un savoir-faire, d'une identité, d'une mémoire.

1.3.2. La patrimonialisation : pertinence entre tradition et modernité

Parler du patrimoine, c'est parler de la vocation du devoir de mémoire. Il s'agit en fait, d'inscrire la problématique de la patrimonialisation dans le passé, le présent et le futur. Effectivement, ce désir de préservation et de conservation, révèle une attitude qui tend à sacrifier le passé, affirmant l'identité du groupe, de la collectivité dans un monde marqué par l'universalisation, des médias, des savoirs faire, des comportements, de l'architecture. Ces choix concernent les populations actuelles mais impliqueront aussi les générations futures car il est question de déterminer aujourd'hui les composants identitaires d'un groupe, d'une communauté. L'identité déterminée aujourd'hui, permet de tisser des liens profonds entre les générations passées, actuelles et futures. Elle influencera et précisera les choix des ascendants. Il devient assez clair que la question du patrimoine articule deux dimensions : la tradition par l'attachement au passé mais aussi la modernité par la vision contemporaine qu'on a sur ce passé et la projection qu'on en fait pour les générations futures.

1.3.3. La patrimonialisation : processus d'appropriation ou de réappropriation

"L'appropriation, est un lien qui construit une rationalité collective, autour d'un arbitrage entre stratégies individuelles et intérêts collectifs¹ Faire reconnaître la valeur patrimoniale d'un héritage, permet de revendiquer plus largement l'appropriation de l'espace dans lequel il s'inscrit: "après tout, il n'y a pas de meilleure manière pour légitimer une appropriation et pour asseoir sa propriété que la filiation, l'héritage"²

Le mode d'appropriation qui décrit le mieux ce rapport au patrimoine, c'est l'appropriation identitaire ou symbolique ce qui implique que l'élément patrimonialisé « est associé à un groupe social ou à une catégorie, au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale ». ³L'appropriation peut être aussi cognitive, affective et elle prendrait forme à travers la restauration des édifices, la signalétique, les manifestations culturelles, festives...

1.3.4. La patrimonialisation comme impact :

La patrimonialisation confère à l'objet concerné un prestige, qui lui permet de se distinguer, de prendre sa place dans la ville et dans la société : « le patrimoine sert à acquérir un statut tout en revalorisant un espace » ⁴

En effet, la patrimonialisation génère une sorte de transfert de valeur, de l'élément patrimonialisé aux individus ou aux groupes d'individus qui y sont associés. Le patrimoine peut devenir ainsi un levier pour faire du collectif, voire un activateur qui déclenche un travail collectif réalisé par des groupes intéressés. Il crée une dynamique associative qui se développe autour de lui. Mais pour assister à de telles mobilisations, il faut qu'il y ait un certain nombre d'enjeux et de retombées.

¹ Thierry Lerde « Patrimonialisation : De l'appropriation au choix collectif. Séminaire organisé par Toulouse –Le Mirail

² Gravari-Barbas Maria, Guichard-Anguis Sylvie (dirs.), 2003, « Regards croisés sur le patrimoine dans le monde », Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne,

³ Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, 2005, « L'appropriation de l'espace comme problématique », Norois, n° 195-2005/2, PUR,

⁴ Glevarec Hervé, 2004, « La ville des associations du patrimoine : points de repère et intégration sociale », dans Foret C., Garin-Ferraz G. (dirs.), Les lieux et les gens dans le devenir des villes, Montceau, Ecomusée du Creusot

1.4. Les acteurs de la patrimonialisation :

Les acteurs de la patrimonialisation ne peuvent se limiter à un seul groupe de travail spécialisé. Au contraire, il requiert plusieurs types de compétences, dévolus à une grande variété d'acteurs de développement, inclus (Aoudia Benali 2018, 63) :

- L'état et ses administrations publiques centrales et locales,
- La société civile, la population représentée à la fois par les associations et aussi par les professionnels, les scientifiques et toute la communauté universitaire.
- Les acteurs économiques et partenaires sociaux.

Ces acteurs peuvent se situer au plan international, national, régional et local. Ils sont amenés à travailler ensemble, à mener, à discuter et à corriger continuellement, et d'une manière collégiale de faire aboutir ce processus.

2- La soutenabilité du Patrimoine Architectural :

2.1. Rapport patrimoine, développement durable :

Le patrimoine et le développement durable, apparaissent aujourd'hui comme deux notions consensuelles, unanimement partagés les décideurs et les responsables locaux. La nécessité de protéger et transmettre le patrimoine, défini comme « bien commun » et considéré comme une ressource à la fois symbolique et économique, est aujourd'hui une idée largement répandue parmi les élus. Tout responsable urbain, élu ou technicien, semble désormais persuadé qu'une ville qui valorise ses héritages architecturaux se donne les moyens de mieux préparer son avenir.

Patrimoine et développement durable : deux notions qui traduisent la volonté de mieux intégrer la dimension temporelle, de mieux articuler le temps présent des sociétés, à leur passé et à leur avenir, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.¹

Développement durable et conservation apparaissent donc, à l'évidence, comme deux alliés pour la même cause : une réhabilitation fonctionnelle du patrimoine dans ses multiples dimensions.

En effet, selon de nombreux théoriciens, la meilleure façon de protéger un patrimoine et le faire durer dans le temps est de lui donner une nouvelle fonction.

2.2. La reconversion et la durabilité

2.2.1. Pourquoi une reconversion ?²

Les bâtiments vieillissent au gré du temps qui passe et se retrouvent parfois inadaptés aux nouveaux besoins générés par le progrès.

Alors apparaissent des édifices qui n'ont plus de fonction, qui ont perdu le but et l'intérêt de leur présence, ont égaré leur âme et se détruisent de l'intérieur.

Des regrets nous viennent à l'esprit en voyant se décomposer ces héritages, le cas de l'édifice de la Grande Poste d'Alger.

¹BELOUADAH Nacer, Développement urbain et préservation du patrimoine architectural dans les médinas : cas de la médina de Bousaada, Mémoire de magistère, Université Mohamed khider – biskra.

²<http://www.fncaue.com/activites-pedagogiques/architecture-et-reconversion/>

La reconversion d'un bâtiment présente un certain nombre d'avantage :

- La reconversion peut permettre de sauvegarder un bâtiment dont l'histoire est digne d'intérêt ou dont la seule présence témoigne du passé local. Ces dimensions patrimoniales et sociales sont importantes car elles assurent la permanence de la mémoire du lieu en plus d'une certaine continuité et solidarité entre générations.
- La reconversion représente une économie de terrain, de voiries et de réseaux, dans la mesure où elle évite de construire un bâtiment sur un terrain excentré.
- L'insertion paysagère d'un bâtiment ancien existant est plus facilement réussie que celle d'un bâtiment neuf implanté à l'entrée d'une ville.

2.2.2. Définition de la reconversion :

La reconversion se rapporte au changement de la fonction originale d'un bâtiment pour éviter sa désaffectation (Joffroy, 1999), elle consiste de transformer des activités d'un tissu, d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeuble pour qu'il soit adapté à l'évolution économique et sociale ou autres tout en assimilant ses qualités natives et en intégrant l'histoire qu'il recèle. C'est une forme d'intégration et de protection de tout bâtiment que l'on souhaite sauvegarder¹.

2.2.3. Comment aboutir à une reconversion durable ?²

Une **reconversion de qualité** nécessite une bonne réflexion préalable et un minimum de recherche et de soin pour préserver l'authenticité de l'existant, apporter du l'agrément et du confort, signifier la nouvelle fonction du bâtiment.

Il faut parfois faire preuve d'une certaine ingéniosité pour « rentrer » correctement un programme dans une enveloppe préexistante : ce n'est jamais simple.

La pertinence d'un plan de reconversion implique que le bâtiment ait été bien choisi (emplacement, potentiel, adaptabilité) que le maître d'œuvre, sélectionné pour ses aptitudes dans les semaines concernées, ait vérifié la faisabilité de l'opération, tiré la meilleure partie de l'existant et l'ait adapté au mieux à sa nouvelle destination en fonction des normes impératives.

¹ Christine Laferrrière, « Le détail architectural à la rencontre de l'ancien et du nouveau dans des projets de recyclage », thèse de doctorat, université de Laval, 2007.

²<http://www.fncaue.com/activites-pedagogiques/architecture-et-reconversion/>

3. l'architecture Néo-Mauresque :

3.1. Notion et définition :

Le néo-mauresque se présente comme une construction composée se référant à deux occurrences :

- Le préfixe "Néo" : marque un renouveau dans le cadre d'un ordre ancien. D'où les expressions : néo-classique, néo-mauresque, néobaroque, préexistant qui intègre de nouvelles données.
- La deuxième particule "Mauresque" : vient de l'adjectif maure qui d'après les Romains, désignait ce qui appartenait à la Mauritanie ancienne (actuellement le Maghreb). Par la suite, au Moyen âge, cette appellation va être donnée au peuple du Maghreb qui a conquis l'Espagne.

Le style néo-mauresque est une démarche à tendance humaniste, une tentative de récupération et de réinterprétation des valeurs du patrimoine architectural et urbain traditionnel dans les constructions modernes, une forte volonté d'arabisation du cadre bâti.

C'est l'affirmation d'une renaissance artistique des caractères de l'architecture traditionnelle et aussi un métissage de deux cultures et deux architectures qui se marient, qui se conjuguent pour produire un style nouveau.

3.2. Origine Du Style Néo-Mauresque :

L'architecture néo-mauresque, ou renaissance mauresque, est l'un des styles architecturaux exotiques renaissants qui furent adoptés au XIXe siècle par des architectes européens et américains dans la vague de la fascination romantique occidentale pour les arts orientaux très présente à l'époque. L'architecture néo-mauresque utilisait des ornements décoratifs inspirés de motifs datant d'avant les époques classique et gothique. Le style mauresque atteignit le sommet de sa popularité au milieu du XIXe siècle. Peu de distinctions furent faites, autant en Europe qu'en Amérique, entre les éléments tirés de la Turquie ottomane et ceux provenant d'Andalousie¹⁶.

¹⁶Un parfum d'orient au Cœur de ville d'eaux, in situ n 7 ; février 2006

3.2.1. Le Néo-mauresque en Europe :

L'Espagne était considérée comme le pays d'origine de l'ornementation mauresque ; le style était différent selon les régions. Le courant néo-mauresque principal était appelé néo-mudéjar. En Catalogne, Antoni Gaudí, profondément intéressé par l'héritage mudéjar, utilisa ce style dans ses constructions, comme la Maison Vicens ou le palais Astorga. En Andalousie, le style néo-mudéjar gagna de la popularité en relation avec l'exposition ibéro-américaine de 1929, et fut incarné par la place d'Espagne, à Séville, et le GranTeatro Falla, à Cadix. À Madrid, le néo-mudéjar était à la fin du XIXe siècle un style très courant pour les habitations et les bâtiments publics, alors qu'il résultait du retour de l'engouement populaire pour le style dans les années 1920 des édifices tels que le Las Ventas bull ring et le bureau Diario . Bien que Carlo Bugatti employa des arcades mauresques dans ses réalisations à Turin, en 1902, l'architecture néo-mauresque était, au début du XXe siècle, en déclin partout, excepté en Russie et en Autriche-Hongrie. En effet, en Russie, la Maison Mozorov, à Moscou (une stylisation d'un palais portugais de Sintra) et les palais néo-mamelouks de Koreïz amplifiaient la continuation de la renaissance mauresque et en Bosnie, le gouvernement austro-hongrois subventionna la construction de plusieurs structures néo-mauresques. Les structures des jardins « mauresques » construits à Sheringham, dans le comté de Norfolk, était une utilisation scandaleuse à l'époque des motifs mauresques, un parallèle avec des chinoiserie qui ne fut pas prise au sérieux ; quoi qu'il en soit, aussi tôt que 1826, Edward Blore utilisa des arcs islamiques, des dômes de tailles et de formes variées et d'autres détails tirés d'architectures islamiques du Proche-Orient pour faire effet dans l'aspect du palais Aloukpa en Crimée, des caractéristiques culturelles imprégnées du vrai style ottoman. Vers le milieu du XIXe siècle, le style mauresque fut adopté par les Juifs d'Europe centrale, qui associèrent les formes architecturales du néo-mudéjar avec l'âge d'or de la communauté juive dans l'Espagne médiévale et musulmane. Par conséquent, le style néo-mauresque se répandit dans le monde comme une architecture destinée aux synagogues.

3.2.2. Le Néo-mauresque aux États-Unis :

Aux États-Unis, en 1832, Washington Irving fit prendre goût aux auteurs pour l'Andalousie mauresque ; l'une des premières constructions néo-mauresques fut Iranistan (en), un hôtel particulier de Phineas T. Barnum à Bridgeport, au Connecticut. Construit en 1848 et détruit par un incendie dix ans plus tard, cette construction extravagante possédait des dômes bombés et des arcs en forme de fer à cheval. Dans les années 1860, la renaissance mauresque se répandit en

Amérique avec Olana (en), la maison du peintre Frederic E. Church donnant sur la rivière Hudson à New York, le Castle Garden à Jacksonville et le cabaret Nutt's folly à Natchez, dans l'État du Mississippi, souvent cités comme les meilleurs exemples du style néo-mauresque aux États-Unis.

Après la Guerre de Sécession, les fumoirs turcs ou mauresques eurent assez de popularité. Il y eut des détails de style mauresque dans les intérieurs créés par Louis Comfort Tiffany pour la résidence de Henry O. Havemeyer sur la cinquième avenue, à New York. L'hôtel particulier Pittock (en), en 1914, à Portland, dans l'Oregon, incorpora des éléments de style turc et néo-mauresque ; en 1937, le Palais du Maïs de Mitchell, dans le Dakota du Sud, fut complété de dômes et de minarets mauresques ; en 1891, l'hôtel Tampa Bay fut un exemple particulièrement extravagant du style. Des écoles américaines furent complétées de bâtiments néo-mauresques, comme l'université Yeshiva à New York. George Washington Smith (en) utilisa le style pour la construction de la 1920s Isham Beach Estate à Santa Barbara, en Californie.

3.2.3. Le Néo mauresque au Maghreb :

Les édifices néo-mauresques les plus connus à Alger sont le siège de La Dépêche algérienne (1906), le siège de la wilaya (1908-1913), et la Grande-Poste (1910).

De 1900 à 1930, de nombreux édifices publics et privés répondant au style néo-mauresque jalonnent les quartiers de la Tunisie, à l'instar de la Trésorerie Générale de Tunisie, de la Poste de Bâb M'nara, de l'ancien Casino du Théâtre Municipal ou de l'Hôtel Transatlantique.

A Casablanca, ce sont les premiers bâtiments importants construits en dehors de l'ancienne médina qui sont de style néo-mauresque, plutôt inspirés des réalisations plus précoces d'Algérie et de Tunisie du XIXe siècle, comme l'hôtel Excelsior (1914-1916) ou l'immeuble Bessonneau (1917), toujours caractérisés par l'emploi des arcs brisés, des carreaux de faïence sur les façades, des pergolas, des tuiles vertes sur les toits.

3.3. Caractéristiques de l'architecture Néo-Mauresque :

- 1- Portes monumentales.
- 2- Emploi des arcs outrepassés, à lambrequin, en stalactite...
- 3- Boiserie de balcons, encorbellements.
- 4- Colonnes à fûts cylindriques ou cannelés en torsades.
- 5- Chapiteaux à corbeilles simples.
- 6- Balustrades de boiseries ajourées.
- 7- Emploi de la coupole, des merlons et pinacles,
- 8- Soubassement des murs en carreaux de faïence.
- 9- Encadrements des baies revêtus de carreaux de céramique aux motifs très variés de fleurs et d'arabesques.
- 10- Les écoinçons sont traités avec des carreaux de faïence polychromé.
- 11- Utilisation de l'élément minaret dans les édifices publics.

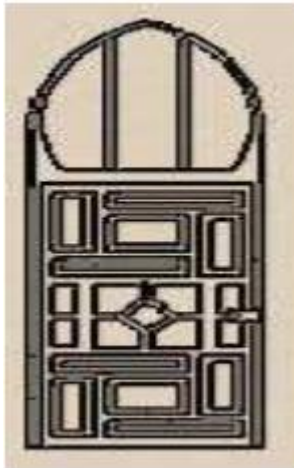
3.4. Les détails architecturaux et architectoniques du style néo-mauresque :

3.4.1. Les détails architecturaux :

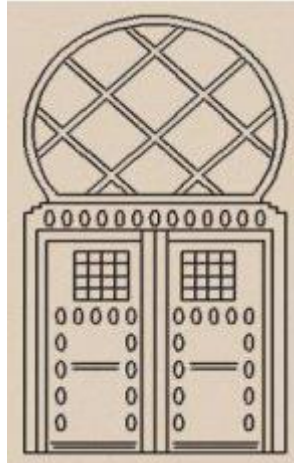
a- Les ouvertures :

- **Les portes :**

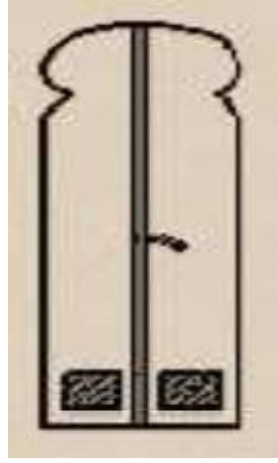
Le portail d'entrée massif, est en bois de cèdre, et comporte deux ouvrants, contenant chacun une lucarne quadrillée par une ferronnerie simple. Ils sont composés de panneaux et parcourus de « clous » alternés suivant leurs dimensions. Le linteau de la porte est marqué par une succession de pyramides tronquées. La partie supérieure du portail épouse la forme d'un arc outrepassé, elle est vitrée suivant le croisement des montants de la menuiserie. (Voir porte n°2). Les portes employées dans le style néo-mauresque, varient entre les portes classiques, et les portes munies d'arcs ou de motifs géométriques en référence à la tradition maghrébine (voir modèle de porte n°1, 2, 3, 4, 5, 6).



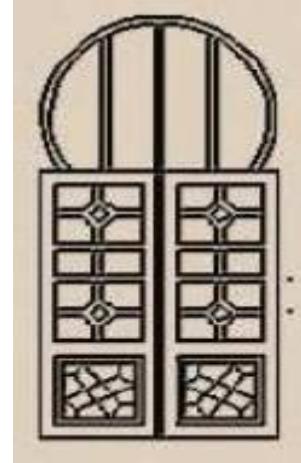
Modèle n° 01



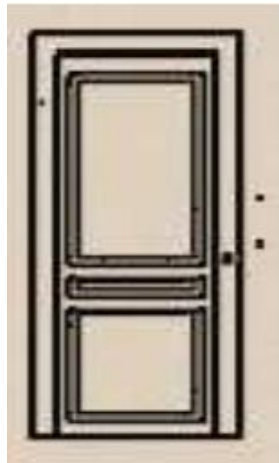
Modèle n° 02



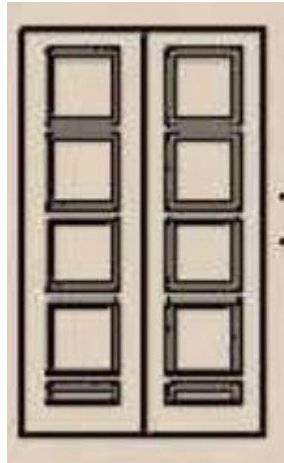
Modèle n° 03



Modèle n° 04



Modèle n° 05



Modèle n° 06

Figure 1.3 Différents modèles de portes employées dans le style néo-mauresque.

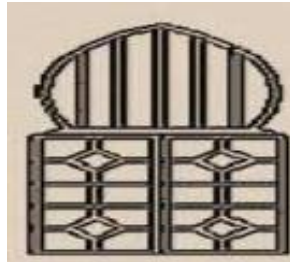
(Source : BoulbeneI, F, « Le Style néo-mauresque en Algérie », magistère,2012)

- **Les fenêtres :**

Plusieurs typologies de fenêtres sont employées dans ce style, elles sont certes d'influence arabo-musulmane, en adoptant diverses formes d'arcs ; en fer à cheval, brisés outrepassés, en plein cintre ou en anse de panier semblable aux tracés des arcades employées dans l'architecture néo-mauresque. (Voir fenêtre n°1, 2, 3, 4,5). Ou encore carrées bénéficiant soit d'un traitement géométrique à l'intérieur ou d'un encadrement en faïence (voir fenêtre n°6). Mais leurs dimensions sont trop importantes et se fient beaucoup plus à la tradition classique qu'à la maghrébine.



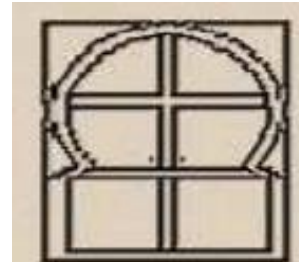
Modèle de fenêtre 1



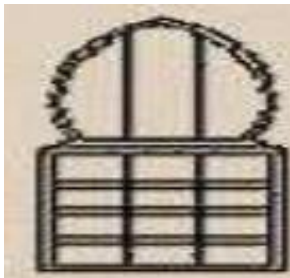
Modèle de fenêtre 2



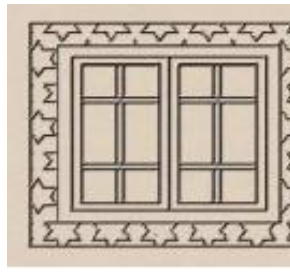
Modèle de fenêtre 3



Modèle de fenêtre 4



Modèle de fenêtre 5



Modèle de fenêtre 6

Figure 1.4 Différents modèles de fenêtre employées dans le style néo-mauresque.

(Source : Boulbenel,F, Le Style néo-mauresque en Algérie, magistère,2012)

b- Moucharabieh:

Dans la tradition musulmane cet élément est utilisé à la fois comme point d'aération et de contact visuel de l'intérieur vers l'extérieur, ainsi que comme signe de richesse architecturale et artisanale.

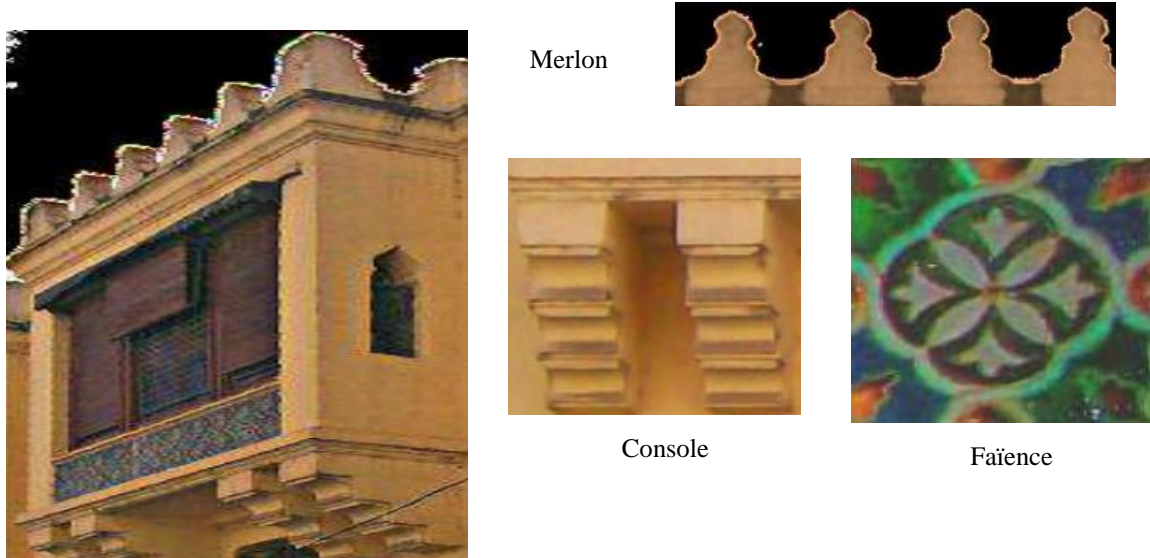


Figure n° 1.5 : Détails et décoration des composantes du moucharabieh.

(Source: BoulbeneI,F, Le Style néo-mauresque en Algérie, magistère,2012)

c. Le minaret :

Le minaret est généralement à base carrée est légèrement tronqué sur ses quatre coins, il est surmonté d'un lanternant massif doté d'une horloge ; signe de la puissance du conquérant. Il est généralement meublé sur ses quatre faces d'un réseau losangé, dont le motif évoque ceux employés dans les anciens édifices maghrébins.



Figure 1.7: Détail de la partie supérieure du minaret.

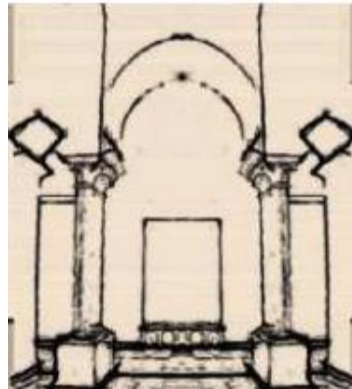
(Source : www.architous.1fr1.net)

d. Les arcs :

Une collection d'arcs inédite est déployée à la medersa : l'arc brisé, l'arc brisé outrepassé, l'arc surhaussé, l'arc surbaissé, l'arc plein-cintre (voir modèle n°1, 2, 3, 4,5) En plus de la richesse architecturale procurée, l'emploi des arcs, leur nombre et leur variété semble insister pour rappeler l'architecture orientale



Modèle Arc n°1



Modèle Arc n°2



Modèle Arc n°3



Modèle Arc n°4



Modèle Arc n°5

Figure 1.8 : les Différents modèles de portes employées dans le style néo-mauresque.
(Source : Boulbène I, F, Le Style néo-mauresque en Algérie, magistère, 2012)

e- Les coupoles :

Dans l'architecture néo-mauresque cet élément est utilisé à la fois comme point d'aération et d'éclairage zénital, ainsi que comme signe de richesse architecturale et artisanale.

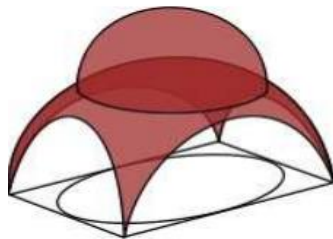
Les coupoles employées dans le style néo-mauresque, varient entre les coupoles à base octogonale, et à base circulaire, ainsi les coupoles sur pendentifs et coupoles à tambour sur pendentifs, (voir modèle n° 1,2,3,4).



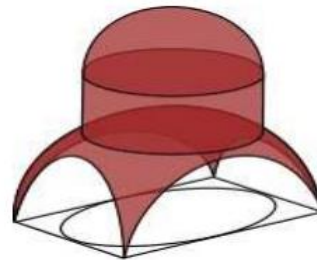
Modèle de Coupole n°01



Modèle de Coupole n°01



Modèle de Coupole n°03



Modèle de Coupole n°04

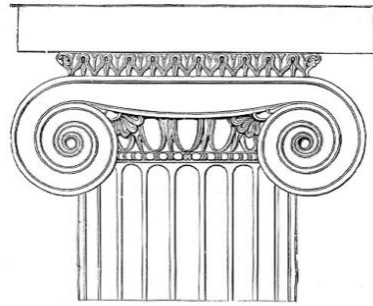
Figure 1.9 : Les Différents modèles de coupoles employées dans le style néo-mauresque.
(Source : cours matériaux et techniques ancien M2)

f- Les colonnes et chapiteaux :

Les chapiteaux les plus employés dans le style néo-mauresque sont : Chapiteau pastiche, orné d'une feuille d'acanthé au milieu et de volutes aux extrémités supérieures, Chapiteau pastiche semi engagé, orné et de volutes aux extrémités, (voir modèle de chapiteaux n°1, 2).



Modèle Chapiteau n° 1



Modèle Chapiteau n°2

Figure 1.10 : Différents modèles de chapiteaux employés dans le style néo-mauresque.

Source : Boulbène I,F,Le Style néo-mauresque en Algérie,magistère,2012.

Les colonnes sont généralement en marbre, présentant des futs lisses, droits ou galbés. Elles reposent sur des stylobates de formes régulières et arrondies aux angles, en pierre bleue ou en marbre au niveau des halls principaux, en maçonnerie au niveau des étages (voir modèles de colonnes n°1, 2).



Figure 1.11 : Colonne 1 à fût cylindrique



Figure 1.12 : Colonne2 à fût cannelé en torsade

3.4.2.les détails architectoniques :

Les arts et les techniques ornementales du style néo-mauresque sont très riches et diversifiés, allant de la céramique, la sculpture, la peinture, jusqu'à la mosaïque, ils sont employés sur tout type d'objets ou de matériaux. On distingue dans l'ornementation néo-mauresque des motifs végétaux, géométriques, épigraphiques et figurés, cependant leur combinaison reste très subtile et dans une harmonie envoutante qu'on n'y parviendrait presque pas à nuancer les différents motifs.

a -Les Revêtements au sol :

Le revêtement au sol qui interpelle en premier le visiteur est incontestablement la mosaïque en référence aux passé antique du pays, elle constitue un tableau aux géométries tantôt arrondies tantôt rectilignes rendue plus chatoyante par l'effet des couleurs et de la lumière venant des grandes baies du fond et des coupoles (voir modèles n 01, 02,03, 04.Et 08).

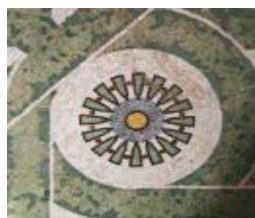
D'autres revêtements sont moins authentiques, des agencements de carrés de carrelage (voir modèles n° 05 et 07), ou encore le revêtement récent en marbre Blanc et noir (voir modèle n° 06).



Modèle n°01



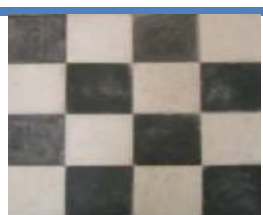
Modèle n°02



Modèle n°03



Modèle n°04



Modèle n°05



Modèle n°06



Modèle n°07



Modèle n°08

Figure n° 1.13: Différents modèles de Revêtements de sol employées dans le style néo-mauresque.

Source: Boulbène I,F, Le Style néo-mauresque en Algérie, magistère,2012

b- Revêtements pariétaux :

Un autre type de revêtement occupe une place capitale dans l'ornementation du style néo-mauresque, ce sont les carreaux de faïences ou zelijes.

Ces carreaux de céramiques recouvrent les galeries et les soubassements, et selon les motifs employés appartiennent au registre ottoman. Qui est un amas de modèles importés de divers pays par la régence ottomane.

Les différents modèles utilisés dans le style néo-mauresque peuvent être classés en plusieurs catégories. Les modèles à symétrie diagonale (voir figure n°01, 02, 03, 04, 05, 06, 07,08 ,09et 10), le modèle à double symétrie diagonale (voir modèle n°11), cependant les modèles dix et onze présentent une symétrie de deuxième ordre permettant l'assemblage tête-bêche qui, associé à l'assemblage normal, permet une foule de combinaisons. Un modèle à symétrie médiane (voir modèle n°12), ainsi que des modèles à quatre axes de symétrie (voir modèle n°13, 14, 15, 16).

Tous ces modèles sont dérivés de thèmes issus de la nature, combinaisons de motifs foliacés, de palmettes et de rinceaux, mis à part le modèle seize qui est une combinaison de formes géométriques. Ces modèles varient et emploient des décors fermés, c'est-à-dire achevés ou complets ; à l'exemple du modèle treize, et des décors ouverts qui tendent vers l'infini comme le modèle cinq.

Toutefois nous remarquons que l'usage d'une céramique présentant des motifs géométriques en relief a été utilisé pour des encadrements au niveau des façades et du hall (voir figure n°17)



Modèle N°01



Modèle N°02



Modèle N°03



Modèle N°04



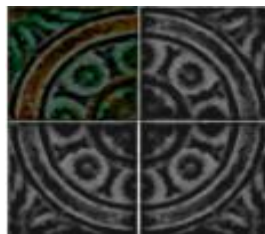
Modèle N°05



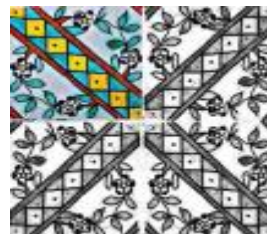
Modèle N°06



Modèle N°07



Modèle N°08



Modèle N°09



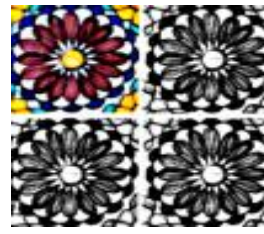
Modèle N°10



Modèle N°11



Modèle N°12



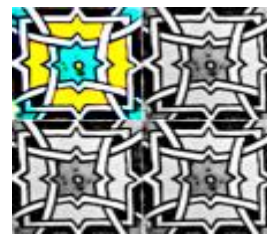
Modèle N°13



Modèle N°14



Modèle N°15



Modèle N°16



Modèle N°17

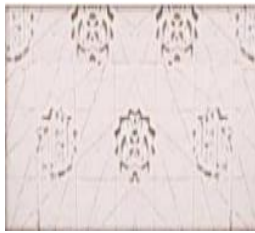
Figure N° 1.14 : Différents modèles de faïence ou zelijes employés dans le style néo-mauresque.

(Source: Boulbene I,F, Le Style néo-mauresque en Algérie, magistère, 2012)

c- Stuc ciselé :

Utilise dans les parties supérieures des murs au niveau des halls sont revêtues de trois motifs de stuc finement ciselé. Le premier suit une décoration géométrique (voir modèle n°01), le

deuxième est sous forme d'entrelacs courbés (voir modèle n° 02) et le troisième simule des inscriptions en kufique fleuri (voir modèle n° 03).



Modèle N°01



Modèle N°02



Modèle N°03

FIGURE 1.15 : Revêtements exécutés en plâtre sculpté.

(Source : Boulbenel, F, Le Style néo-mauresque en Algérie, magistère,2012)

d- La boiserie, menuiserie :

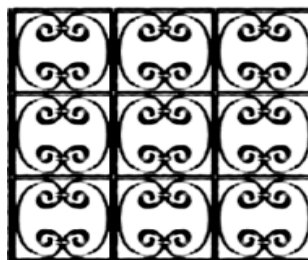
Le travail du bois dans le style néo-mauresque se démarque principalement par les portails d'accès en bois de cèdre et les élégantes balustrades des escaliers ainsi que les plafonds en bois ornés d'ouvertures avec motifs.

e- La ferronnerie :

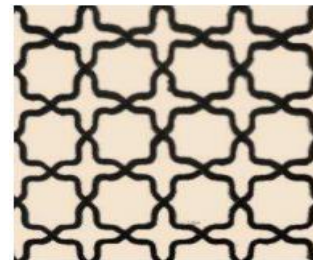
La ferronnerie employée dans le style néo-mauresque, varient entre Le barreaudage appliqué à l'extérieur de quelques fenêtres (voir figure n° 1.16), et Les balustrades emploient divers motifs combinés dans différentes postures.



Modèle N°01



Modèle N°02



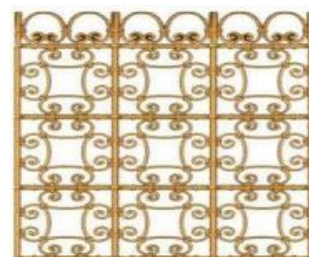
Modèle N°03



Modèle N°01



Modèle N°01



Modèle N°01

Figure 1.16 : Les différents modèles de ferronnerie utilisés dans les barreaudages et les balustrades.

(Source : Boulbenel,F ,Le Style néo-mauresque en Algérie,magistère,2012)

3.5. Les usages du patrimoine néo-mauresque :

Le style néo-mauresque ou le style Jonnart est devenue style officiel en Algérie après le circulaire instauré par Jonnart en 1905, qui ordonna le développement d'un nouveau style architectural réconciliant L'orient et L'occident.

Afin de matérialiser cette nouvelle image, plusieurs circulaires vont officialiser la directive de l'administration coloniale instituant le style néo-mauresque en tant que style officiel de l'état. Au début cette décision a concerné seulement les établissements scolaires comme les medersas et les écoles et les édifices de cultes comme les mosquées.

En effet, l'école coranique située à proximité du **mausolée de Sidi-Abderrahmane**, dans la Basse Casbah, est le premier édifice construit dans le style néo-mauresque. La Medersa, "destinée à l'enseignement supérieur des jeunes indigènes", a été inaugurée en octobre 1904 par le ministre de l'instruction publique et des Beaux-arts. Après l'émergence de cette idéologie, ce style va être imposé aux constructions administratives et publiques et aux édifices communaux comme : les hôtels, les postes, les mairies, les gares et les banques, et enfin il a arrivé aux villas et aux palais.

Alger et les grandes villes se dotent d'édifices utilisant un vocabulaire faisant référence à la culture locale : des medersas, des écoles, des postes, des mairies, des gares, des mosquées... un programme similaire a été appliqué, de **Constantine**, Bône, et après **Skikda** à l'Est, à **Oran** et **Tlemcen** à l'Ouest, les architectes ont construit des édifices types dans ces villes, notant l'exemple de la médersa d'Alger (1905), l'architecte Henri Petit conçoit celle de Tlemcen. De son côté Albert Ballu réalise la medersa de Constantine en 1909 et la gare d'Oran.

Enfin, La plus grande richesse de ce style a été réalisée à Alger : « le siège de La Dépêche algérienne (1906), actuel siège du Rassemblement national démocratique, **la Grande Poste (1910)**, la Préfecture d'Alger (1913), actuelle Wilaya, ou Les Galeries de France (1914), actuel musée d'Art moderne d'Alger (MAMA) ».

3.6. Reconnaissance de patrimoine néo-mauresque :

Le début des années 2000 marque un tournant important dans la politique algérienne de réhabilitation du bâti hérité de la période coloniale.

À Alger, les réalisations architecturales et urbanistiques françaises qui forment une part importante du paysage de la ville montrent des signes de grande vétusté et de vulnérabilité. Leur

prise en charge a été inscrite dans les priorités du Plan directeur d'architecture et d'urbanisme (PDAU 2000-2029) qui définit un programme d'interventions et de protection.

Les nombreuses opérations de réhabilitation lancées dans ce cadre ont été un formidable levier à l'investissement de la recherche universitaire sur l'architecture et l'urbanisme de la ville produite durant la période française.

À cet égard, deux évènements consécutifs et fondateurs ont fait date : le colloque « Alger : lumières sur la ville », qui s'est tenu à Alger en 2002 et l'exposition « Alger : paysage urbain et architectures, 1800-2000 », organisée à Paris et qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif réunissant plusieurs travaux de chercheurs d'horizons et de disciplines différents ¹⁷ (Chabbi-Chemrouk et al., 2002 ; Alger : paysage urbain..., 2003). Les contributions rassemblées à ces occasions, sans avoir la prétention d'offrir un bilan historiographique complet, ont revisité et renouvelé, par leur travail sur les archives, les postures épistémologiques mêmes de la recherche dans ce domaine, et ont ouvert le champ à de nombreuses pistes qui concernent aussi bien la formation et le développement des projets qui ont façonné la ville et le contexte de leur production que l'interprétation et la réception dans l'histoire contemporaine des idéologies, philosophies et politiques qui les ont engendrées.

En 2005, dans le cadre du programme « Patrimoines partagés » d'Euromed-Heritage¹⁸, la recherche sur l'histoire urbaine et architecturale d'Alger s'est enrichie d'un répertoire bibliographique construit au sein d'un vaste inventaire de travaux sur les villes et architectures des anciens terrains coloniaux (xix^e -xx^e siècles) qui, au-delà de présenter des notices exclusivement occidentales, a intégré plus largement la production académique locale repérable notamment dans certains catalogues du réseau des centres de recherche français à l'étranger¹⁹.

Aujourd'hui, en Algérie, et après deux décennies de recherche sur la place de l'architecture et de l'urbanisme produits en situation coloniale, l'heure est au discours sur la patrimonialisation

¹⁷ Achir, 2015 : Fériel Achir, Léon Claro et l'École des Beaux-arts d'Alger : entre classicisme et modernité, mémoire de master, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger – LVAP/EPAU, Alger, 2015.

¹⁸ Aiche, 2008 : Boussad Aiche, « L'art déco et les prémisses de l'architecture moderne à Alger », dans Antonio Bravo Nieto (dir), *Arquitecturas Art déco en el Mediterraneo. I Congreso internacional Ciudad y patrimonio, Art Déco, modelos de modernidad*, Barcelone, 2008, p. 255-286.

¹⁹ Aiche, 2011a : Boussad Aiche, *Architectures des années trente à Alger. Les figures de la modernité*, thèse de doctorat, université Michel de Mon

de certains fleurons architecturaux de cette période qui s'imposent par leur qualité esthétique exceptionnelle comme par leur place dans la mémoire affective des Algérois et des Algériens.

Ce processus de reconnaissance, au titre de patrimoine national, de l'héritage bâti lié à la période coloniale, même s'il demeure encore problématique, semble engagé, tout au moins sans réelle ambiguïté, dans les milieux de la recherche universitaire qui enregistrent, en particulier pour les dix dernières années, un accroissement considérable de travaux monographiques sur l'histoire de l'art, de la ville et de l'architecture algérienne des XIXE et XXE siècles, explorant les formes de production de l'espace urbain et des objets architecturaux et axés le plus souvent sur l'analyse des politiques urbaines ou sur les formes du pouvoir colonial et ses impacts sur la question esthétique.

3.7. Analyse des exemples :

Afin de pouvoir mener une lecture savante du langage architectural néo mauresque en Algérie, et cerner le processus de sa patrimonialisation, Nous avons choisi deux édifices publics emblématiques (voir tableau) de la première tendance du néo mauresque, une tendance qui a manifesté de la richesse et de la pluralité dans les éléments architecturaux et ornementaux.

Les exemples choisis sont de régions et de programmes différents et conçu par des architectes différents, qui sont à savoir ; la medersa de Constantine, et le musée Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (le MAMA).

Le spécimen	Année d'inauguration	L'architecte	Fonction initiale	Fonction Actuelle	Année de reconversion
La medersa de Constantine	1909	Pierre - Louis Bonnel, sur les dessins de Albert Ballu	Equipement Educatif	centre dédié aux figures historiques et culturelles de la ville de Constantine	2000
<u>grand magasin</u> Aux Galeries de France	1913	Henri Petit	Equipement Commercial	Le musée Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger	2006

Tableau N°1.1 : Présentation Des Spécimens

a- La Medersa de Constantine :

- **Présentation :**

« Les Medersas lieux devenus laïques depuis 1902, à la suite d'une dépêche du ministre de l'instruction publique des beaux-arts. [...] Le choix stylistique adopté pour les medersas constitue non seulement l'un des premiers modèles d'interprétation de l'art mauresque envisagé dans son application algérienne, mais aussi l'une des premières tentatives visant l'adaptation de l'enseignement religieux musulman, à l'enseignement républicain français». ²⁰

La Medersa de Constantine est l'un des emblèmes de l'architecture néo-mauresque. Cette institution se voyait à l'instar de la Medersa d'Alger et de celle de Tlemcen²¹, attribuer comme rôle de former des auxiliaires musulmans assurant la liaison entre l'administration française et les populations musulmanes pour une domination plus efficace.

Construite entre 1906-1909 par l'architecte Pierre -Louis Bonnel, ses dessins ont été établis par Albert Ballu occupant à l'époque le poste d'inspecteur général du service d'architecture de l'Algérie. Elle fut inaugurée le 24 avril 1909 par le gouverneur général Jonnart. Après plusieurs reconversions, l'édifice occupe aujourd'hui la fonction de « **centre dédié aux figures historiques et culturelles de la ville de Constantine** ». ²²

²⁰Oulebsir Nabila, « Les ambiguïtés du régionalisme : le style néo mauresque », Cohen Jean-Louis, Oulebsir Nabila, Kanoun Youssef, Alger, Paysage urbain et architectures, 1800-2000, Les éditions de l'Imprimeur, Paris, 2003, pp. 104-125

²¹Le mot medersa était conservé par les autorités françaises qui ont institué trois medersa en Algérie : à Constantine, Tlemcen et Médéa (cette dernière a été transféré à Alger en 1851) 14 Une reconversion venue suite à une opération de réhabilitation à l'occasion de la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe pour l'année 2015 »

²²Une reconversion venue suite à une opération de réhabilitation à l'occasion de la manifestation « Constantine, capitale de la culture arabe pour l'année 2015 ».



Figure1.17 : Inscription en mosaïque, en guise d'acte de naissance de la medersa de Constantine, côté gauche du hall d'entrée.
(Source : Boulbene Ines Ferial ,2010)



Figure 1.18 : Insertion de la Medersa de Constantine dans le front urbain de la vieille ville.
(Source : Boulbene Ines Ferial ,2010)

- **Lecture de la façade :**

Une façade captivante avec ses quatre petites coupoles vertes et son dôme central nervuré, elle est composée de trois corps principaux (figure 1.18). Le corps central symétrique par rapport au portail, et deux autres corps qui ne sont que les ailes latérales qui s'intègrent parfaitement avec les gorges du Rhummel. L'édifice est doté d'une entrée monumentale, enjambant la rue principale par des escaliers, assortie à un vestibule avec un porche est marquée par un gigantesque arc en plein cintre encadrent les portails d'entrée, celui-ci est inséré dans un autre de la même forme contenant à l'intérieur un décor polylobé. Ayant de part et d'autre deux pilastres à chapiteau pastiche adossé au mur et orné d'un arc en accolade qui sort en saillie.



Figure 1.19 : la symétrie de la façade
(source [HTTP://ADCHACARTES-POSTALES-CONSTANTINE.BLOGSPOT.COM](http://ADCHACARTES-POSTALES-CONSTANTINE.BLOGSPOT.COM))

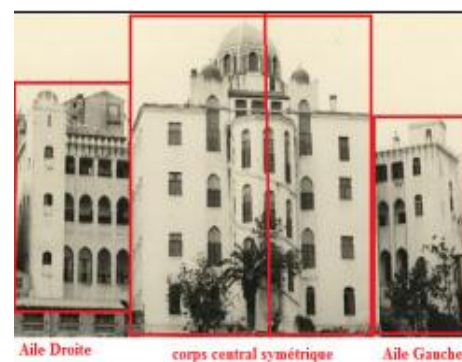


Figure 2.20: décomposition de la façade (source : <http://www.engival.fr/const-MEDERSA.HTM>)

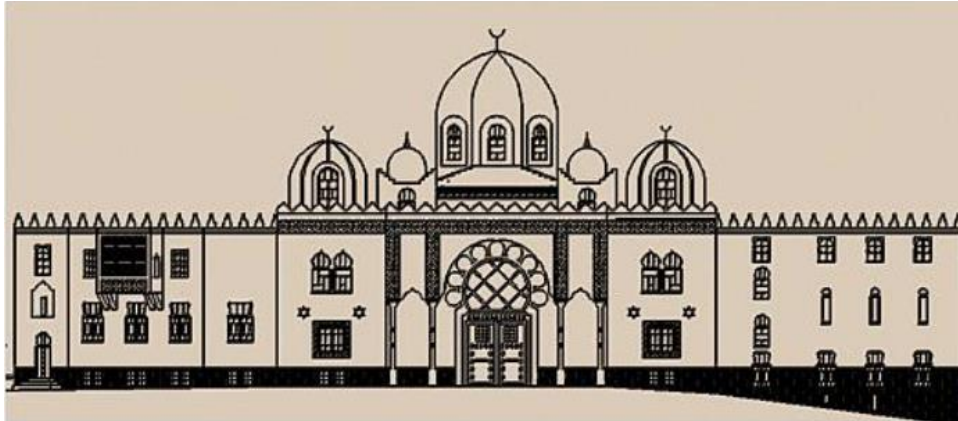


Figure 1.21: la façade principale de la Medersa de Constantine
(source : <http://www.engival.fr/const-MEDERSA.HTM>)

- **Analyse des segments morphologiques :**

Le traitement ornemental de la medersa est très riche, basé sur l'emprunt de plusieurs éléments architecturaux locaux et occidentaux.

La medersa est dotée de huit coupoles rappelant l'architecture ottomane, elles sont classées en quatre modèles :

Modèle « 1 » : la coupole centrale Nervurée à huit pans, chaque pan contenant une ouverture en saillie encadrée d'un arc outrepassé, elle repose sur un tambour octogonal.

Modèle « 2 » : les deux coupoles qui donnent sur la façade principale, elles sont Posées directement sur la terrasse, elles portent des nervures extérieures et comportent quatre ouvertures en arcs en plein cintre.

Modèle « 3 » : La coupole située sur l'aile droite, elle est à huit pans, et repose sur un tambour carré et marque l'accès à la terrasse.

Modèle «4 » : les quatre petites coupoles qui entourent la coupole centrale, elles sont à base carrée.



Figure 1.22 : les huit coupoles de la medersa
(Source : yannarthusbertrand.org)

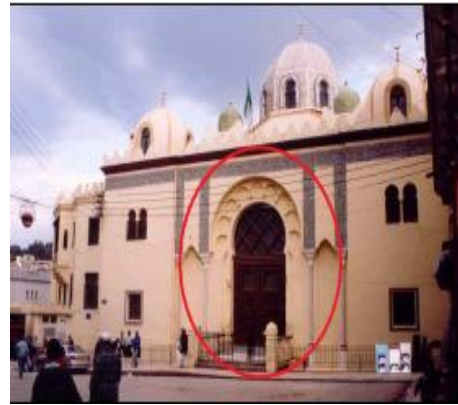


Figure 1.23: le portique de la medersa (source : <http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr>)

A l'image des portails des palais et demeures ottomanes, le portail de la medersa (figure 1.23) est robuste, à deux ouvrants il est en bois de cèdre, décoré avec des clous alternés. Sa partie supérieure est en forme d'arc outrepassé vitré et décoré en croisement de menuiserie.

Les fenêtres de la medersa sont de tailles importantes et se caractérisent par leur rythme et leur alignement rappelant l'architecture européenne. Elles se démarquent par plusieurs typologies carrées ou encadrées dans diverse formes d'arcs en référence à l'architecture arabo-musulmane. A l'image des fenêtres les arcs déployés sont de diverses formes l'arc brisé, l'arc brisé outrepassé, l'arc surhaussé, l'arc surbaissé, l'arc plein cintre, et ils sont nombreux, un choix justifier par l'affirmation de l'aspect arabisant de l'édifice. Toujours dans le but d'arabiser la medersa l'architecte a choisi d'orner son édifice par des merlans et des corniches (fig 16), les merlans au niveau de l'entrée principale et les ailes latérales, et les corniches en tuile marron en harmonie avec les bâtisses avoisinantes qui couvrent le corps central de la façade principale et partie de la toiture entre les quatre coupoles qui entourent la coupole centrale.

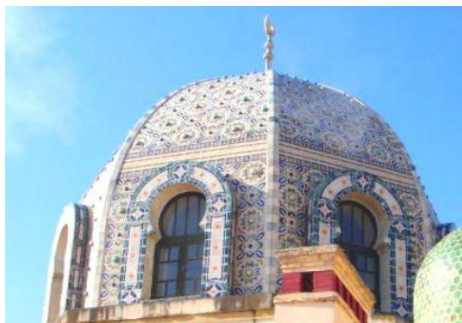


Figure 1.24: détails architectoniques
(source : [HTTP://ADCHACARTES-](http://ADCHACARTES-)

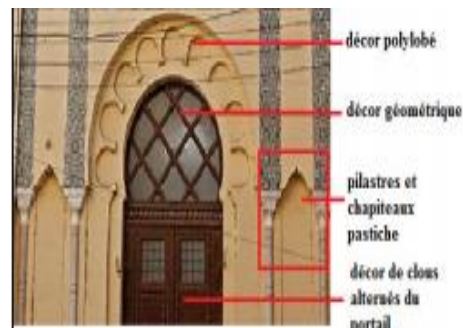


Figure 1.25 : éléments décoratifs
(Source : <http://adchacartes-postales-constantine.blogspot.com>)

- **Les éléments de décor extérieur :**

La façade de la medersa présente peu d'ornementation, celle-ci se présente au niveau du corps central avec des pilastres et des chapiteaux pastiches de ces chapiteaux sortent des bandeaux verticaux en mosaïque de faïence qui rejoignent un autre horizontal couronnant cette partie de la façade. On trouve aussi des colonnades à chapiteau séparent les fenêtres jumelées de l'étage.

Un décor géométrique orne les grilles des fenêtres, et un encadrement en faïence décore les fenêtres de forme carrée. Sur l'aile gauche, on trouve un moucharabieh posé sur un support en escalier inversé décoré d'un bandeau de faïence construit en maçonnerie et non en bois selon la tradition constantinoise, cet élément est utilisé pour des raisons purement décoratives.

La grande coupole elle est revêtue d'une céramique blanche et des tons de bleus. Alors que les quatre coupoles qui l'entourent sont couvertes de pièces hexagonales en céramique verte.

- **Diagnostic :**

En 2011, Des stigmates circulaires, envisageant d'un début d'affaissement, étaient visibles juste à l'entrée principale de la Medersa de Constantine. Selon un architecte de la cellule de réhabilitation et de sauvegarde de la vieille ville, siégeant au 1er sous-sol de la Medersa, c'est dû à des fuites d'eau ou à des réparations mal exécutées du réseau mitoyen d'eau potable et d'évacuation des eaux usées.

Sur le chantier de réhabilitation de l'édifice, entamé en 2014, la phase de réparation des infiltrations d'eaux et du confortement de plusieurs endroits de la bâtisse est finalisée.

Selon le même architecte, le bâtiment est en bonne état et durera encore à condition de lui assurer un entretien régulier.

b- Le musée Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger

- **Présentation :**

La construction des ex-Galeries de France d'Alger commence le 18 décembre 1913, l'édifice comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et trois étages avec une superficie totale de 3000 m².

Le bâtiment se présente dans une architecture mauresque avec des dômes, des coupoles, de magnifiques fiances de soupiraux et un minaret haut de 38 mètres abritant une horloge dont le diamètre est de 2,5 mètres.



Figure 1.26 : Catre postal de grand magasin Aux Galeries de France
source: <https://www.alamyimages.fr>



figure 1.27 : le MAMA après sa fermeture au public
Source : <https://www.alamyimages.fr>

Richement décoré à l'intérieur, on accède aux étages supérieurs par deux ascenseurs et un impressionnant escalier en double révolution habillé en acajou.

L'édifice garde sa fonction commerciale après l'indépendance de l'Algérie où il sera transformé en Galeries Algériennes jusqu'à la fin de 1980.

Après une période de fermeture de plus de 26 ans et dans le cadre de l'avènement d'Alger capitale de la culture arabe en 2007, les ex-Galeries de France sont restaurées et reconvertie en musée.

Le projet est initié dès 2006 par un concours d'architecture remporté par l'architecte Halim FAIDI.



Figure N° 1.28: l'intérieur de musée MAMA avant et après les travaux de réhabilitation
Source : <https://grupoacerta.com/project>

- Depuis le mois de Janvier 2020, Le musée est fermé à nouveau pour travaux confortement.

Synthèse :

Dans le premier exemple, nous avons essayé d'analyser le langage architectural du bâtiment, on a constaté qu'ils présentent des éléments architecturaux et décoratifs, d'influences mauresques greffées sur une façade répondant aux lois de composition et d'assemblage européennes néoclassique. Et cela constitue les points de similitudes qui définissent le style néo mauresque en Algérie.

L'édifice de la medersa de Constantine traduit parfaitement la fusion établie entre l'architecture classique européenne et celle mauresque de l'Algérie en renfermant toutes les finesses de cette alliance présentant une façade simple et austère.

Dans la Medersa de Constantine on ressent l'influence de l'architecture ottomane, cela est probablement dû à la richesse de la ville en monuments de cette dynastie turque à l'encontre des autres dynasties.

Dans deuxième exemple, Le musée Public d'Art Moderne et Contemporain d'Alger, Cette œuvre architecturale qui exprime un effort d'interprétation de la culture du milieu où elle se dresse se retrouve fermée après sa reconversion.

Projet très audacieux lié à la création du MAMA, la transformation des Galeries sous la direction de l'architecte Halim Faïdi inscrit l'Algérie dans la modernité artistique tout en sauvegardant un patrimoine architectural précieux.

Les félicitations du ministère de la Culture adressées aux différents artisans et aux équipes architecturales et artistiques ont déclenché une fréquentation enthousiaste du public.

Comme projet pilote pour la sauvegarde des monuments historiques, l'intégration des différentes contraintes doit permettre d'offrir une sécurité globale pour le site et ses usagers. Dans cette perspective, l'application d'une protection parasismique à un édifice existant suppose de la méthode. Or, les possibilités peuvent être différentes selon les étapes du projet. Il est donc nécessaire de distinguer différentes phases où réduire la vulnérabilité sismique. Selon l'architecte, Halim Faïdi, un agenda politique majeur vient interférer dans son travail de l'architecte celui de son équipe, et le musée a été livré avant les délais prévus ce qui a causé La dégradation du bâtiment actuellement.

Conclusion partielle 01

Au cours de ce chapitre nous avons essayé d'éclaircir les concepts de base de notre étude.

Premièrement, nous pouvons retenir que la patrimonialisation est un processus complexe et riche, il peut être identifié comme le passage d'un bien culturel matériel ou immatériel à un patrimoine reconnu, approprié et valorisé. Le changement est omniprésent tout au long des différentes étapes de son processus, qui débute avec la sélection, puis la justification, ensuite c'est l'étape de la conservation et enfin la valorisation et la mise en exposition. Le patrimoine subit d'abord le changement de statut, puis le changement d'état, et enfin changement d'usage. Trois principaux critères conditionnent le déclenchement de ce processus : la communication, la scientificité et l'économie. La finalité, est d'arriver à construire une ressource patrimoniale qui suscite différents enjeux : enjeux identitaires et culturels, sociaux d'appropriation et aussi économiques lié à a valorisation marchande et touristique du bien en tant que ressource susceptible de générer de la valeur monétaire.

Deuxièmement, l'analyse du style architectural néo-mauresque a mis en évidence : les conditions de son émergence en tant qu'un style moderne qui s'inspire de la tradition architecturale locale, son contexte géographique (Europe, Amérique et Maghreb), ainsi que ces caractéristiques (la diversité, la richesse de ses détails architecturaux, architectoniques et esthétiques - portes, fenêtres, arcs, coupoles, minaret, etc.), des matériaux (bois, stuc, faïence, ferronnerie, ...). En outre, l'analyse des exemples a permis de révéler concrètement ces valeurs : architecturale, esthétiques et constructives, mais a permis également d'identifier les valeurs d'usage et les formes d'appropriation des cas analysés.

Enfin, les deux concepts « *Patrimoine* » et « *Durabilité* », apparaissent comme deux notions consensuelles et intimement liées. Elles ont acquis une légitimité scientifique par les spécialistes et elles deviennent unanimement partagées par les décideurs et responsables locaux. Patrimoine, Patrimonialisation et Développement Durable traduisent la volonté de mieux intégrer la dimension temporelle, de mieux articuler le temps présent des sociétés à leur passé et à leur avenir, dans une logique de transmission et de solidarité intergénérationnelle.

Chapitre II.
**La Grande Poste : Histoire Urbaine,
Monographie Architecturale et Diagnostic
Actuel.**

Introduction :

Si un monument devait symboliser la ville d'Alger, ce serait certainement encore sa Grande Poste, Hérité de la période coloniale, située à la rencontre des rues Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi, les axes les plus commerçantes du centre-ville. C'est un édifice qui date de la période coloniale, et cela peut paraître inconvenant et déplacé de qualifier une œuvre des anciens occupants de symbole de la capitale d'un pays indépendant. Mais l'imaginaire se construit souvent en dépit ou à l'encontre des valeurs politiques et morales.

Il s'agit principalement d'évaluer objectivement les valeurs du monument déjà classé sur la liste des biens culturels national par les services du ministère de la culture et des arts.

Pour bien maîtriser l'analyse et l'évaluation de la Grande Poste d'Alger et aborder tous ses aspects, nous avons opté pour une approche analytique qui consiste à analyser le monument en deux partie : la composition extérieure et la composition intérieure.

1. Présentation et histoire de La Grande Poste d'Alger

1.1. Présentation de la Grande Poste d'Alger :

« Monument emblématique néo mauresque, et pôle d'attraction touristique incontournable dans la capitale. Elle est implantée dans un lieu stratégique mettant en relief une histoire urbaine chargée d'événements importants dans le processus de formation et de transformation de la ville. Un espace privilégié d'implantation de grands projets urbains. »¹ Conçu par les architectes Jules Voinot et Denis Marius Toudoire et inauguré en 1913. Destiné initialement aux PTT (Poste, Télégraphe et Téléphone), puissante institution de service public durant l'époque coloniale et même après l'indépendance.

Aujourd'hui, elle est en projet de réaménagement en musée d'histoire de la poste et des télécommunications de l'Algérie.

¹ Samar Kamel, La grande poste d'Alger : Un joyau de l'architecture néo mauresque, leçon d'histoire, revue vie de villes, Numéro : N° 01 Janvier 2005, pp 68-70.



Figure°2.1- Boulevard Laferrière et rue d'Isly, Vue aérienne
Source: (C'ÉTAIT "LA-BAS" L'ALGÉRIE... MON PAYS s.d.)

La Grande Poste est implantée dans un lieu privilégié mettant en relief une histoire urbaine chargée d'événements important dans l'histoire de la ville d'Alger ; c'est le boulevard Laferrière (l'actuel khemisti), convoité depuis plusieurs décennies par de grands projets, à savoir :

- L'hôtel de la Dépêche en 1906.
- La grande poste en 1913.
- Le palais du gouvernement en 1930.
- Le forum du palais en 1936.
- La bibliothèque nationale en 1952.
- La rampe Tafourah en 1958 pour lier la grande poste au port.
- Le théâtre de verdure, le centre commercial et la bouche de métro en 1987.

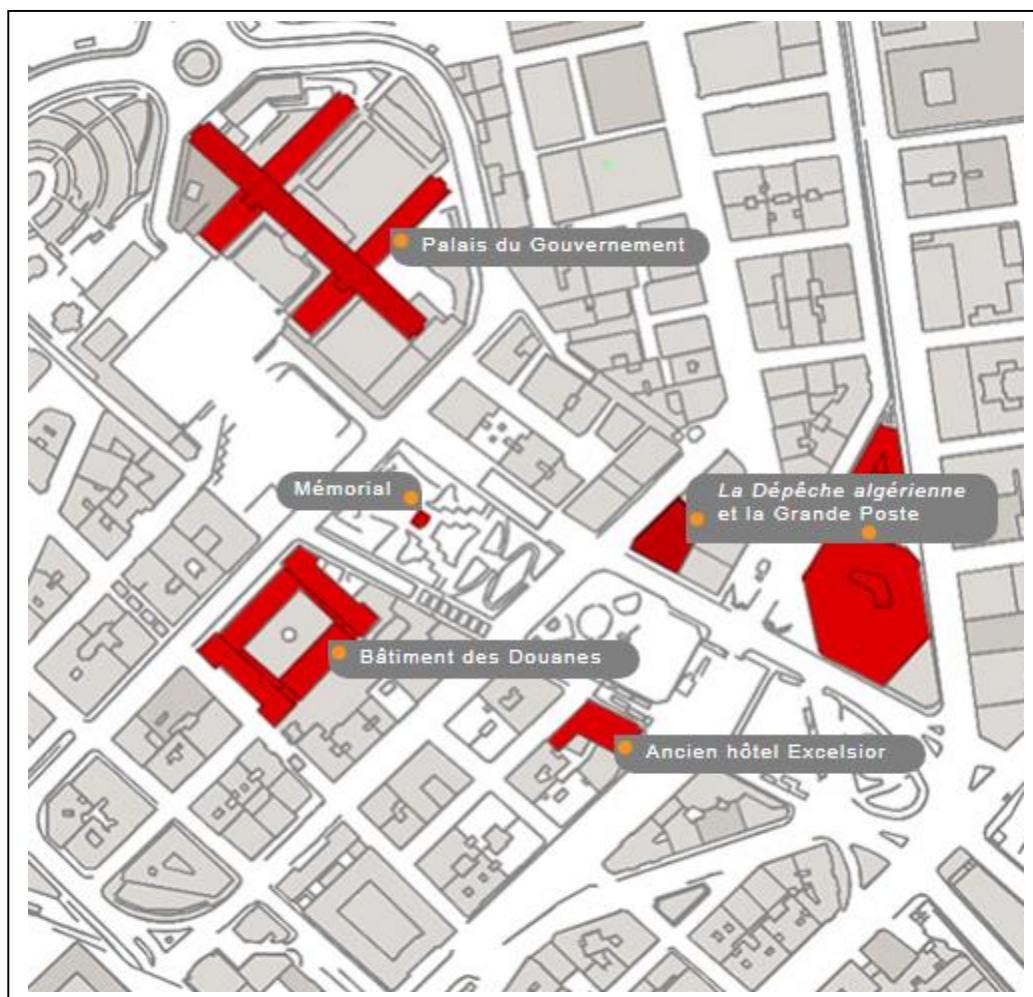


Figure N°2.2 - Vue en plan de Boulevard Laferrière
Source: Auteur

1.2. Histoire urbaine de la Grande Poste d'Alger :

« L'hôtel de postes près du square Laferrière, fût édifié en 1913 approximativement sur l'emplacement de l'église anglicane. Les Algériens l'appelèrent tout de suite la Grande Poste»¹

¹Teddy Alzieu : Mémoire en images ALGER, Ed : Alan Sutton, 2000. P 40- P 41.



FIGURE 2.3 : L'hôtel de postes près du square La ferrière, fut édifié en 1913 approximativement sur l'emplacement de l'église anglicane.

Source : Vitaminech.com

L'histoire commence en 1903, l'Algérie est occupée depuis 1830 par la France. Charles Célestin Jonnart, nouveau gouverneur général en Algérie compte célébrer en grande pompe de centenaire de la colonisation en 1930. Pour cela il veut imposer un certain cachet architectural aux constructions publiques donnant naissance à ce qui sera appelé l'architecture néo-mauresque dans l'Alger la coloniale.

C'est au niveau de la trace de l'ancienne fortification que s'est développé notre édifice. En 1839, le ministre de la guerre décidait que les limites ne seront plus les fortifications turques mais une nouvelle muraille qui va au nord jusqu'au-delà du fort des 24 heures et au sud Jusqu'au fort de Bab-Azzoun.

Eugène de Redon produit un nouveau plan de la ville en 1884 pour la réalisation de la cité européenne, les fortifications qui constituent une limite de croissance furent démolies. C'est à ce moment-là que se situe la mutation d'Alger de la ville militaire au centre tertiaire.

Le projet de Redon se veut un agrandissement et un embellissement de la ville en regroupant les deux municipalités d'Alger et de Mustapha.

Le projet de Redon fut proclamé par le décret de 10 avril 1904, elle sera concrétisée par l'aménagement d'un boulevard de sud – Laferrière - 72m d'ouverture qui va modifier sensiblement le visage de la ville.

A proximité de la Grande Poste se trouvait une église anglicane de style anglo-saxon, avec de splendides vitraux fabriqués en Angleterre, réalisée au profit d'une communauté anglaise venue s'installer à Alger. (Figure n° 2.4)

L'importance de ce lieu incite les services d'urbanisme à ordonner sa démolition et sa restitution par l'actuelle église d'Addis-Abeba en 1909. (Figure n° 2.5)



Figure 2.4 La chapelle anglicane qui disparaîtra

Source : alger-roi.fr



Figure 2.5 :Le paysage sans la grande poste

Source : alger-roi.fr

Après la démolition de l'église, la question de l'édification d'une poste ayant une aire d'influence conséquente à l'échelle de la ville d'Alger, voire du territoire, s'est posée. Le style à adopter est guidé à cette période du XXème siècle par les directives de l'administration coloniale d'arabiser les formes architecturales des édifices publics de la ville. (Figure n°2.6)

Pendant la conception, les architectes Voinot et Tondoire, en 1911, proposèrent dans la maquette d'étude un édifice ressemblant à la forme actuelle mais avec une sorte de minaret (figure 03) très imposant ayant des allures de Big-Ben, le fameux carillon de la ville de Londres (la proposition fut refusée).

La construction du nouveau monument fut commencée en 1910 et inauguré en 1903.



FIGURE 02.07 : Maquette d'étude de la Grande Poste : le minaret en forme de Big-Ben n'a pas été retenu dans le projet définitif. Source : alger-roi.fr



FIGURE 02.06 Photo de Charles Célestin Auguste Jonnart Source : alger-roi.fr

2.2. Situation géographique de la Grande Poste d'Alger :

La grande poste d'Alger est situé dans la commune d'Alger centre, au sud-est de chef-lieu de la wilaya d'Alger.

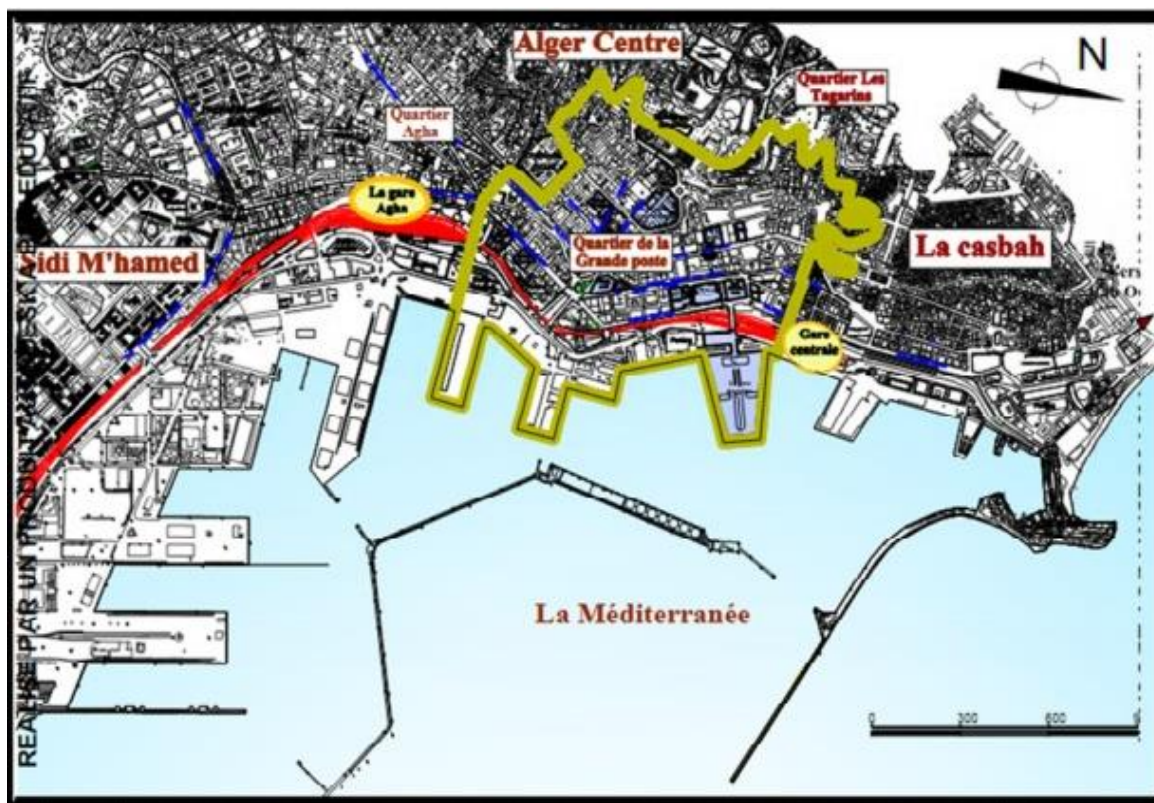


FIGURE 02.10 : situation géographique de la grande poste d'Alger
Source : Auteur

2.3. Accès à la grande poste d'Alger :

Etant donnée sa position urbaine articulaire (04 grands boulevards le ceinturent), l'accessibilité à la Grande Poste se fait principalement par la rue Ben M'hidi, Le Boulevard Ben Boulaid, La Rue Asselah Hocine, et Le Boulevard Khemisti.



Figure 02.11: Accès à la Grande Poste d'Alger depuis la rue Ben M'hidi
Source : auteur



Figure 02.12 : Accès à la Grande Poste d'Alger depuis le boulevard Ben Boulaid
Source : auteur



Figure 02.13 Accès à la Grande Poste d'Alger depuis le boulevard khemisti
Source : auteur



Figure 02.14 : Accès à la Grande Poste d'Alger depuis Rue Asselah Hocine
Source : auteur

3. Monographie architecturale de l'édifice :

3.1. Décomposition spatiale et fonctionnelle :

a- Lecture de la façade :

- Façade urbaine :

Nous avons porté notre choix sur un axe coïncidant avec le boulevard de Mohamed Khmisti (Figure), orienté vers le Sud-est, il constitue la limite de la ville coloniale. Il concentre des équipements importants tels que : l'hôtel l'Aurassi, la bibliothèque nationale, le palais de gouvernement, et **la grande poste**.

C'est un espace ouvert à grande lisibilité offrant une ouverture vers la mer.



Figure 02.15 : Le boulevard Mohamed Khmisti.
Source. Photo prise par H. Faïdi.

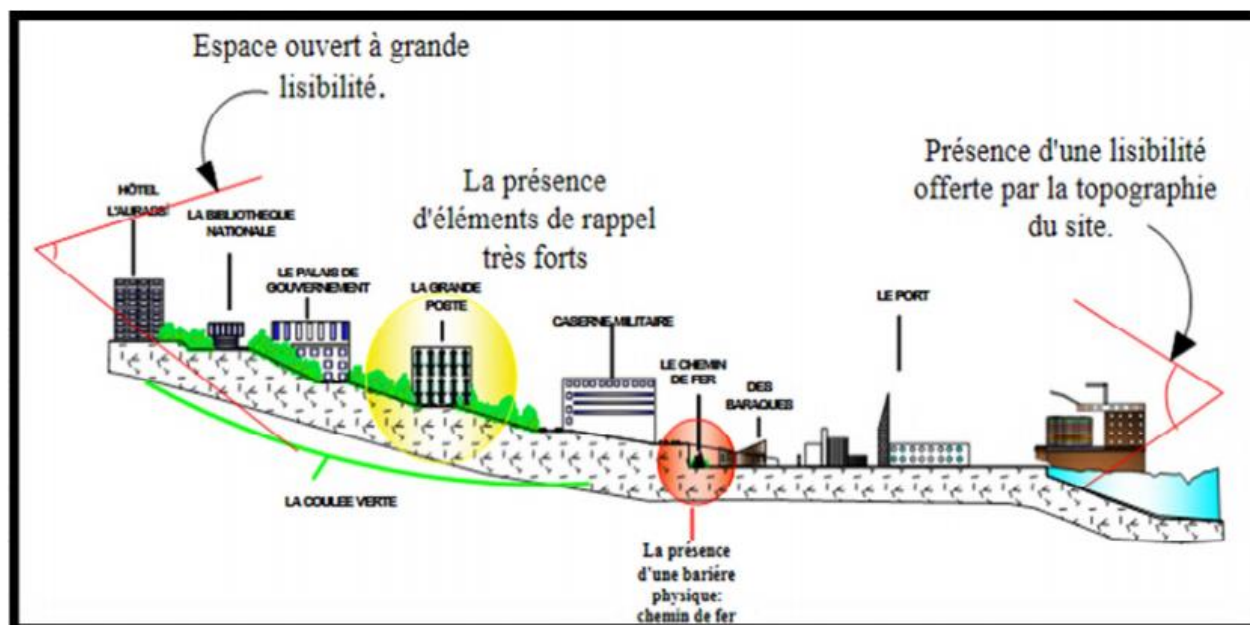


Figure 02.16 : Coupe schématique de boulevard Mohamed Khmisti.
Source : slideshare.net



Figure 02.17 : Façade urbaine qui donne sur la mer
Source : slideshare.net

- **Façade de l'édifice :**

Une façade imposante par sa hauteur, elle présente une parfaite symétrie, une symétrie qui s'apparente à l'architecture européenne classique. Elle peut être divisée en trois unités significatives (Figure 02.18), une unité centrale qui assure la monumentalité de l'édifice par une entrée majestueuse (Figure n° 02.18) au haut d'un large escalier en marbre couleur ombre, qui apparaît sous un porche que décorent trois arceaux en fer à cheval, s'ouvrant sur trois voûtes en coquilles et reposant sur de robuste colonnes. Cette forme d'entrée en trois parties est très fréquente dans l'architecture occidentale, elle n'est pas utilisée dans l'architecture islamique. Les deux unités latérales qui sont identiques et qui représente la deuxième typologie de façade, sont caractérisées par l'alignement des ouvertures rythmiques, qui dialogue parfaitement avec les bâtiments mitoyens. Ces trois unités sont surmontées d'une galerie somptueuse, richement décorée, ce qui assure le couronnement et le prestige de l'édifice.

La jonction entre l'unité centrale et les deux unités latérales est assuré par deux tourelles couronnées de deux coupoles qui confirment encore la splendeur de l'édifice.



Figure 2.18: composition de la façade de l'édifice
(Source : Auteur)



Figure 02.19: détails de l'entrée monumentale
(Source : Auteur)

- b. Lecture des plans :**

La disposition de l'édifice répond aux impératifs de la parcelle et de l'alignement sur l'espace public. Avec une salle octogonale centrée autour de modules rectangulaires.

Le bâtiment révèle en plan comme en élévation une typologie spatiale caractéristique de l'architecture européenne de XIXème siècle par son principe d'axialité.

L'accès principal, marquée par des larges escaliers et par 4 massifs colonnes, est régi par un axe, autour duquel s'organise symétriquement l'ensemble des espace interne (voir photo de plan)

Le bâtiment est composé d'un rez de chaussée et de trois étages, ces derniers sont précédés par deux sous-sols.

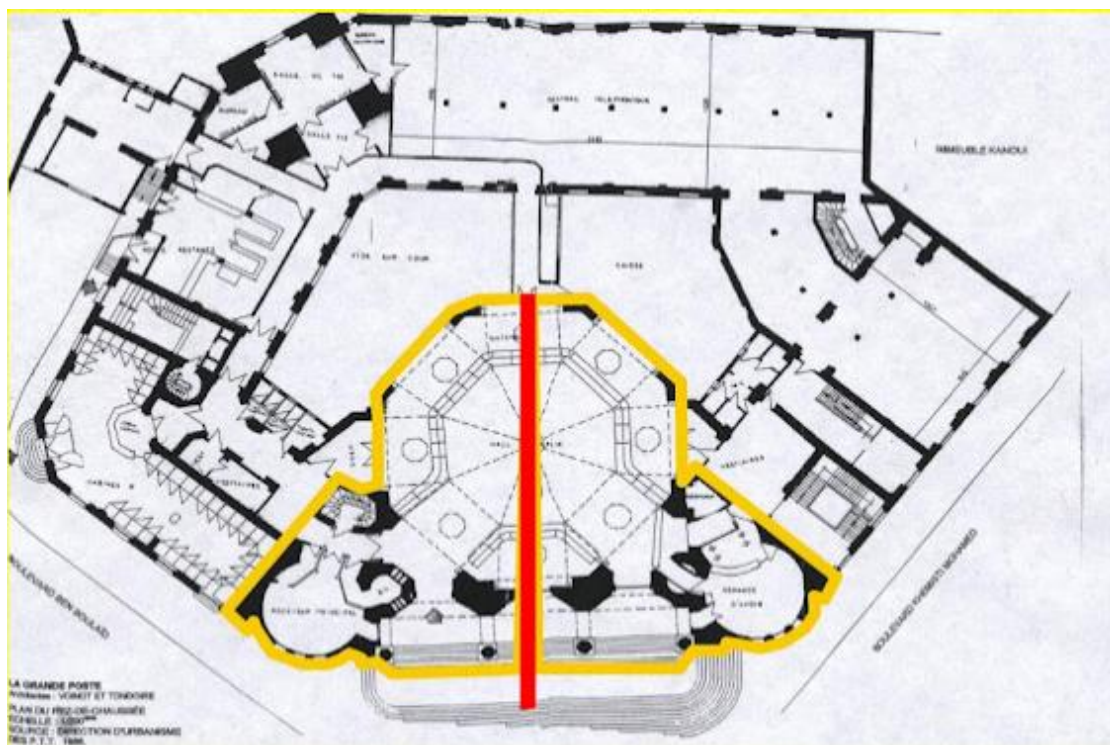


Figure 2.20: vue en plan de rez de chaussé de la Grande Poste

Source : plan 2015 : [fr.slideshare.net/midadkalimatmouna/ la grande poste d'alger](http://fr.slideshare.net/midadkalimatmouna/la-grande-poste-d-alger)

- **Les étages :**

Chaque étage est composé de plusieurs salles occupées par des bureaux administratifs, il y'a ceux appartenant à Algérie poste, ceux appartenant à la C.N.E.P Banque, d'autres occupés par les services d'Algérie Télécom, le reste des bureaux est occupé par les service du télégraphe.

Ces étages sont reliés par des escaliers et des issues de secours.

- **Les sous- sols :**

Sur la rue Asslah Hocine, il existe un premier sous-sol qui est composé de sept espaces aménagés en garage pour véhicules. Au-dessus se trouve le deuxième sous-sol ou existent les cuisines, la salle de prières, la salle d'archives des chèques postaux et des bureaux administratifs.

3-2- Système constructifs :

Les techniques constructives utilisées dans la construction de la Grande Poste d'Alger sont le mélange entre les techniques traditionnelles basées sur l'utilisation des matériaux locaux et les techniques modernes en adoptant les nouveaux procédés de construction en béton armé et en acier.

a) Les murs :

Les murs sont des murs porteurs « les gros murs » de 50 à 70cm d'épaisseur, construits en moellons jointoyés par un mortier de chaux et remplis de tout venant. Ces murs servent comme l'enveloppe portante de la construction, et possèdent une grande qualité technique thermique et phonique.

b) Les Matériaux :

Les matériaux utilisés dans la construction de la Grande Poste d'Alger sont : le bois, la pierre (brique, moellons mortiers, marbre), le plâtre, de la chaux hydraulique ou grasse et la faïence.

- **Le bois** : était utilisé pour les fenêtres et les portes

- **La pierre** : 2ème matériau le plus important dans la construction de la Grande Poste d'Alger, fut utilisée à des fins structurelles et décoratives. L'une des caractéristiques de la pierre est qu'elle soit très solide lorsqu'elle est soumise à des forces de compression mais plus faible lorsqu'elle subit des forces de tensions ; on l'utilise donc rarement pour les poutres, mais couramment pour les colonnes et les murs. La pierre la plus employée est le marbre, utilisé pour les colonnes et pour le sol du patio mais aussi pour les fontaines.

- **Le stuc** : l'utilisation la plus répandue du gypse et celle du plâtre fin connu sous le nom de stuc ; celui-ci peut être moulé ou sculpté et permet d'obtenir à peu près n'importe quelle forme en 3 dimensions, il est utilisé pour la décoration des arcs, des murs, des plafonds et des coupes de la Grande Poste d'Alger.

- **La faïence** : utilisée pour la décoration des murs et des sols, comme le marbre, la faïence était importée de Tunisie (faïence wled Chemla) ou d'Italie ou de Finlande.

- **Le béton armé** : utilisé pour la construction des coupes, des piliers et des dalles en corps creux du bâtiment.

- **La brique creuse :** L'utilisation des de différents calibres pour la construction des cloisons de l'édifice.

L'intervention du colonialisme est matérialisée par l'utilisation des matériaux moderne comme les profilés métalliques pour remplacer les solives en bois pour permettre de plus grandes portées.

3-3- Détails esthétiques et architecturaux :

Les éléments d'architecture :

Une influence hispano-mauresque se démarque de l'édifice néo-mauresque par le tracé des arceaux en fer à cheval légèrement brisés qui dessinent le porche d'entrée.

A l'intérieur, les arcs sont surhaussés avec un intrados lobé, en référence à l'arc lobé.

Toujours à l'intérieur de l'édifice, on retrouve de colonnes à chapiteaux mauresques à méandres verticaux très présents à Tlemcen, que l'on reprend également, jumelés, sur la galerie couronnant le bâtiment. Quoique les colonnes de la poche prennent une proportion monumentale à l'image de l'architecture néoclassique, les chapiteaux en stalactites sont inspirés de ceux de l'Alhambra.

Bien que deux tourelles jouent un rôle d'articulation, elles ne font pas moins, symboliquement, référence aux minarets, achevées au sommet de couplettes qui participent de par leur plasticité au couronnement de l'édifice. L'ensemble de la façade est souligné d'une frise de faïence, présentent les noms des principales villes d'Algérie, surmontée de tuiles vertes, rondes et vernissées posées sur corbeaux géminés et d'une rangée de merlots défilant sur toute la longueur de la façade. **(Voir tableau N°01)**

Les éléments du décor :

La formule hispano-mauresque se détache encore du monument par le travail de l'ornementation. Par la coupole nervée qui, en plus de jouer majestueusement son rôle spatial, couvrant l'espace central, impressionne par son décor.

H. Klein souligne : *« ce qui frappe particulières c'est cette coupole dont la superbe décoration en entrelacs rayonnants jaillit du centre ou s'attache un pendentif pour*

s'épanouir ensuite sur un premier cercle paré de pommes de pin, puis sur un second constellé d'étoiles en enfin, sur cette admirable couronne de stalactites »

D'abondantes surfaces en stuc ciselé couvrent et articulent aussi bien l'intérieur que l'extérieur de l'édifice, au décor géométrique, dont les motifs d'entrelacs, de polygones, d'étoiles, d'inscription épigraphique en profusion sur laquelle on arrive à lire : « *le téléphone et le télégraphe l'ont créé* », « *la hauteur de la construction qui a embelli l'œuvre, avait été choisie par le gouverneur Général JONNART* », ou aussi d'autres inscriptions à connotation religieuse telle : « *il n'y a puissant que dieu* » que l'on retrouve aussi à l'Alhambra.

Au niveau des parois intérieures, à l'ornementation très raffinée, le décor se décompose en deux surfaces bien distinctes suivant le principe andalou –maghrébin, un soubassement constitué de carreaux de faïence polychrome ; surmonté d'un décor en stuc finement ciselé.

(Voir tableau 2.2)


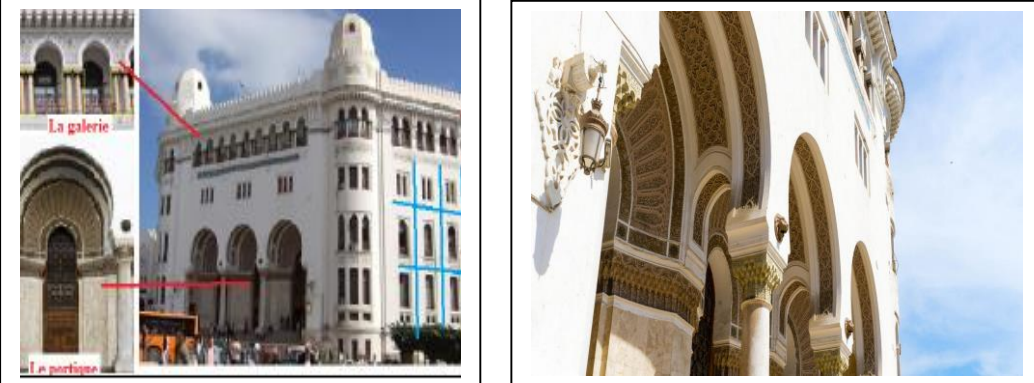
Système ciblé	photos	Description
<p>La porte</p>		<p>L'entrée de l'édifice ne se présente pas de plain-pied mais au haut d'un large escalier de marbre couleur ambre permet d'accéder sur le parvis qui donne sur trois portes monumentales taillées dans du bois précieux.</p>
<p>Les arcades</p>		<p>L'entrée y apparaît sous un porche que décorent trois arceaux outrepassé en forme en fer à cheval, s'ouvrant sur trois voûtes en coquilles brodées d'arabesques</p>

Tableau 2.1 : Les détails architecturaux de l'édifice de la Grande Poste


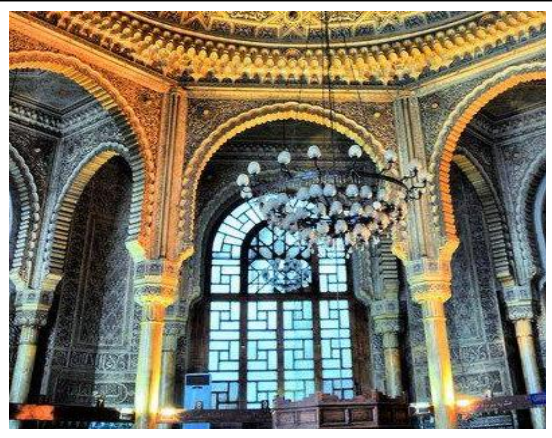
<p>Les chapiteaux</p>	 	<p>Les chapiteaux se hérissent de gracieuses stalactites exécutées dans le marbre.</p> <p>Le chapiteau intérieur reproduit le méandre en « U » développé dans certains monuments arabes de Tlemcen, Cette configuration a été reproduite en Andalousie notamment dans le palais de l'Alhambra, mais aussi dans les édifices marocains de l'époque Mérinide.</p>
<p>Les fenêtres</p>	 	<p>Les fenêtres se démarquent par l'alignement, ce sont des ouvertures rythmiques, allongées en hauteur avec encadrement rectangulaire au rez de chaussée et au deuxième étage et un encadrement en arc outrepassé en premier et troisième étage.</p>

Tableau 2.1 : Les détails architecturaux de l'édifice de la Grande Poste

<p>La coupole</p>			<p>La coupole est divisée à intervalles réguliers, par la saillie de nervures méridiennes, convergeant vers son sommet.</p> <p>Les nervures découpent la coupole en huit pans. Les deux couplettes latérales qui cadrent le sommet des deux tours, sont aussi de forme octogonale.</p>
<p>Le cornement du bâtiment</p>			<p>L'ensemble de la façade est soulignée d'une frise de faïence, présentent les noms de principales villes d'Algérie. Surmontée d'une corniche de tuiles vertes, rondes et vernissées posées sur corbeaux géminés et d'une rangée de merlons défilant sur la longueur de la façade.</p>

Tableau 2.1 : Les détails architecturaux de l'édifice de la Grande Poste





Type de décoration	Photos		Description
Géométrie			<p>A partir du cercle, divisé en polygones réguliers, et le carre qui constitue la forme de base la plus répandu , par un mouvement de rotation à 45° on obtient un polygone étoilé aux proportion parfaites qui s'élaborent indéfiniment et , utilisant les principes de la répétition , de la symétrie de la multiplication et de la subdivision , créent des dessins d'une extraordinaire variété.</p>
	<p><i>La paroi</i></p>	<p><i>La fenêtre</i></p>	
			
	<p><i>Le sol</i></p>	<p><i>Le plafond</i></p>	

Tableau 2.2 : Les détails esthétiques de l'édifice de la Grande Poste

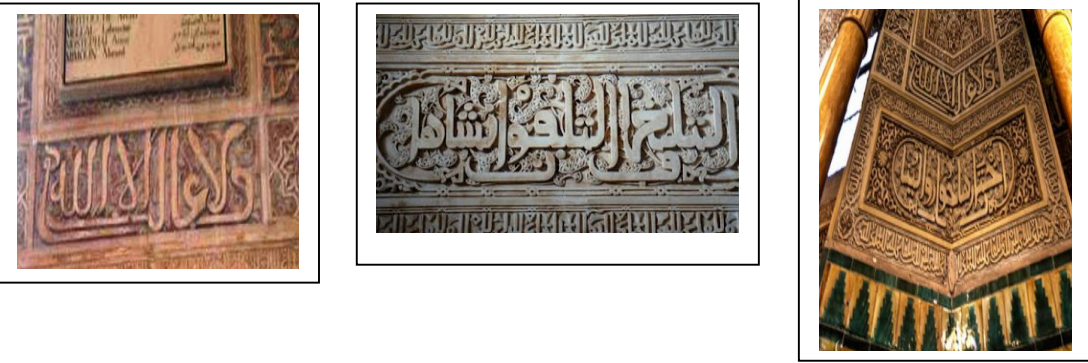

<p>Calligraphie</p>	 <p>The first image shows a wooden panel with large, stylized Arabic calligraphy. The second image shows a stone frieze with a band of smaller calligraphy above a larger, more prominent inscription. The third image shows a corner of a room with a wooden ceiling and walls, featuring complex calligraphic patterns and a green and gold striped curtain.</p>	<p>Elle comporte l'emploi de textes d'inscriptions, dont les lettres s'entremêlent aux spires des arabesques et sont elles-mêmes d'un effet si ornemental par les ondulations de leurs lignes.</p>
<p>Décors floraux</p>	 <p>The first image shows a wall with a blue and white floral tile pattern, a green and gold striped curtain, and a wooden pillar. The second image shows a close-up of a green and gold striped curtain with a large, ornate floral tile design in the center.</p>	<p>Les motifs végétaux généralement combiné avec les lettres stylisées, et dans les bandeaux de carreau.</p>

Tableau 2.2 : Les détails esthétiques de l'édifice de la Grande Poste

4. Vulnérabilité de l'édifice : Diagnostic

L'édifice de la Grande Poste d'Alger apparaît en bon état de l'extérieur, mais son accès est officiellement interdit. A l'origine de cette interdiction, invoque comme raison à sa décision un affaissement et des fissures dans l'escalier de ce monument historique pouvant mener à son effondrement.

Le bâtiment connaît aussi d'autres pathologie :

- **Dégradation des planchers**

Les planchers sont composés d'éléments métalliques subissent une corrosion et menace les planchers d'effondrement. La cause principale de ces dégradations provient de la défaillance de l'étanchéité des terrasses que sous forme de remontées capillaires (mauvais drainage des eaux au sol) les structures porteuses ont été affaiblies. Un phénomène qui se traduit par une perte de cohésion des maçonneries mais sans provoquer des déstabilisations structurelles.

- **Dégradation des maçonneries :**

Les maçonneries sont bien conservées, néanmoins ces dernières ont subi des dégradations dus à certains phénomènes, principalement les infiltrations d'eau sous toutes ses formes (étanchéité défectueuse, remontées capillaires, infiltrations à travers les installations sanitaires défectueuses).

- **Dégradation des menuiseries en bois :**

La menuiserie en bois est en bonne état de conservation et ne nécessite que quelques réfections

- **/ Dégradation des réseaux :**

- a- Réseau électrique : ce réseau est vétuste, sous dimensionné sur l'ensemble de la villa. Il nécessite une reprise totale.
- b- Alimentation en eau potable : ce réseau a subi plusieurs réparations et modifications. Il nécessite une reprise totale.

Conclusion partielle 02

L'étude de cet édifice public emblématiques nous a permis de définir l'archétype néo mauresque développé pendant le début du siècle passé en Algérie, et de tirer les grandes lignes qui définissent ce style architectural y compris les caractéristiques de ce style retrouvées dans l'édifice de la Grande Poste :

- Portes monumentales.
- Emploi des arcs outrepassés, outrepassés brisé, en stalactite.
- Des colonnes à fûts cylindriques.
- Emploi de la coupole, des merlons et stucs ciselés.
- Soubassement des murs en carreaux de faïence.
- Encadrements des baies sont revêtus de carreaux de céramique aux motifs très variés de fleurs et d'arabesques.
- L'utilisation des chapiteaux ont été reproduite en Andalousie, notamment dans le palais de l'Alhambra.
- Les lignes droites au lieu des lignes courbes baroques.
- Décor discret simple à l'extérieure.
- L'alignement des ouvertures, ouvertures rythmiques.
- Le symétrique, (la façade principale).

A travers cette lecture nous pouvons affirmer que le style néo mauresque constitue un legs architectural précieux est susceptible de jouer le rôle de conservateur de tout un fond d'éléments architectoniques et décoratifs appartenant au patrimoine architectural algérien, car c'est dans ces détails que se sont manifesté les caractères significatifs d'une séquence de l'histoire.

Il peut aussi jouer un rôle référentiel dans les modes de réinterprétation des architectures locaux, comme exemple à étudier afin de créer une architecture algérienne en symbiose avec son contexte historique.

Chapitre III.

**La patrimonialisation de la Grande Poste :
réalités institutionnelles, opérativité symbolique
et gestes d'appropriation**

1. Les rapports à l'héritage bâti colonial en Algérie

Les représentations sociales, symboliques et identitaires ainsi que les gestes d'appropriation et de reconnaissance et les rapports que la population, au sens large, développe à l'égard de ce patrimoine bâti de l'époque coloniale, diffère d'une architecture à autre et d'un lieu à autre. D'après certains chercheurs (Aiche et al. 2006 ; Benaija 2018), ces architectures sont a priori appréciées et acceptées par la population, et que cette dernière selon Deluze (2010) reconnaisse que la beauté de ces architectures participe à la fierté et à la richesse des villes et villages. Alors que Marc Côté (1993) fait la remarque que la population se sent plus à l'aise dans ce bâti hérité de la période coloniale que dans les nouveaux ensembles d'après l'indépendance. L'auteur même explique que c'est grâce à l'entretien plus au moins permanent que les sièges d'institutions étatiques et les bâtiments civils ont été préservés en gardant la même fonction ou en les réaffectant à de nouveaux usages.

Nous procédons ici, à la vérification de ces conclusions sur notre cas d'étude « la Grande Poste d'Alger ».

2. Patrimonialisation institutionnelle et politique de la Grande Poste

2.1. L'utilité et l'usage de l'édifice (après 1962) :

Le projet de la grande poste a été inauguré en 1913. Destiné initialement aux PTT (Poste, Télégraphe et Téléphone), puissante institution de service public durant l'époque coloniale. Après l'indépendance, l'édifice a poursuivi son fonctionnement tant que Grande Poste d'Alger. L'édifice a été fermé en septembre 2015 avant d'être transformé, en mai 2018, en musée de l'histoire de la poste et des télécommunications.

Monument emblématique et repère urbain pour les Algérois et les touristes, la Grande Poste a été aussi pour l'état et ses institutions, tel :

- Un lieu pour la célébration des événements nationaux (matchs de l'équipe nationale, événement commémoratifs) ;
- Un arrière-plan de l'actualité Algérienne (journal télévisé, émissions et lieu de sondage de l'opinion public) ;
- Un arrière-plan des timbres algériens et cartes postales ;

- Lieux des expositions artisanales ;
- Un lieu pour la récolte des dons (solidarité nationale après les catastrophes naturelles).

2.2. La procédure de classement de l'édifice (2017-2019)

Le classement est une action de protection juridique du bien immobilier, elle est une mesure définitive de protection préconisée par la loi 98-04 sur le patrimoine culturel de la nation.

Plusieurs intervenants et étapes sont nécessaires pour constituer et approuver un dossier de classement :

1. **Direction de la culture concernée**
(Service patrimoine culturel- une équipe d'archéologues et d'architectes) :
Etablir le dossier de classement.
2. **La Wilaya / Ministère de la culture et des arts**
(Commission des biens culturels de la wilaya ou nationale) :
Inscription du bien dans l'inventaire supplémentaire

3. **Direction de la culture concernée**

Affichage au niveau de la commune d'une durée de 60 jours pour toute opposition éventuelle

4. **Ministère de la culture et des arts**
(Commission Nationale des Biens Culturels)
Validation et approbation du classement du bien comme Patrimoine National

Selon la direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Alger, le dossier technique de classement de la Grande Poste a été élaboré et transmis aux services du Ministère de la Culture et des Arts. Après son passage par la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion tenue le 30 juin 2016, et conformément aux dispositions de la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, l'ouverture d'instance de classement de l'« édifice abritant la Grande Poste d'Alger » est consacrée par l'Arrêté du 22 Ramadhan 1438 correspondant au 17 juin 2017, paru dans le Journal Officiel de la République Algérienne (JORA) n° 59 en pages 21-22 (voir annexe.03).

L'arrêté identifie sa nature juridique entant que **bien public de l'état**, et précise qu'il est affecté à Algérie Poste — dont le propriétaire est **le ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication**. Il délimite sa zone de protection avec un périmètre de **200 m** à partir des limites du **bien culturel**²⁵; d'où résulte une étendue du classement correspondant à une superficie de **4250 m²** et à la zone de protection (art. 2 du présent arrêté).

²⁵ Le "bien" « identifie la richesse qu'il faut cultiver et valoriser », et le "Culturel" « renvoie à la civilisation et à l'ensemble des témoignages de l'identité d'un lieu et de la communauté qui y habite », (Aoudia Benali 2018, 19).

Dans le même article, les principales servitudes et obligations formulées sont :

« — toute construction ou intervention sur le monument ou dans ses abords ou sa zone de protection est soumise à autorisation du ministre chargé de la culture ;
— passage des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux, électricité et gaz pour servir un immeuble mitoyen. » (Article 2 de l'arrêté suscité)

Après avis conforme de la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion tenue le 11 juillet 2018, le classement du monument historique « *L'édifice abritant la Grande Poste d'Alger* » est rendu définitif²⁶, sur la liste des biens culturels de la nation, par l'Arrêté du 29 Châabane 1440 correspondant au 05 mars 2019, paru dans le JORA n° 29 en page 21 (voir annexe.04). Ce classement, selon l'article 2 de l'arrêté même, entraîne les conditions suivantes : « *l'occupation, l'utilisation et l'exploitation du monument historique, doivent s'adapter aux exigences de la conservation des biens culturels* ».

Le retard de classement de cet édifice revient selon nos entretiens avec quelques professionnels à :

- La lenteur des procédures administratives (la préparation du dossier technique à la charge du secteur de la télécommunication et la validation du projet de sa conversion en musée).
- Certains ont soulevé aussi le fait qu'il est le symbole de l'architecture néo-mauresque de la période coloniale, difficilement reconnaissable en tant que patrimoine national.
- D'autres ont pointu de doigts le manque de coordination et du consensus entre les différents acteurs en charge de la protection et de la gestion de ce bâtiment ; à savoir : le ministère de la culture, le ministère des télécommunications et la wilaya d'Alger.

2.3. Le plan stratégique d'Alger et la promenade de la G.P (à l'horizon 2035)

Dans l'objectif de renforcer l'âme de la ville d'Alger, récupérer sa beauté et sa valeur, le plan stratégique 2009-2030 (le PDAU d'Alger), projette **un ensemble de mesures concrètes pour une réelle réhabilitation du centre historique**. Les concepts stratégiques du

²⁶ Cela selon :

- La loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, notamment son article 19 ;
- Le décret présidentiel n° 17-243 du 25 Dhou El Kaada 1438 correspondant au 17 aout 2017, modifie, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la Culture ;
- L'arrêté du 22 Ramadhan 1438 correspondant au 17 juin 2017 portant ouverture d'instance de classement de « *l'édifice abritant la Grande Poste d'Alger* ».

plan sont principalement axés sur **la rénovation de l'espace public** dans le cadre du respect **d'une charte commune**, ainsi que **la modernisation des infrastructures**²⁷.

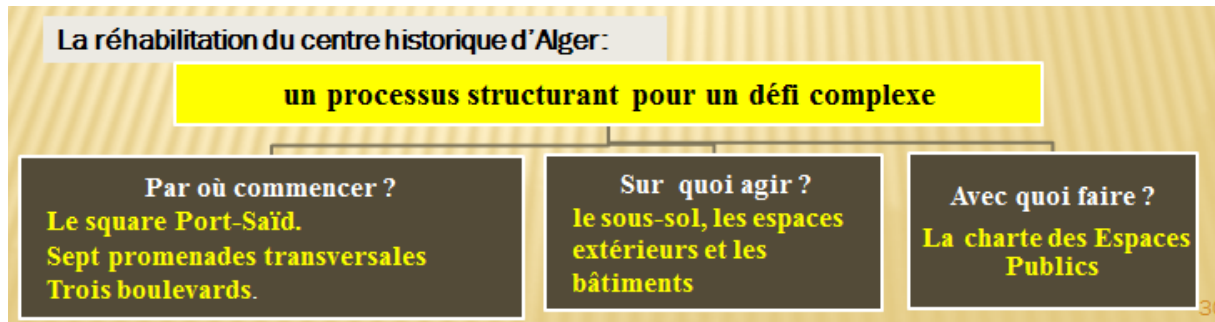


Figure 3.1. Les interventions prioritaires pour la réhabilitation du centre historique d'Alger

Aoudia Benali 2020/2021, à base du plan stratégique d'Alger, plaquette-III- centre historique

Sept parcours transversaux qui permettent d'articuler les hauteurs d'Alger avec les parties basses et d'assurer la rencontre avec la mer, sont :

1. Promenade 1 (El Kettar - Kettani) ;
2. Promenade 2 (palais du Dey - Bastion 23) ;
3. Promenade 3 (palais du Dey - port de pêche) ;
4. Promenade 4 (Promenade de la Mémoire) ;
5. Promenade 5 (hôtel El Aurassi - siège de la Wilaya) ;
6. **Promenade 6 (Promenade de la Grande Poste) ;**
7. Promenade 7 (jardin de Beyrouth - gare routière).

Trois boulevards urbains :

1. Boulevard Didouche Mourad ;
2. **Boulevard Larbi Ben M'Hidi ;**
3. Boulevard Malika Gaïd).

La promenade 06 prend le nom de notre cas d'étude « la Grande Poste », elle débute **à l'hôtel Aurassi**, passant par le **palais du gouvernement** et traversant « la coulée verte- un des plus vastes espaces publics dans le centre-ville », puis la Grande Poste pour se termine sur la mer.

La proposition de mise en valeur de cette promenade va dans le sens de mieux intégrer cet ensemble d'équipement au sein de cette structure verte piétonne qui présente une très forte déclivité mais d'une position stratégique et d'une importance capitale entant que poumon de la ville.

Le projet est lancé au premier semestre 2009, et les travaux devraient commencer pendant 2010 et 2011 par Parque EXPO qui se chargera de l'élaboration :

1. du projet jusqu'à la phase de l'avant-projet sommaire (APS) ;

²⁷ Aoudia Benali, 2020/2021, Cours Master 02 : « conservation et valorisation du patrimoine architectural et urbain », département d'architecture, UMMTO.

2. du cahier des charges (sur la base de l'avant-projet sommaire) qui constituera une des pièces du dossier de consultation d'entreprises.

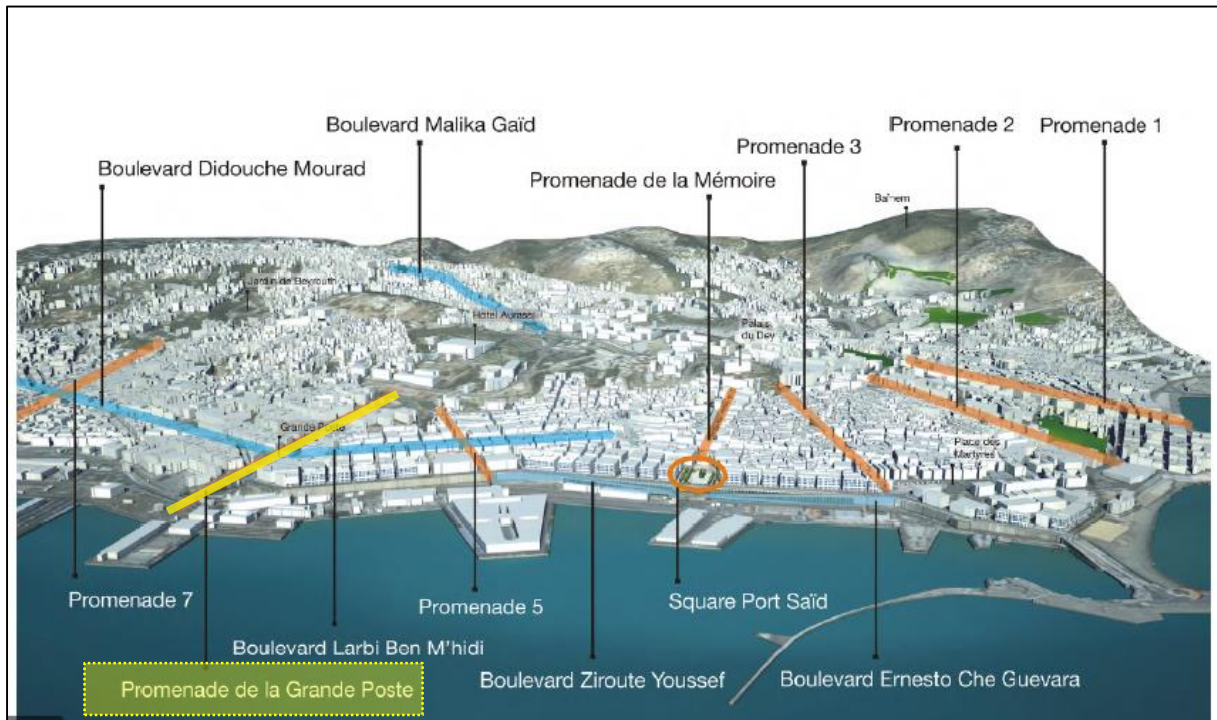


Figure 3.2. La vision globale du plan stratégique d'Alger avec les sept promenades et les trois boulevards



Figure 3.3. Vue aérienne de la promenade de la Grande Poste.

2.4. Le projet de reconversion (lancement de l'idée en 2015- projet en suspend ?)

La Grande Poste d'Alger a été fermée en septembre 2015 avant d'être transformée, en mai 2018, en musée de l'histoire de la poste et des télécommunications.

La Grande Poste-Musée n'est restée ouverte au public qu'une petite année, elle est officiellement inaccessible et fermée pour « réhabilitation et consolidation » de ses escaliers en marbre ambré qui menaçaient de s'effondrer. Les manifestants du Hirak avaient pris l'habitude de s'y installer les vendredis et les mardis pour réclamer le changement.

Jusqu'au aujourd'hui, les portes de la Grande Poste restent toujours fermées et cela pour les raisons suivantes :

- Les conditions sanitaires qu'a vécues le pays ;
- La lenteur des procédures administratives ;
- L'appartenance de l'édifice à deux institutions différentes (le Ministère des Télécommunications en tant qu'édifice et le Ministère de la Culture et des Arts en tant que musée). Les conflits entre les deux organismes en termes de gestion et des ressources financières la prise en charge de l'étude de son diagnostic, de la mise en œuvre du projet de son réhabilitation, etc.

3. Patrimonialisation sociale de la Grande Poste : Interprétation des résultats de l'enquête

Pour continuer dans le processus de vérification de notre hypothèse et dans l'objectif d'aboutir à l'évaluation des représentations suscitées au point précédent, nous nous sommes appuyées sur la méthode d'enquête avec les techniques de questionnaire et des entretiens ciblés.

En ce qui est du questionnaire, la grille d'indicateurs jugée la plus pertinente à servir comme base de notre questionnaire est celle appliquée dans la recherche de Benaidja (2018), sur l'hôtel de ville de Kherrata-Bejaia (de style néo-mauresque)- voir tableau 3.1 L'auteur a construit cette grille à base du croisement de deux travaux scientifiques de la Commission des Biens Culturels de Québec (CBCQ 2004) sur « *l'importance culturelle d'un bien patrimonial* »²⁸ et Robert (2010) sur les héritages bâtis de la colonisation Belge du Congo. Cette grille englobe plusieurs indicateurs ou valeurs : utilitaire, esthétique et contemplative, sociale ou communautaire, historique et enfin identitaire.

²⁸ « Cultural Significance » en anglais, cette notion, initiée par la charte de Burra en 1979, « laisse entendre que les objets du patrimoine possèdent peu de valeur intrinsèque. Au contraire, leur évaluation se fait par l'appréciation (et apprécier c'est évaluer et opérer un jugement) qu'une communauté ou des spécialistes porte sur l'objet » (Aoudia Benali, 2018, 20).

Indicateur (valeur)	Variables
Utilitaire (ou fonctionnelle)	Usage, possibilité d'adaptation avec le temps.
Esthétique et contemplative	Beauté, sentiments de bien-être au contact avec « le beau »
Sociale ou communautaire	Attachement pour un lieu, fréquentation collective du lieu
Historique	Ancienneté, mémoire collective, récit historique, l'association à des événements
Identitaire	Possibilité de s'identifier à l'architecture, appropriation affective et raisonnée

Tableau 3.1. Grille d'indicateurs ayant servi la construction du questionnaire

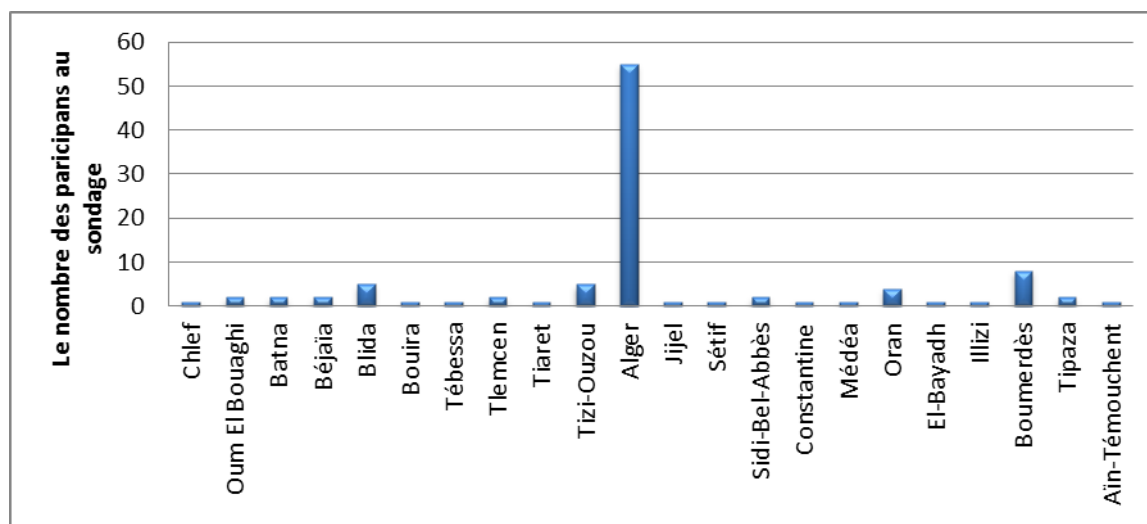
(Benaidja, 2018 ; établi à base de : CBCQ, 2004 et Robert, 2010)

Le questionnaire a été distribué à 100 personnes, 20 rencontrées dans le voisinage de la Grande Poste, et 80 après sa mise en ligne sur les réseaux sociaux durant le mois de novembre 2021. L'ambition de représentativité est difficile à atteindre à cause de plusieurs entraves : la rétention de l'information de la part de certaines institutions, ce qui nous n'a pas permis de cibler la catégorie des anciens fonctionnaires de cet édifice, et la prédisposition à l'enquête n'est pas retrouvée chez certaines personnes sollicitées notamment les commerçants sis au contexte). Toutefois, nous avons pu voir comment la population participante (55% d'Alger, 45% des autres coins du pays – 21 autres wilayas, (voir graphe 3.01) se positionne par rapport à l'ensemble des valeurs que contient notre grille et c'est bien là l'objectif assigné au questionnaire.

La Wilaya	Chlef	Oum El Bouaghi	Batna	Béjaïa	Blida	Bouira	Tébessa	Tlemcen	Tiaret	Tizi-Ouzou	Alger	Jijel	Sétif	Sidi-Bel-Abbès	Constantine	Médéa	Oran	El-Bayadh	Illizi	Boumerdès	Tipaza	Ain-Témouchent
Le nombre	1	2	2	2	5	1	1	2	1	5	55	1	1	2	1	1	4	1	1	8	2	1

Tableau 3.2. Wilaya de résidence des personnes enquêtées.

(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).



Graph 03.01 Wilayas de provenance des personnes enquêtées.

(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

La population enquêtée est constituée d'un pourcentage d'hommes (57%) sensiblement supérieur à celui de femmes (43%). Elle est principalement jeune (79% est moins de 35ans, donc née après l'indépendance), d'un niveau d'instruction majoritairement universitaire (84%) et de catégories professionnelles différenciées (salariée, profession libérale et inactive). De la population inactive (28 personnes sont des étudiants et 10 sont chômeurs et retraités).

Sexe		Age		Niveau scolaire		Profession	
catégories	Nombre /%	catégories	Nomb re /%	catégories	Nombre /%	Catégories	Nombre /%
Homme	57	Entre 18 et 25 ans	30	Primaire	2	Salariée	42
Femme	43	Entre 26 et 35 ans	49	Moyen	6	Profession libérale	20
Total	100	Entre 36 et 55 ans	19	Secondaire	8	Inactive	38
/	/	55 ans et plus	2	Universitaire	84	Total	100
/	/	Total	100	Total	100	/	/

Tableau 3.3 Répartition de la population enquêtée : âge, sexe, niveau d'instruction et catégories professionnelles (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

3.1. Formes d'usage et raisons de fréquentation de l'édifice et de son contexte :

Les raisons de fréquentation de la Grande Poste et qui définissent sa valeur sociale sont multiples (voir le graph 03.02), d'abord c'est son rôle de « repère urbain » et de « lieu intéressant de divertissement et de rencontre » en plein centre d'Alger qui est le plus motivant pour s'y rendre. En réponse à la question s'il constitue un lieu idéal pour les revendications de l'opinion publique

(le Hirak), 56% ont affirmé ce choix et 44% considère qu'il existe des endroits meilleurs à Alger sans pour autant les préciser (voir le graphe 03.03). Le deuxième motif choisis est d'ordre fonctionnel « *se procurer un service postal ou effectuer des achats aux commerces sis aux environnants* ». Puis, les pourcentages des répondants à « se donner rendez-vous » et « assister à des manifestations culturelles et autres festivités » sont rapprochés (respectivement 10% et 11%) alors que 8% passe devant le monument parce qu'ils travaillent aux alentours. Très peu de réponse (2%) ont choisis le motif touristique « *contempler l'édifice et visiter Alger-centre* », ceci explique que la valorisation touristique et culturelle du monument n'est pas suffisamment développée.

La réponse	Le nombre
Se donner RDV	10
Assister à des manifestations	11
Lieu de travail	8
Se procurer un service postal ou un achat	23
Repère urbain	46
Motif touristique	2

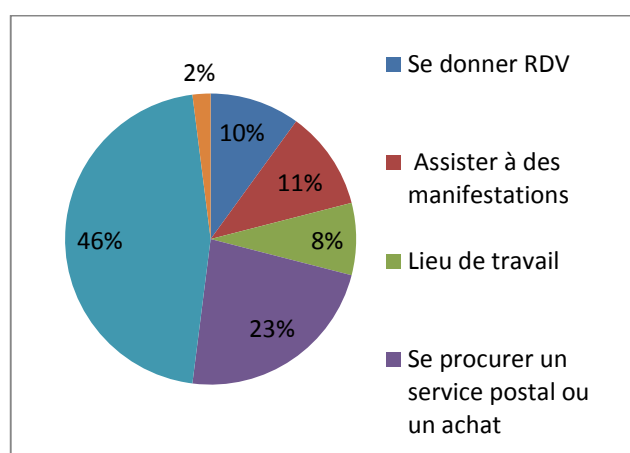
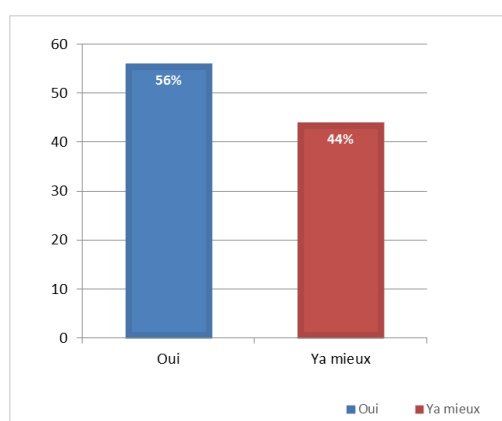


Tableau 3.4 Raisons de fréquentation de la Grande Poste d'Alger (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

Graphique 03.02. Raisons de fréquentation de la Grande Poste d'Alger (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).



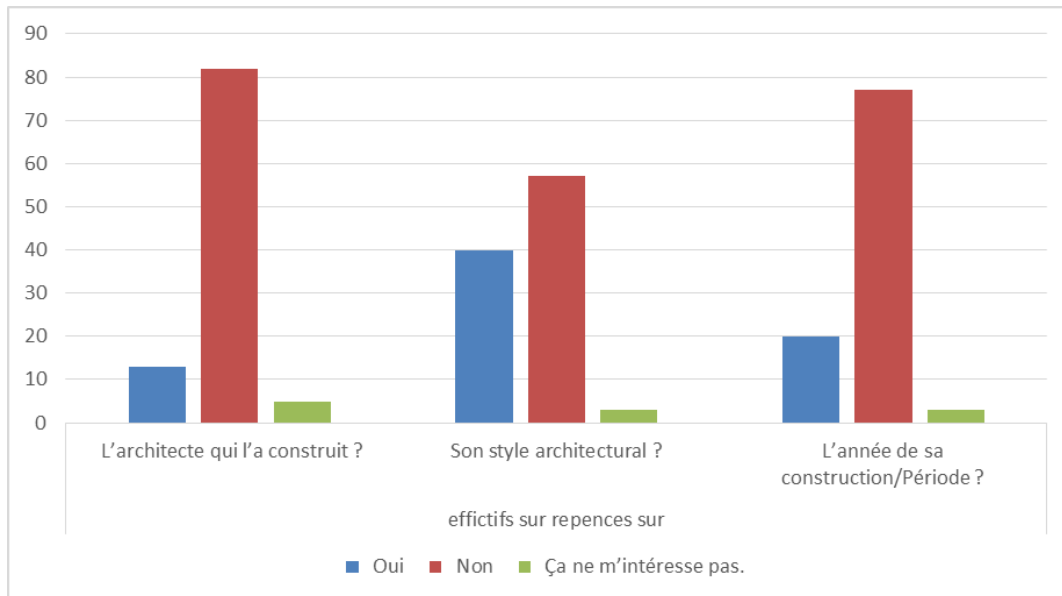
Graphique 03.03. Réponses à la question que c'était le meilleur endroit de revendication des droits (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

3.2. Acceptation des valeurs historiques

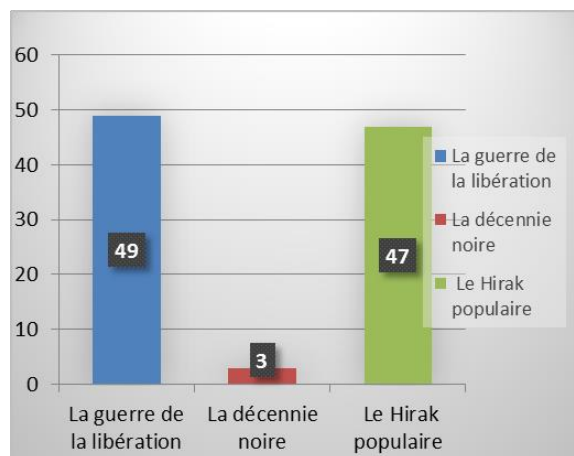
Nous avons tenté de mesurer la valeur historique de l'édifice à travers deux questions : une sur l'histoire d'édification du monument (l'architecte concepteur et la période de construction et son style architectural (graphe 03 .03)), l'autre concerne l'association du monument à des événements historiques importants (graphe 03 .04). Pour la première, plus que la moitié des enquêtés (57%) ignore son style architectural, la grande majorité ne connaissent pas l'architecte qui l'a conçu (88%) et ne connaissent pas également la période de construction (77%), témoignant ainsi de l'insuffisance de la politique de divulgation et de diffusion d'informations sur le monument et ses caractéristiques (en in situ et en ex situ). Quant à la seconde question, seulement 3% associe la Grande Poste aux événements de la décennie noire, le pourcentage de ceux qui l'associent à la guerre de Libération (49%) est très rapproché de ceux qui l'attachent au Hirak Populaire (47%). Ce qui nous laisse penser que cet événement récent (le Hirak 2018-nouvelle révolution) tend à remplacer (la révolution du 1^{er} novembre 1954) et devient de plus en plus ancré dans la mémoire de la population.

réponse	effectifs sur réponses sur		
	L'architecte qui l'a construit ?	Son style architectural ?	L'année de sa construction/Période ?
Oui	13	40	20
Non	82	57	77
Ça ne m'intéresse pas.	5	3	3

Tableau 3.5. Réponses à la question sur l'histoire d'édification du monument et son style architectural. (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).



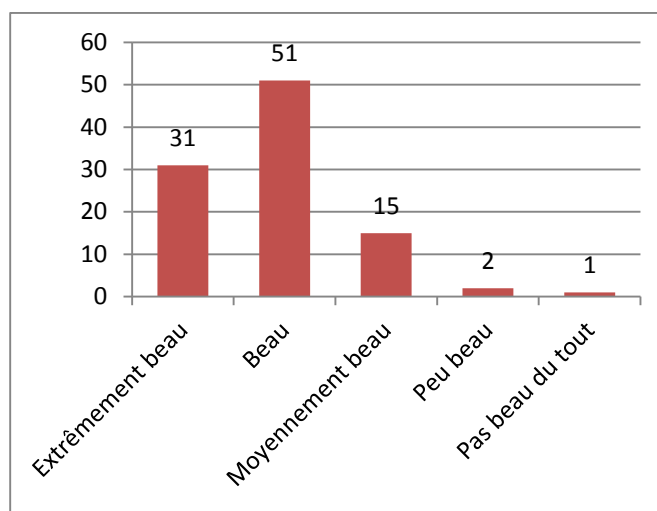
Graphe 3. 4 Réponses à la question sur l'histoire d'édification du monument et son style architectural. (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).



Graphe 03.05 Réponses à la question des événements sociopolitiques et historiques associés au monument

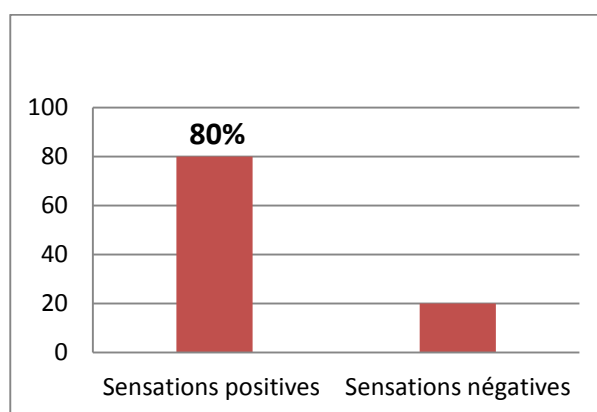
3.4. Appréciation des valeurs esthétique et sensorielle

L'enquête a démontré que la valeur esthétique de la Grande Poste d'Alger est incontestable au point de soulever un enthousiasme. 51% se positionnent sur l'échelle d'évaluation du « beau », 31% sur celle d'« extrêmement beau », et 15% trouve l'édifice « moyennement beau ». Seulement 1% ne le trouve pas beau (pas beau du tout) et 2% le trouve « un peu beau » (voir le graphe 03.05).



Graphe 03.06 Evaluation de l'échelle d'appréciation de la beauté de la Grande Poste d'Alger. (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021)

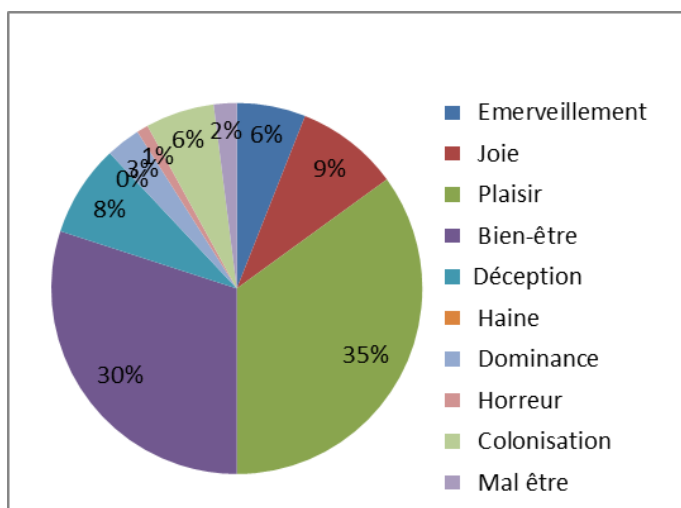
Puis pour saisir la dimension sensorielle de la fréquentation de la Grande Poste, nous avons tenté d'évaluer les sentiments éprouvés à son égard en se trouvant en face de lui. Nous avons proposé des réponses appartenant à deux ensembles de sentiments : un positif rassemblant l'émerveillement, la joie, le plaisir et le bien-être et l'autre négatif englobant la déception, la haine et douleur, la dominance, l'horreur, la colonisation et le mal-être.



Graphe 03.07 Les sentiments, des participants au sondage, éprouvés devant ce monument. (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021)

Les résultats donnent 80% des personnes enquêtées éprouvent un sentiment positif (le plaisir et le bien-être ont les pourcentages les plus importants, respectivement 35% et 30%). Des 20% de ceux qui ont choisi les sentiments négatifs, 8% expriment de la déception, 6% de la colonisation, 3% de la dominance et 2% de malaise, tous ces sentiments correspondent à l'association de

l'édifice à un passé colonial- voir le graphe 03.08. Ces pourcentages sont faibles, à notre avis, due à la population enquêtée née majoritairement après l'indépendance (revenir au Tableau 02 ci-dessus).



Graphe 03.08. Evaluation de la dimension sensorielle de la Grande Poste d'Alger

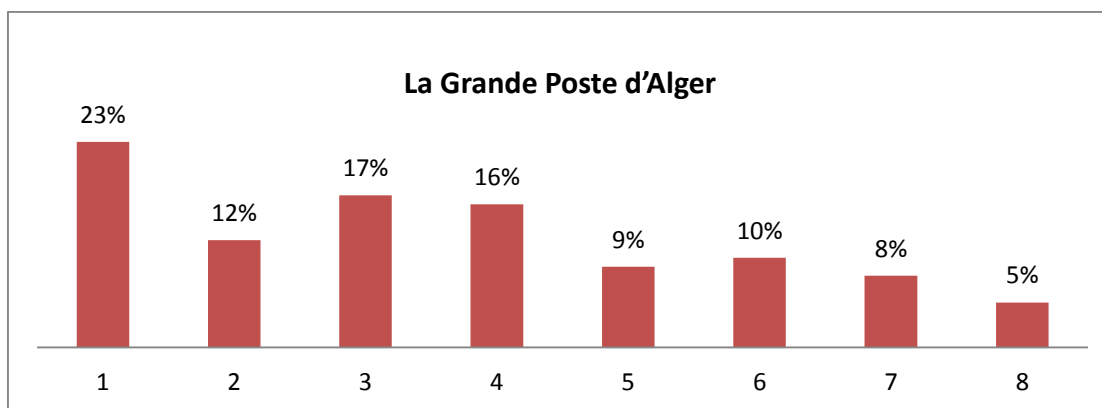
La réponse	Le nombre
Émerveillement	6
Joie	9
Plaisir	35
Bien-être	30
Déception	8
Haine	0
Dominance	3
Horreur	1
Colonisation	6
Mal être	2

Tableau 03.06. Evaluation de la dimension sensorielle de la Grande Poste d'Alger

(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021)

3.5. Importance de l'édifice de la G.P dans un corpus de référence

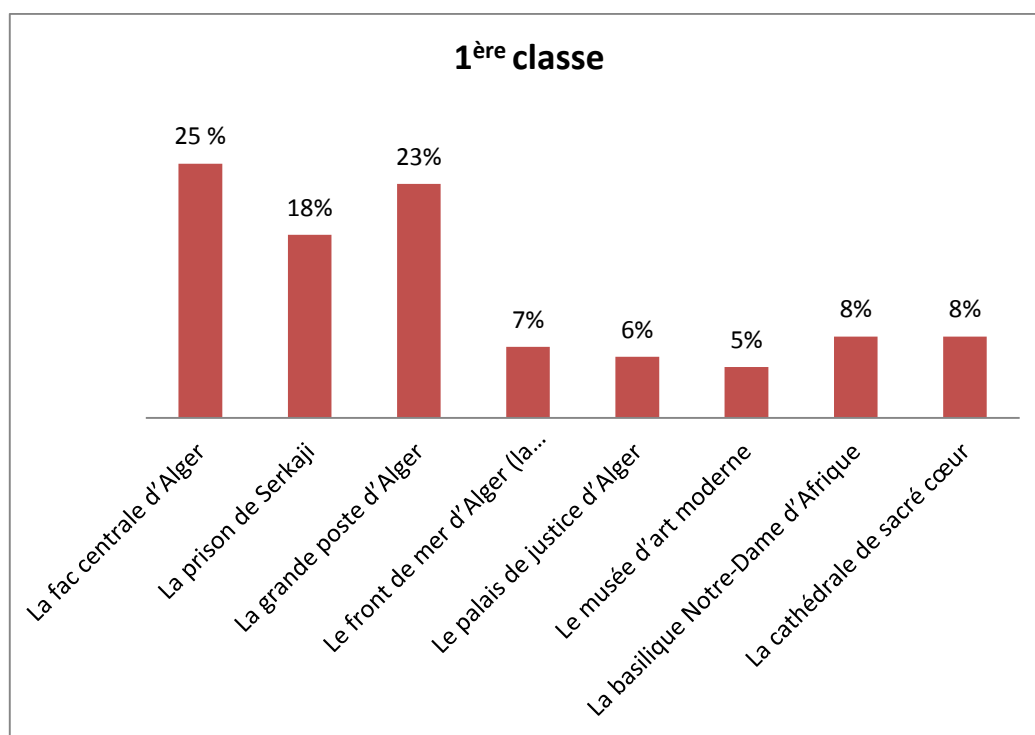
A la question du classement de l'édifice dans un corpus de référence constitué de 07 autres édifices emblématiques d'Alger centre (la fac centrale, la prison de Serkadji, la pêcherie, le palais de justice, le musée d'art moderne, notre dame d'Afrique et la cathédrale du sacré cœur), il est a été choisi en deuxième position (par 23% des personnes) après la fac centrale (qui est venue en première position avec 25%). Le musée d'art moderne, l'ancienne Galerie de France, qui est du même style néo-mauresque est classé en dernier position (avec seulement 5%). Ce qui prouve que l'ordre d'importance n'est pas directement en lien avec les valeurs intrinsèques du monument mais plutôt avec la reconnaissance de ses valeurs par les individus, les groupes ou les communautés.



Grphe 03.09 L'importance accordée à la Grande Poste d'Alger dans un corpus de référence déterminé. (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

classement	Nombre de personnes qui ont choisis							
	La fac centrale d'Alger	La prison de Serkaji	La grande poste d'Alger	Le front de mer d'Alger (la pêcheirie)	Le palais de justice d'Alger	Le musée d'art moderne	La basilique Notre-Dame d'Afrique	La cathédrale de sacré cœur
1	25	18	23	7	6	5	8	8
2	13	15	12	9	11	11	19	10
3	13	5	17	21	12	13	6	13
4	12	11	16	16	16	12	11	6
5	10	12	9	20	23	10	4	12
6	7	8	10	11	13	27	18	6
7	9	14	8	7	8	13	22	19
8	11	17	5	9	11	9	12	26

Tableau 03.07 : L'ordre par importance des monuments d'Alger d'après les participants au sondage (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

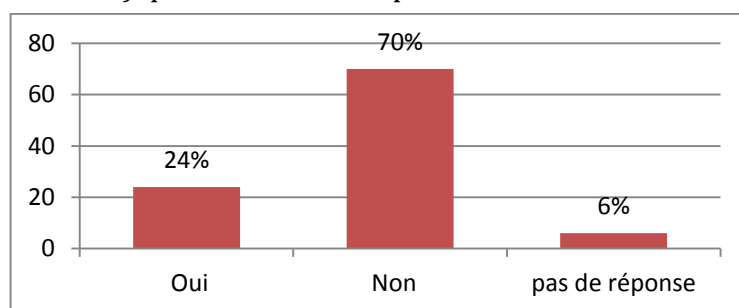


Graphe 03.10: Attribution de la première classe aux monuments d'Alger d'après les participants au sondage (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

3.6. Valeurs identitaires et gestes d'authentification

Considérons l'architecture comme l'a présenté Benaidja (2018, 93) tel « un produit d'une identité propre constituée de signes et de références à un contexte historique, culturel, géographique, climatique, idéologique, qui se manifeste dans son expression formelle et à laquelle un individu ou un groupe s'identifie »²⁹,

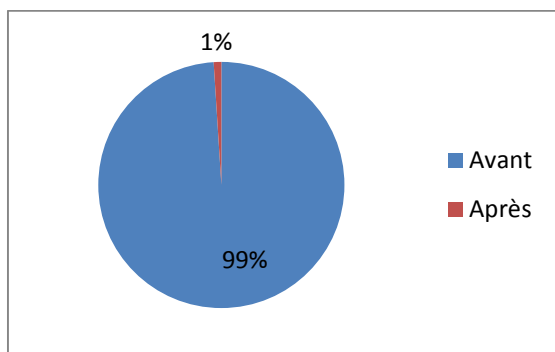
En réponse à la question de l'identification à la Grande Poste d'Alger (voir le graphe 03.11), seulement 24% des personnes enquêtées s'identifient à cette architecture (la majorité est âgée de plus de 36 ans, soit 21% du total). Et selon les résultats, c'est la population jeune (née après l'indépendance 70%) qui ne s'identifient pas à ce monument.



Graphe 03.11 Identification à ce monument de la Grande Poste d'Alger.
(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

²⁹ Benaidja (2018, 93)

Nous avons également essayé d'identifier par quel moyen la population a pu découvrir la présence de ce monument. Presque la totalité de enquêtés (99%) affirme qui l'ont connu avant-même le Hirak (voir le Graphe 03.12. Ce qui prouve que ce monument est largement diffusé à travers les médias (52% ont affirmé de l'avoir connu dans une émission télévisée et 24% des bulletins d'information). D'autres supports de divulgation : les cartes postales (47%), les timbres postaux (35%), les films (29%), les œuvres artistiques (27%), la monnaie (10%) ont également à l'origine de la prise de connaissance de l'existence de cet édifice.



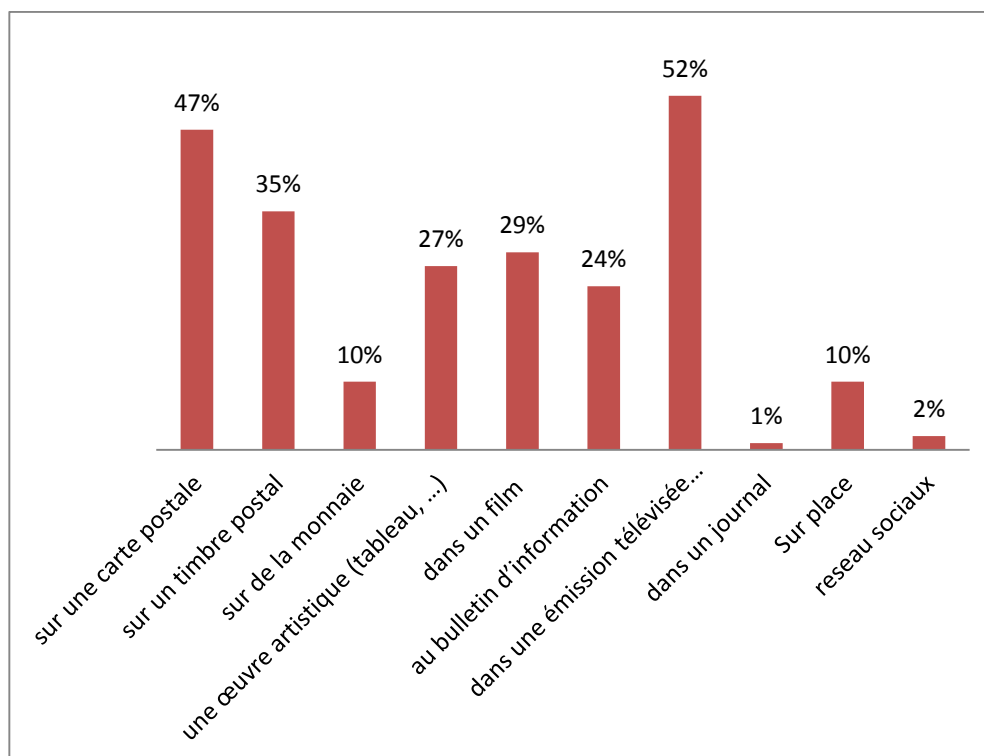
Graphe 03.12 La connaissance de la grande poste d'Alger quant au Hirak.

(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021)

La réponse	Le nombre
Sur une carte postale	47
Sur un timbre postal	35
Sur de la monnaie	10
Une œuvre artistique (tableau, ...)	27
Dans un film	29
Au bulletin d'information	24
Dans une émission télévisée (algérienne... ou étrangère....)	52
dans un journal	1
Sur place	10
Sur réseaux sociaux	2

Graphe 03. 08 La connaissance de la grande poste d'Alger quant au Hirak.

(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021)



Graphe 03.13 Les moyens de divulgation de la Grande Poste d'Alger.

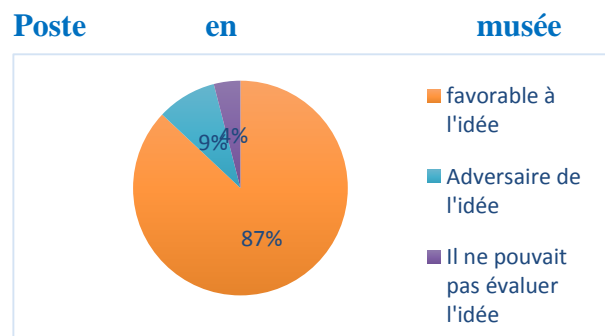
(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

3.7. Adhésion de la population à la pratique de valorisation par la Reconversion

L'avis sur la reconversion de la Grande Poste est très largement accepté par la population enquêtée (87%). 9% sont contre l'idée de sa reconversion, ils sont très satisfaits de fonctionnement de l'édifice tel une Poste. Très peu (4%) ne pouvait pas évaluer l'idée (voir le graphe 03.14)

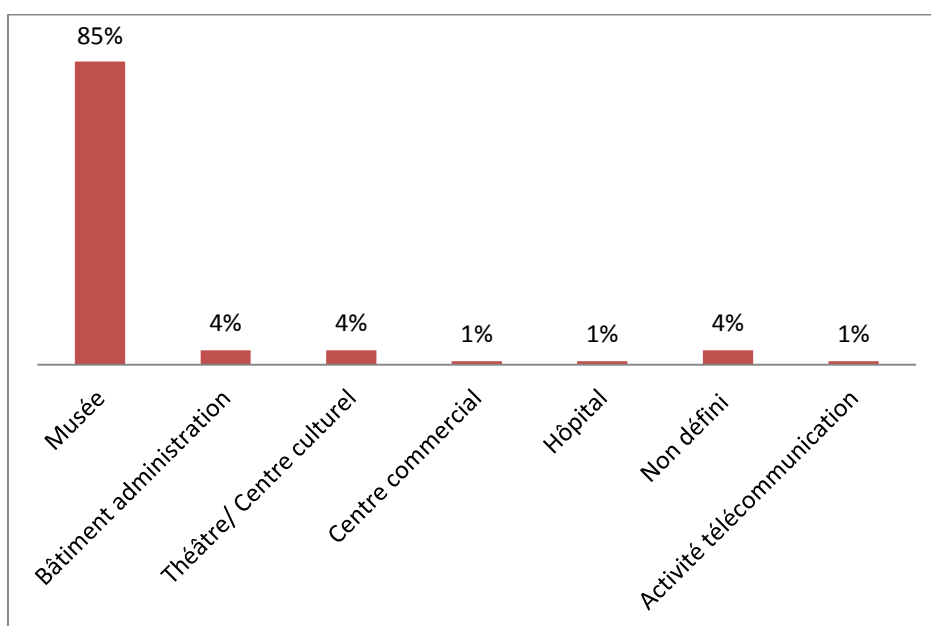
Résumée de la réponse	Le nombre
favorable à l'idée	87
Adversaire de l'idée	9
Il ne pouvait pas évaluer l'idée	4

Tableau 03.09 L'avis des participants au sondage sur la conversion de la Grande Poste en musée (Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).



Graphe 03.14 L'avis des participants au sondage sur la conversion de la Grande Poste en musée

Les thèmes proposés par nos enquêtées sont (voir le graphe 03.15) : Muséologie, Arts populaires, Administration, Commerce, Santé et Télécommunication. La tendance la plus dominante (85%) est de le convertir en « Musée » (avec différentes appellations : musée historique, galerie d'art et d'artisanat, musée du patrimoine culturel. Seulement 04% ont jugé intéressant de l'affecter en fonction « administrative » (Banque, Tribunal, siège administratif). Personne n'a suggéré de lui permettre de retrouver sa fonction d'origine « Poste d'Alger ». Un avis qu'on a retrouvé, pas contre, chez 2/5 des professionnels entrevus.



Graphe 03.15 Les thèmes proposés pour la Reconversion de la Grande Poste d'Alger.
(Source : Auteur, enquête sur terrain, 2021).

Conclusion partielle 03

Ce troisième chapitre nous a permis de conclure tout d'abord avec les principaux gestes de reconnaissance, d'appropriation institutionnelle et politique de la Grande Poste et que nous énumérons ainsi :

- La reconduction de son usage administratif pendant plus d'un demi-siècle.
- Sa forte valeur symbolique entant que symbole de la nation à travers son intégration dans les timbres postaux, les cartes postales, thème principal de quelques œuvres artistiques, tournage de film et surtout, lieu privilégié pour la célébration des fêtes populaires, des événements nationaux, lieu où se manifeste la solidarité nationale et aussi arrière-plan de l'actualité algérienne

- Son classement
- L'attention accordée à cet espace central de la ville dans tous les instruments d'urbanisme développés pour la Capitale, et principalement la vision du plan stratégique d'Alger qui l'insère dans une des actions prioritaires de mise en valeur des promenades transversale (promenade 6).
- Le projet de sa reconversion qui pourrait être significatif et favorable à sa protection effective. Malheureusement, il tarde à se concrétiser faute de l'absence de coordination entre les différents acteurs impliqués dans sa gestion.

En outre, l'examen des résultats de l'enquête sur le rapport que la société développe à l'égard de la Grande Poste d'Alger a permis de dégager d'importantes conclusions :

- La multiplicité de formes d'usages qui lui sont attribuées témoigne de l'importance de sa valeur sociale et utilitaire. La Grande Poste et son parvis et par extension tout l'espace urbain public environnant sont principalement qualifiés tel : « un lieu privilégié de rencontre et de rassemblement », « un forum » de la ville, un lieu d'expression d'opinion populaire.
- Le monument est alors, une référence urbaine incontournable, un élément de repère marquant la centralité d'Alger.
- La reconnaissance de sa beauté est largement partagée car son architecture est qualifiée de « belle » et « très appréciée » de la part de la majorité des enquêtés. Certains considèrent toute production architecturale et urbaine des périodes historiques antérieures à l'indépendance intéressantes en comparaison avec la pauvreté architecturale et le désordre urbain actuel qui ne provoquent que des sentiments d'insatisfaction et de malaise.
- Un consensus s'établit autour de son caractère utilitaire, et la plus forte tendance qui se dégage est de le reconvertir en « Musée », avec quelques avis des professionnels qui appuient le maintien de sa fonction originale de « Poste ».

Enfin, nous tenons à signaler que ces mêmes interprétations confirment nos observations faites lors de l'étude de l'édifice et son contexte au chapitre 2.

Chapitre IV.

**Recommandations pour un équilibre entre la
patrimonialisation de la Grande Poste d'Alger
et sa soutenabilité**

Introduction

En observant et en étudiant la Grande Poste d'Alger de différentes perspectives : historique, urbaine, architecturale, constructive, nous avons pu appréhender l'ensemble de ses valeurs historiques, architecturale et esthétique. Les résultats ont été confrontés à ceux tirés de l'analyse des données recueillies du travail d'investigation sur terrain (enquête et visite des lieux), nous avons pu extraire des conclusions nous permettant de définir les conditions nécessaires pour aboutir à une revalorisation de ce monument entant que territoire (élément structural, esthétique et fonctionnel de la ville), entant qu'espace social (investi et réapproprié par la population) et enfin entant que objet patrimonial (un monument architectural historique à caractéristiques singulières).



Figure 4.1. Vue sur la Grande Poste d'Alger

Source : Auteur

Recommandations pour un équilibre entre la patrimonialisation de la Grande Poste d'Alger et sa soutenabilité

L'ensemble de nos recommandations pour une valorisation durable de la Grande Poste d'Alger, au biais d'une reconversion significative, se résument dans la figure suivante en exigences principales, puis dans le tableau qui le suivra entant que concepts-clés.

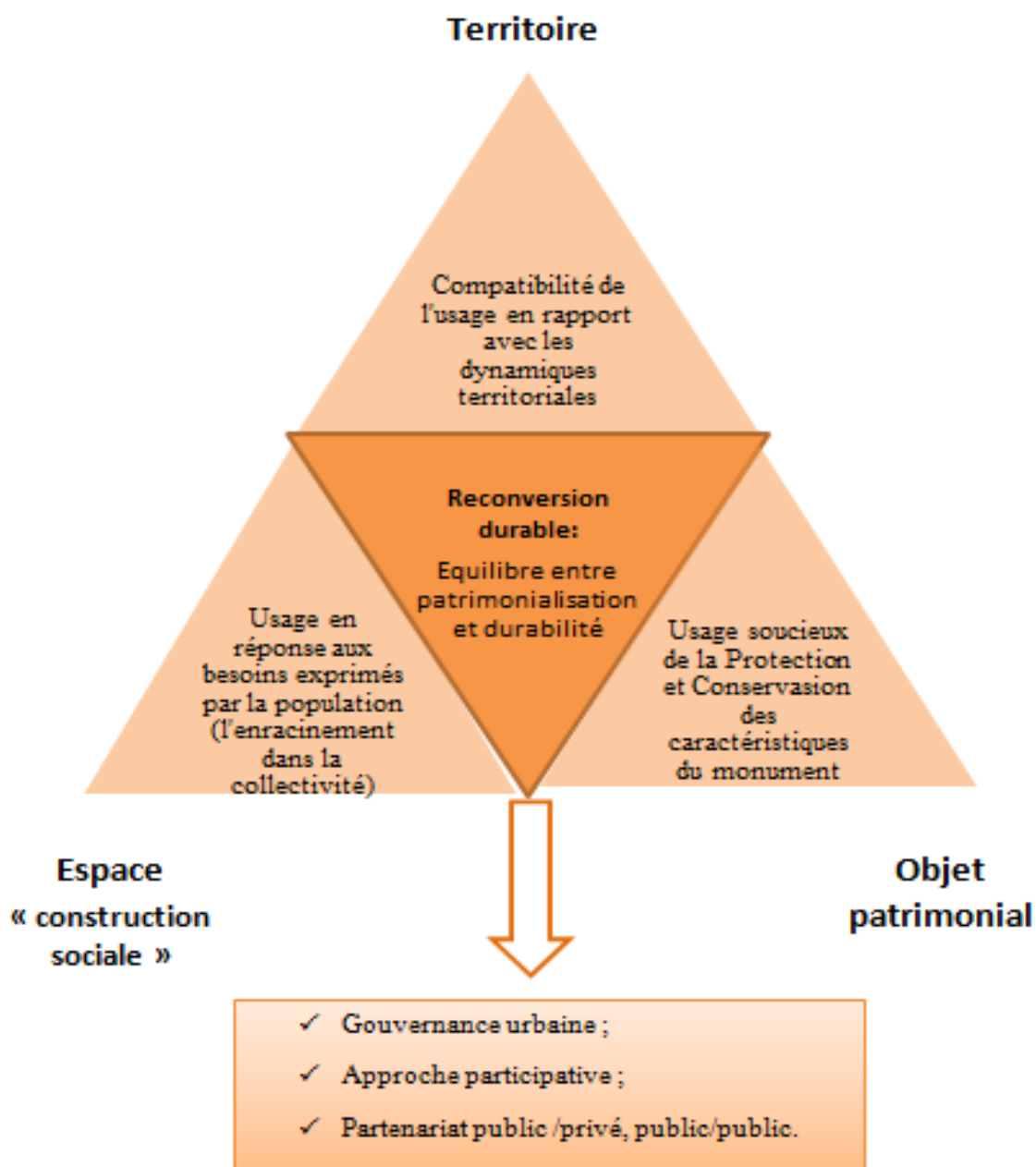


Figure 4.2. Exigences principales pour une valorisation durable de la Grande Poste d'Alger

Source : Auteur

Territoire	Espace	Objet
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intégration urbaine du monument dans l'itinéraire touristique-culturelle. ✓ La qualité et l'excellence de l'espace urbain environnant. ✓ L'amélioration de l'image reflétée à l'urbain ✓ la préservation de son intégrité visuelle par la mise en valeur des perspectives vers le monument <ul style="list-style-type: none"> - Depuis la mer ; - Depuis la coulée verte ; - Depuis le boulevard. ✓ La mise en scène du monument par : <ul style="list-style-type: none"> - L'éclairage ; - La vulgarisation et la diffusion d'informations concernant le monument (à travers des panneaux d'informations sur place et autres supports didactique). 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'enracinement de l'édifice dans la collectivité : Maintenir les liens identitaire, symbolique et sociologique que la population tisse avec l'édifice. ✓ La continuité d'usage : répondre aux besoins exprimés par la population lors de sa reconversion. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La protection effective de l'édifice comme suite au classement, et ce par le lancement des actions concrètes de préservation et de reconversion. ✓ Reconversion d'usage dans le respect de l'authenticité et de l'intégrité visuelle et physique de l'édifice. <ul style="list-style-type: none"> - Prévention des risques ; - Lancement de l'étude scientifique de son diagnostic ; - Lancement de l'opération de restauration-réhabilitation du monument ; - L'entretien régulier de l'édifice (annuel ou semestriel selon l'expertise) ; - Régulation des flux d'exploitation (les utilisateurs).
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gouvernance urbaine ; ✓ Approche participative ; ✓ Partenariat public /privé, public/public. 		

Tableau 4.1 Concepts –clés pour une valorisation durable de la Grande Poste d'Alger entant que territoire, espace et objet patrimonial

Source : Auteur

Nous les expliquons brièvement en ce qui suit :

1. En tant que territoire

Les multiples valeurs (sociale, symbolique, historique et architecturale) qu'on attribue à l'édifice de la Grande Poste sont considérablement admises et appréciées par la population, elles rayonnent dans un environnement qui dépasse largement le contexte dans lequel il se situe (figure 5.3). D'ailleurs 45% des personnes qui ont répondu à notre questionnaire mis en ligne proviennent d'hors la wilaya d'Alger. De plus, l'édifice est un des éléments qui marque fortement la centralité de la ville d'Alger. C'est pourquoi, sa valorisation en le prenant comme partie intégrante d'un « tout » est plus qu'indispensable.



a. Carte de situation de la ville d'Alger par rapport au pays



b. situation de la ville d'Alger et accessibilité maritime et aérienne

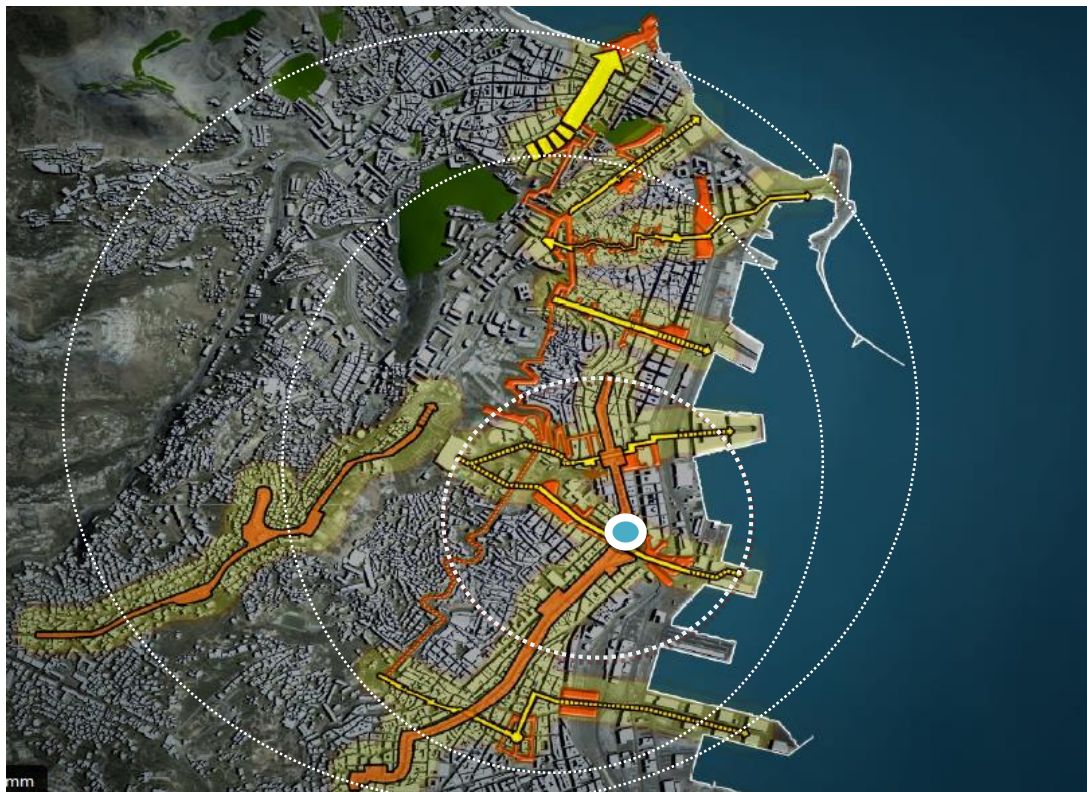


Figure 4.3. Rayon d'influence des valeurs de la Grande Poste d'Alger

Source : Plan S plan stratégique d'Alger, plaquette-III- centre historique, traité par l'Auteur

Pour ce faire, voici nos propositions en rapport avec cet objectif :

- 1. Intégration urbaine du monument :** à travers la mise en valeur de la promenade 6 (proposée dans le cadre du plan stratégique d'Alger à l'horizon 2030). Il faudrait que la Grande Poste puisse dialoguer avec les autres monuments de la ville notamment ceux situés dans la même centralité et les plus significatifs de l'environnement tels que: l'hôtel d'Aurassi, le Palais du Gouvernement, le MAMA (le Musée Algérien d'Arts Moderne), la dépêche Algérienne, dans un circuit touristo-culturel intégré.
La rencontre avec la mer devrait se matérialiser avec le réaménagement des plates formes en gradins et la redéfinition de la fonction de la place souterraine (par exemple comme un office de tourisme du centre historique d'Alger).
Afin de fluidifier et faciliter la circulation piétonne, et assurer une meilleure réception et répartition des flux entre les principaux boulevards et rues et vers la mer, il est nécessaire d'articuler avec une interface modale très cohérente entre les différents modes de transport (métro, bus et autres moyens routiers). Dans ce sens, la mise en place d'une signalisation d'orientation et d'information serait également très utile.
- 2. La qualité et l'excellence de l'espace urbain environnant :** transformer les rues, les boulevards longitudinaux ainsi que la promenade transversale en espace public de qualité, propre et équipé d'un mobilier urbain adapté et unifié pour tout le centre historique (bancs, corbeilles, fontaines, jets d'eau, voies cyclables, bornes, bicy-parc...) en mesure de privilégier l'utilisation ludique et touristique du lieu.
- 3. L'Image urbaine de la Grande Poste et de son environnement est à réhabiliter** (figure 5.4). Il est communément admis que les œuvres architecturales ne vivent pas dans l'isolement en se repliant sur elles-mêmes, mais elles doivent être pensées comme des portions indissociables de leur environnement notamment sur le plan esthétique, de l'image et du paysage. C'est pourquoi l'intégrité visuelle de la Grande Poste devrait être préservée avec la valorisation des perspectives vers et depuis le monument et par la suppression des perturbations visuelles, à titre d'exemple : supprimer les paraboles individuelles par la mise en place de la fibre optique et les paraboles collectives. Le respect des codes couleurs définis dans la charte des espaces publics (proposée dans le cadre du plan stratégique) lors de la réhabilitation des façades contribuera à l'harmonie globale en restituant les couleurs caractéristiques de la capitale (notamment pour les murs, le bois et la ferronnerie).
- 4. La mise en scène du monument.** La Grande Poste d'Alger s'impose dans son environnement comme une œuvre architecturale singulière dont les particularités sont très appréciables. Celles-ci méritent d'être plus affichées et présentées sous un meilleur angle possible par une mise en scène appropriée qui pourrait se réaliser sur place par le projet

de sa mise en lumière (éclairage public et décoratif déjà réalisé) mais à améliorer. De plus, la vulgarisation et la diffusion d'informations concernant le monument (à travers des panneaux d'informations sur place et autres supports didactique) jouera aussi en faveur de sa valorisation culturelle. Ajoutant à cela, son animation par l'encouragement et la programmation périodique des événements culturels, manifestations et expressions artistiques. En ex-situ, on doit continuer toujours d'augmenter sa diffusion à travers les cartes postales, et aussi sur les réseaux sociaux. La création d'une application numérique d'un circuit virtuel de la ville d'Alger, téléchargeable sur portable et tablette, qui accompagnera les visiteurs et leur donnerait les informations sur chaque monument en face duquel il se trouve, serait également une excellente mesure de valorisation culturelle de l'édifice mais aussi des autres monuments d'Alger.



Figure 4.4. La préservation de la perspectives vers le Monument d'Alger ((1) depuis Didouche Mourad, et (2) depuis l'ALN)

Source : auteur

2. En tant qu'espace (construction sociale)

Afin de maintenir et renforce les liens identitaire, symboliques et sociologiques entre la population et cet édifice, il faudrait augmenter le niveau de sociabilité, favoriser l'accessibilité du site et du monument et diversifier les usages dans l'espace public environnant mais aussi les fonctions qui seront offertes à l'intérieur du l'édifice :

- Réaménager « la coulée verte » d'une façon à renforcer l'importance de ce lieu comme principal point de passage et de rassemblement d'Alger :
 - Il est indispensable de supprimer les limites créées par les barrières et les clôtures des jardins et revisiter au même temps cette même notion de clôture architecturalement et esthétiquement.
 - Créer de nouvelles aires de repos et de contemplation du paysage environnant.
 - Orienter les kiosques et les commerces in-situ à proposer une offre originale qui valorise le patrimoine culturel local (les monuments, l'artisanat, etc.)
- Augmenter le pouvoir d'attraction de ce lieu par des aménagements de qualité, et par la propreté et l'embellissement du lieu afin d'augmenter sa fréquentation par les locaux mais aussi les visiteurs extérieurs (la proposition du plan stratégique en figure 5.5 reflète cet objectif).



Figure 4.5. Proposition sommaire d'aménagement de l'espace public de la Grande Poste. Source : Plan stratégique d'Alger, plaquette-III- centre historique

3. En tant objet patrimonial

La pérennité de l'œuvre est garantie par la survie et la protection de la matière qui la constitue. De ce fait, la préservation de l'intégrité physique du monument dépendra de :

- La prévention des risques et des facteurs de dégradation :
 - Assurer une bonne viabilisation de l'espace urbain aux environnant, par exemple entretenir le réseau d'écoulement des eaux pluviales et récupérer ces eaux dans des bassins soigneusement intégrés dans l'espace urbain (mieux gérer le risque d'inondations).
 - Intégrer les mesures nécessaires pour prévenir également le risque d'incendie (à l'extérieur comme à l'intérieur de l'édifice).
- Le lancement de l'étude scientifique du son diagnostic structurel de l'édifice (dans les plus brefs délais) avant même le développement du projet de sa reconversion. Il est nécessaire de confier l'étude à des bureaux spécialisés en conservation et de restauration du patrimoine bâti.
- La mise en œuvre du projet de réhabilitation/restauration de l'édifice en commençant par les actions d'intervention les plus urgentes.
- Assurer l'entretien régulier du monument après même la mise en œuvre du projet de réhabilitation/restauration pour le maintenir les actions réalisées valables à long terme : prévenir les détériorations que pourront être causées par les agents climatiques (la pollution de l'air, l'air marin, ...) et l'usage quotidien après son ouverture au public (les vibrations des véhicules, le piètement et pollution biologique). Un soin particulier est à accorder aux traitements de l'humidité et à l'entretien des détails architecturaux intérieurs et extérieurs.
- La capacité de charge de l'édifice est à déterminer afin d'éviter sa surexploitation et permettre une meilleure gestion des flux de visiteurs.

Conclusion partielle 04

Au moment où le pays entreprend le projet de réhabilitation de son identité nationale, trop perturbée la politique culturelle du conquéreur, le processus de patrimonialisation du passé pose une grande question sur le statut de l'héritage colonial dans le patrimoine national.

Comme l'a soulevé Aiche et al. (2006), le souci de sauvegarde doit dépasser les clivages idéologiques. Donner droit à la relation que la population³⁰ entretient avec « les marques signifiantes » de son passé et qui les revendiquent, implique comme le précise Davallon (2014, 6) de penser les usages qu'en font les différents groupes sociaux et traiter les mémoires qu'ils opèrent. Il s'agit bien là d'une patrimonialisation sociale qui appuie l'enracinement dans la collectivité.

La reconversion de la Grande Poste assurera certes sa patrimonialisation sociale à travers la réaffectation d'usage, cependant ce nouvel usage devrait aussi être compatible avec la vision qu'on voudrait assigner au centre historique d'Alger. Loin de viser l'exhaustivité, plusieurs exigences liées aux trois niveaux d'intervention : le territoire, l'espace social et l'objet patrimonial, ont été formulées ici, dans le cadre de cette recherche, elles sont à intégrer dans la réflexion à mener pour réussir l'opération de sa reconversion.

La mise en réel de toutes les actions convenablement nécessite d'adopter :

- Une approche participative : en mobilisant et en associant au processus de valorisation la société civile (les associations de quartiers environnementales et celle qui se soucient de la préservation du patrimoine...) ainsi que les étudiants et la communauté universitaire.
- L'approche de gouvernance dans la gestion du projet pour éviter la conflictualité et assurer le consensus dans le processus de prise de décision, clarifier les responsabilités quant à la gestion administrative, culturelle, touristique et financière.
- Le partenariat Public-Public, Public-Privé, pour diversifier les sources de financement et assurer un développement socio-économique intégré avec les autres secteurs en lien avec le culturel tels que les télécommunications, le tourisme et l'artisanat, l'éducation, ...

Comme on peut remarquer l'ensemble de nos recommandations suivant la lignée de vérification de notre hypothèse de départ, que la revalorisation durable devrait se soucier de plusieurs niveaux d'interventions et elle devrait être multidimensionnelle.

³⁰ Celle-ci représentée par les différents groupes sociaux qui la constituent.

Conclusion générale

L'héritage colonial ne cesse de se développer, à l'échelle internationale, en un domaine spécialisé de conservation et de mise en valeur tant au plan scientifique qu'en pratique de sauvegarde. Cependant, son statut présente une problématique aigüe du fait de son appartenance controversée qui fait face à la mémoire anticoloniale et à sa possession contestée.

De ce fait, il constitue une problématique culturelle aigüe en pays ex- colonisés à l'instar de l'Algérie. Sa présence tangible et intangible dans la majorité de nos villes actuelles nous conduit à se soucier de cette catégorie assez particulière afin de l'intégrer au mieux dans la société contemporaine tout en préservant l'ensemble de ces valeurs. Et c'est dans ce contexte que s'insère notre recherche qui prend comme cas d'étude un édifice mythique et prestigieux, un joyau de l'architecture néo-mauresque : la Grande Poste d'Alger.

Nous avons émis l'hypothèse qui suppose que sa valorisation durable passe par la reconnaissance de la multiplicité de valeurs qui lui sont attribuées, ainsi que par sa considération entant qu'objet, espace et territoire à valoriser en lien avec plusieurs ordres et réalités : juridique et réglementaire, politique, socioéconomique et environnementale. C'est bien ceci que nous avons essayé de vérifier à travers les différents moments de la recherche.

Il était nécessaire au départ d'appréhender les termes clés de l'étude : patrimonialisation, architecture néo-mauresque et durabilité du patrimoine pour en faire le bon usage, et éviter les conflits de leur compréhension et exploitation. Puis, les analyses effectuées concernant ce monument : son histoire urbaine, sa monographie architecturale, l'analyse de son fonctionnement, son système constructif ainsi que ses détails esthétiques et architecturaux les plus marquants et l'évaluation même sommaire de son état de conservation, étaient d'une grande utilité pour aborder le quatrième chapitre de patrimonialisation institutionnelle, politique mais aussi sociale de l'édifice.

L'ensemble des conclusions partielles des trois chapitres précédents nous ont permis d'esquisser une réponse à la problématique de patrimonialisation de la grande poste d'Alger en rapport avec le concept de durabilité, nous sommes parvenues à les résumer dans la figure 5.2. et le tableau 5.1 puis à les développer brièvement en trois points : territoire, espace et projet. Comme nous pouvons remarquer que nos recommandations sont effectivement en liens avec plusieurs dimensions, ordres et réalités :

- L'aspect juridique (les lois sur le patrimoine culturel notamment la loi 98-04), le classement est certes une mesure de protection positive, mais elle demeure insuffisante, elle devrait être suivie par l'obligation d'action pour aboutir à une protection effective ;
- Les décisions institutionnelles (émanant du propriétaire institutionnelle : le ministère de postes et de télécommunication et les autres acteurs impliqués dans sa gestion tels : le ministère de la culture qui s'est en chargé de son classement, la wilaya d'Alger et la vision urbaine et socioéconomique développée dans le plan stratégique). Les propositions du plan stratégique sont très intéressantes mais elles connaissent un grand retard quant à leur concrétisation.
- La réalité sociale et les gestes d'appropriations de la société civile reconnus à travers l'enquête réalisée particulièrement favorable à sa mise en valeur par sa reconversion en Musée ;
- La vision des professionnels qui appuie l'idée de sa reconversion en Musée, mais en adoptant une posture prudente en soulignant la nécessité de bien gérer les impacts surtout négatifs qui pourrait en résulter.

Ce travail a connu certaines limites, le temps imparti à la recherche qui n'avait débuté qu'en mois de Avril 2021, les circonstances particulières du COVID qui a rendu difficile le contact avec certaines sources d'information, la rétention de l'information de la part de certaines institutions, ceci nous a empêcher d'effectuer l'enquête avec les anciens fonctionnaires de la Grande Poste, ajoutant à cela l'indisponibilité de certaines personnes sollicitées notamment les commerçants sis au contexte, quelques enseignants d'architecture de l'EPAU et autres départements. De plus, le diagnostic de l'état de conservation de l'édifice n'a pas été effectué de plus près faute de non obtention de l'autorisation de la visite de l'intérieur de l'édifice.

Pour cela, les résultats ne sont pas exhaustifs, ils constituent un point de départ pour approfondir la question de patrimonialisation de cet édifice en rapport avec la recherche d'un équilibre avec la notion de sa durabilité, en vérifiant nos conclusions sur un échantillonnage plus représentatif, en s'entretenant aussi avec plus de professionnels et d'institutions en charge de ce patrimoine. L'interprétation des résultats peuvent aboutir plus loin à des propositions d'un plan d'action plus concret (et qu'il est possible de schématiser quelques actions en dessins architecturaux de 2d et 3d).

L'action de bâtir a été toujours un cumul des réponses techniques à des exigences du lieu et des besoins, et une expression artistique de son temps. La condamnation de l'idéologie

coloniale ne doit pas donc conduire au rejet catégorique de son héritage bâti et de son architecture. En général, les recherches doivent se poursuivre pour son identification, son classement, sa préservation et sa sauvegarde s'intéressant à la fois aux sièges d'institutions et aux bâtiments publics de grande importance mais également aux aménagements et au bâti rural tels les fermes, les villas de campagne et caves coopératives. Ces recherches doivent s'effectuer dans un esprit ouvert sur la nécessité utilitaire, la connaissance scientifique, la sensibilisation publique et la réalité pratique. Des critères d'évaluation et de valorisation dont la présence sémantique et la valeur d'usage, l'authenticité et l'intégrité à la fois physique et visuelle de ces biens doivent être développés pour qu'ils soient intégrés dans les politique de protection et de gestion de ce patrimoine.

Références bibliographiques :

Aiche B., Cherbi F., Oubouzar L. 2006. Patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie. « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés », Revue CAMPUS, 34- 45.

Aiche, B. 2013. Architectures au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles) : Réinvention du patrimoine, Presses universitaires François-Rabelais.

Aoudia Benali L., 2020-2021. « Cours Master 02 : Conservation et valorisation du patrimoine architectural et urbain », département d'architecture, UMMTO.

Aoudia Benali, L., 2018. Vers une stratégie de mise en valeur des sites archéologiques par le biais de l'évaluation systémique des dynamiques socio- économiques, thèse de Doctorat, EPAU, Alger.

ARRIF A. 1994. « le paradoxe de la construction du fait patrimonial Le cas du Maroc », Revue du monde musulman et de la méditerranée, vol. 73, n°1, p.152-166.en situation coloniale.

Béguin, F. (1985). Arabisances, Décor architectural et tracé urbain en Afrique du nord, 1830-1950, Bordas Editions.

Benaidja Idir, 2018. Le rapport ordinaire à l'héritage bâti de l'époque de la colonisation française en Algérie : L'exemple de l'hôtel de ville de Kherrata (Bejaia). L'Année du Maghreb, CNRS Éditions, 2018,10.4000/anneemaghreb.4090. halshs-02343139.

Chérif Nabila, 2015. « Prémices de l'architecture néo-mauresque et arabisante dans les édifices religieux chrétiens d'Alger au XIX^e siècle ». Actes du Colloque : « Arabisances et Néo mauresque » Rapport de l'architecture moderne au Maghreb à tradition et au patrimoine », Archi Mag, Magazine Maghrébin d'Architecture en Ligne/UR « Villes historiques de la Tunisie et de la Méditerranée », Tunisie, 14 janvier.

Commission des Biens Culturels du Québec (CBCQ), 2004, la gestion par les valeurs : exploration d'un modèle.

Davallon J., 2014. « À propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions ». Conférence d'ouverture du Colloque Patrimonialização e sustentabilidade do património: reflexão e prospectiva, Lisbonne, Université nouvelle de Lisbonne, 27-29 novembre.

Davallon Jean, 2002, « Comment se fabrique le patrimoine ? », pp. 74-77, in Sciences humaines, horssérie n°36, Paris, Éditions Sciences Humaines.

Glevarec Hervé, 2004, « La ville des associations du patrimoine : points de repère et intégration sociale », dans Foret C., Garin-Ferraz G. (dirs.), Les lieux et les gens dans le devenir des villes, Montceau, Ecomusée du Creusot

Gravari-Barbas Maria, Guichard-Anguis Sylvie (dirs.), 2003, « Regards croisés sur le patrimoine dans le monde », Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Greffe, X. 2003.

La valorisation économique du patrimoine, Documentation française, Paris.

HUGUES François, HIRCZAK Maud & SÉNIL Nicolas (2006,691). "La ressource territoriale : pour une définition économique de la notion de patrimoine", publié par IUMR PACTE Territoires de l'Université de Grenoble I, 41ème colloque de l'ASRDLF- Association de Science Régionale De Langue Française, Septembre, Dijon, France.

Maaf Younes, 2015. La Dépêche Algérienne » pris comme objet du thème le néo-mauresque dans la mise en scène urbaine d'Alger durant la période Jonnart. Mémoire de Master 02, EPAU, Alger, 2015.

Oulebsir (N), Les usages du patrimoine. Monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930), Paris, Editions de la Maison des sciences et de l'homme, 2004.

Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent, 2005, « L'appropriation de l'espace comme problématique », Norois, n° 195-2005/2, PUR,

Robert Yves, 2010, « l'architecture coloniale en République Démocratique du Congo : vers la patrimonialisation d'un héritage ambivalent ? », les cahiers de l'Urbanisme, n°75, P 38-51.

Roosmalen Pauline Van, 2006, « le positionnement de l'héritage colonial bâti », in PABOIS M et Toulhier B (dir.), Architecture coloniale et patrimoine : expériences européennes, Paris, INP / Somogy éditions d'Art, 2006, p. 156-159.

Samar Kamel, 2004. Contribution à la connaissance de l'architecture néo-mauresque à Alger. Cas de la Grande Poste. Mémoire de Magister, EPAU, Mars 2004.

Thierry Lerde « Patrimonialisation : De l'appropriation au choix collectif. Séminaire organisé par Toulouse –Le Mirail

Titi Rym, 2015. La patrimonialisation des édifices publics du XXème siècle considérée comme stratégie de préservation- cas d'étude « la gare ferroviaire d'Annaba » ; mémoire Master 02, Faculté des sciences de la terre, département d'architecture, Université Badji Mokhtar, AnnabaAlgérie.

UNESCO, Signoles Pierre, Maghreb, Architecture et Urbanisme, Patrimoine, Tradition et Modernité, collection Karim Mechta (dir.), Publisud ,1991.

Liste des figures :

N° Figure	Titre	Page
Figure 1.1	Les étapes de la patrimonialisation	11
Figure 1.2	Processus de patrimonialisation.	14
Figure 1.3	Différents modèles de portes employées dans le style néo-mauresque.	21
Figure 1.4	Différents modèles de fenêtre employées dans le style néo-mauresque.	22
Figure 1.5	Détails et décortication des composantes du moucharabieh	23
Figure 1.6	Vue générale de la mosquée el Amir Abd el Kader	23
Figure 1.7	Détail de la partie supérieure du minaret.	23
Figure 1.8	Différents modèles de portes employées dans le style néo-mauresque.	24
Figure 1.9	Différents modèles de coupoles employées dans le style néo-mauresque.	25
Figure 1.10	Différents modèles de chapiteaux employées dans le style néo-mauresque.	26
Figure 1.11	Colonne 1 à fut cylindrique	26
Figure 1.12	Colonne2 à fut cannelé en torsade	26
Figure 1.13	Différents modèles de Revêtements de sol employées dans le style néo-mauresque.	27
Figure 1.14	Différents modèles de faïence ou zelijes employés dans le style néo-mauresque.	29
Figure 1.15	Revêtements exécutés en plâtre sculpté.	30
Figure 1.16	Les différents modèles de ferronnerie utilisés dans les barreaudages et les balustrades.	30
Figure 1.17	Inscription en mosaïque, en guise d'acte de naissance de la medersa de Constantine, côté gauche du hall d'entrée.	35
Figure 1.18	Insertion de la Medersa de Constantine dans le front urbain de la vieille ville.	35
Figure 1.19	la symétrie de la façade	35
Figure 1.20	décomposition de la façade (source	35
Figure 1.21	la façade principale de la Medersa de Constantine	36
Figure 1.22	les huit coupoles de la medersa	37
Figure 1.23	le portique de la medersa	37
Figure 1.24	détails architectoniques	37
Figure 1.25	éléments décoratifs	37
Figure 1.26	Catre postal de grand magasin Aux Galeries de	39
Figure 1.27	le MAMA après sa fermeture au public	39
Figure 1.28	l'intérieur de musée MAMA avant et après les travaux de réhabilitation	40
Figure 2.1	Boulevard Laferrière et rue d'Isly, Vue aérienne	47
Figure 2.2	Vue en plan de Boulevard Laferrière	48

Figure 2.3	L'hôtel de postes près du square La ferrière, fut édifié en 1913 approximativement sur l'emplacement de l'église anglicane.	49
Figure 2.4	La chapelle anglicane qui disparaîtra	50
Figure 2.5	Le paysage sans la grande poste	50
Figure 2.6	Photo de Charles Célestin Auguste 1918 Jonnart	50
Figure 2.7	Maquette d'étude de la Grande Poste : le minaret en forme de Big-Ben n'a pas été retenu dans le projet définitif.	50
Figure 2.8	vue actuelle sur La Grande Poste d'Alger	51
Figure 2.9	Image satellite montrant l'accessibilité à la grande poste d'Alger	51
Figure 2.10	Situation géographique de la grande poste d'Alger	52
Figure 2.11	Accès à la Grande Poste d'Alger depuis la rue Ben M'hidi	53
Figure 2.12	Accès à la Grande Poste d'Alger depuis le boulevard Ben Boulaïd	53
Figure 2.13	Accès à la Grande Poste d'Alger depuis le boulevard khemisti	53
Figure 2.14	Accès à la Grande Poste d'Alger depuis Rue Asselah Hocine	53
Figure 2.15	Le boulevard Mohamed Khmisti.	54
Figure 2.16	Coupe schématique de boulevard Mohamed Khmisti.	54
Figure 2.17	Façade urbaine qui donne sur la mer	54
Figure 2.18	composition de la façade de l'édifice	55
Figure 2.19	détails de l'entrée monumentale	55
Figure 2.20	vue en plan de rez de chaussé de la Grande Poste	56
Figure 3.1	Les interventions prioritaires pour la réhabilitation du centre historique d'Alger	71
Figure 3.2	La vision globale du plan stratégique d'Alger avec les sept promenades et les trois boulevards	72
Figure 3.3	Vue aérienne de la promenade de la Grande Poste.	72
Figure 4.1.	Vue sur la Grande Poste d'Alger	88
Figure 4.2.	Exigences principales pour une valorisation durable de la Grande Poste d'Alger	89
Figure 4.3	Rayon d'influence des valeurs de la Grande Poste d'Alger	91
Figure 4.4.	La préservation de la perspectives vers le Monument d'Alger ((1) depuis Didouche Mourad, et (2) depuis l'ALN)	93
Figure 4.5	Proposition sommaire d'aménagement de l'espace public de la Grande Poste.	94

Liste des Graphes :

N° Graphe	Titre	Page
Graphe 03.01	Wilayas de provenance des personnes enquêtées	75
Graphe 03.02	Raisons de fréquentation de la Grande Poste d'Alger	76
Graphe 03.03	Réponses à la question que c'était le meilleur endroit de revendication des droits	76
Graphe 03.04	Réponses à la question sur l'histoire d'édification du monument et son style architectural	78
Graphe 03.05	Réponses à la question des événements sociopolitiques et historiques associés au monument	78
Graphe 03.06	Evaluation de l'échelle d'appréciation de la beauté de la Grande Poste d'Alger	79
Graphe 03.07	Les sentiments, des participants au sondage, éprouvés devant ce monument	79
Graphe 03.08	Evaluation de la dimension sensorielle de la Grande Poste d'Alger	80
Graphe 03.09	L'importance accordée à la Grande Poste d'Alger dans un corpus de référence déterminé	81
Graphe 03.10	Attribution de la première classe aux monuments d'Alger d'après les participants au sondage	82
Graphe 03.11	Identification à ce monument de la Grande Poste d'Alger	82
Graphe 03.12	Graphe 03.11 La connaissance de la grande poste d'Alger quant au Hirak	83
Graphe 03.13	Les moyens de divulgation de la Grande Poste d'Alger	84
Graphe 03.14	L'avis des participants au sondage sur la conversion de la Grande Poste en musée	84
Graphe 03.15	Les thèmes proposés pour la Reconversion de la Grande Poste d'Alger.	85

Liste des tableaux :

N° Tableau	Titre	Page
Tableau 1.1	Présentation Des Spécimens	33
Tableau 2.1	les détails architecturaux de l'édifice de la Grande Poste	61
Tableau 2.2	les détails architecturaux de l'édifice de la Grande Poste	63
Tableau 3.1	Grille d'indicateurs ayant servi la construction du questionnaire	74
Tableau 3.2	Wilaya de résidence des personnes enquêtées	74
Tableau 3.3	Répartition de la population enquêtée : âge, sexe, niveau d'instruction et catégories professionnelles	75
Tableau 3.4	Raisons de fréquentation de la Grande Poste d'Alger	76
Tableau 3.5	Réponses à la question sur l'histoire d'édification du monument et son style architectural	77
Tableau 3.6	Evaluation de la dimension sensorielle de la Grande Poste d'Alger	80
Tableau 3.7	L'ordre par importance des monuments d'Alger d'après les participants au sondage	81
Tableau 3.8	Graphe 03. 08 La connaissance de la grande poste d'Alger quant au Hirak	83
Tableau 3.9	L'avis des participants au sondage sur la conversion de la Grande Poste en musée	84
Tableau 4.1	Concepts –clés pour une valorisation durable de la Grande Poste d'Alger entant que territoire, espace et objet patrimonial	90

ANNEXES

Annexe 01. L'arrêté portant l'ouverture de l'instance de classement de « la Grande Poste d'Alger »

26 Moharram 1439
17 octobre 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 59

21

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté du 22 Ramadhan 1438 correspondant au 17 juin 2017 portant ouverture d'instance de classement de l'« édifice abritant la Grande Poste d'Alger ».

Le ministre de la culture,

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, notamment son article 18 ;

Vu le décret présidentiel n° 17-180 du 28 Chaïbane 1438 correspondant au 25 mai 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Après avis de la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion tenue le 30 juin 2016 ;

Arrête :

Article 1er. — Il est ouvert une instance de classement du bien culturel, dénommé : l'« édifice abritant la Grande Poste d'Alger ».

Art. 2. — Les éléments d'identification du bien culturel sont :

Nature du bien culturel : Le monument historique, de style architectural néo-mauresque, bâti en 1910, constitue un joyau architectural qui se caractérise par l'emploi des éléments architecturaux et artistiques tels que, les arcades qui ressemblent aux arcades des palais des gouverneurs ottomans, surmontés par des coupôles similaires à celles des mausolées des saints patrons. Les murs du monument comportent également, des gravures et des décorations géométriques, des mosaïques de la calligraphie arabe.

Situation géographique : Le monument historique est situé dans la commune d'Alger centre, daïra de Sidi M'hamed, wilaya d'Alger. Il est reporté sur le plan annexé à l'original du présent arrêté et délimité comme suit :

— au Nord : boulevard Asselah Hocine et le boulevard Benboulaïd ;

— au Sud : boulevard Khemisti ;

— à l'Est : boulevard Asselah Hocine ;

— à l'Ouest : rue Larbi Ben M'hidi et le boulevard Khemisti ;

Délimitation de la zone de protection : 200 m à partir des limites du bien culturel ;

Etendue du classement : le classement s'étend sur une superficie de 4250 m² et à la zone de protection ;

Nature juridique du bien culturel : bien public de l'Etat ;

Identité des propriétaires : bien public de l'Etat affecté à Algérie Poste — ministère de la poste et des technologies de l'information et de la communication ;

Sources documentaires et historiques : plans et photos annexés à l'original du présent arrêté ;

Servitudes et obligations :

— toute construction ou intervention sur le monument ou dans ses abords ou sa zone de protection est soumise à autorisation du ministre chargé de la culture ;

— passage des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux, électricité et gaz pour servir un immeuble mitoyen.

Art. 3. — Le ministre chargé de la culture notifie par voie administrative l'arrêté d'ouverture d'instance de classement au wali de la wilaya d'Alger aux fins d'affichage au siège de l'assemblée populaire communale d'Alger centre durant deux (2) mois consécutifs qui commencent à courir dès réception de la notification transmise par le ministre chargé de la culture.

Art. 4. — Les propriétaires du bien culturel, objet du présent arrêté, ainsi que les propriétaires des biens situés dans sa zone de protection peuvent présenter leurs observations écrites sur un registre spécial tenu par le directeur de la culture de la wilaya d'Alger.

Art. 5. — Le directeur de la culture de la wilaya d'Alger est chargé d'exécuter le présent arrêté.

Art. 6. — Quiconque contrevient aux dispositions du présent arrêté est passible des sanctions prévues par la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Art. 7. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 22 Ramadhan 1438 correspondant au 17 juin 2017.

Azzedine MIHOUBI.

-----★-----

Arrêté du 22 Ramadhan 1438 correspondant au 17 juin 2017 portant ouverture d'instance de classement de l'édifice abritant le « théâtre national algérien Mahieddine BACHTARZI ».

Le ministre de la culture,

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, notamment son article 18 ;

Vu le décret présidentiel n° 17-180 du 28 Chalbane 1438 correspondant au 25 mai 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Après avis de la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion tenue le 30 juin 2016 ;

Arrête :

Article 1er. — Il est ouvert une instance de classement du bien culturel, dénommé : l' « édifice abritant le théâtre national algérien Mahieddine BACHTARZI ».

Art. 2. — Les éléments d'identification du bien culturel sont :

Nature du bien culturel : Le monument historique constitue l'un des plus grands théâtres en Algérie, construit en 1853 en tant qu'Opéra, dans le style architectural italien néo-baroque imprégné de décor.

Ce monument, où la plupart des grandes œuvres théâtrales ont été présentées, a attiré les personnalités artistiques les plus brillantes à l'instar de "Mahieddine Bachtarzi" écrivain, réalisateur, acteur et chanteur d'opéra, qui fut le premier à mettre les bases de l'institution théâtrale en Algérie, qui porte son nom, aujourd'hui.

Situation géographique : Le monument historique est situé dans la commune de la Casbah, daïra de Bab El Oued, wilaya d'Alger. Il est reporté sur le plan annexé à l'original du présent arrêté et délimité comme suit :

- au Nord : la rue Mohamed Touri ;
- au Sud : la rue Nait Merzouk ;
- à l'Est : le square port Saïd ;
- à l'Ouest : la rue Djouadi et le marché Bouzrina ;

Délimitation de la zone de protection : 200 m à partir des limites du bien culturel ;

Etendue du classement : le classement s'étend sur une superficie de 2934 m² et à la zone de protection ;

Nature juridique du bien culturel : bien public de l'Etat ;

Identité des propriétaires : bien public de l'Etat ;

Sources documentaires et historiques : plans et photos annexés à l'original du présent arrêté ;

Servitudes et obligations :

— toute construction ou intervention sur le monument ou dans ses abords ou sa zone de protection est soumise à autorisation du ministre chargé de la culture ;

— passage des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux, électricité et gaz pour servir un immeuble mitoyen.

Art. 3. — Le ministre chargé de la culture notifie par voie administrative l'arrêté d'ouverture d'instance de classement au wali de la wilaya d'Alger aux fins d'affichage au siège de l'assemblée populaire communale de la Casbah durant deux (2) mois consécutifs qui commencent à courir dès réception de la notification transmise par le ministre chargé de la culture.

Art. 4. — Les propriétaires du bien culturel, objet du présent arrêté, ainsi que les propriétaires des biens situés dans sa zone de protection peuvent présenter leurs observations écrites sur un registre spécial tenu par le directeur de la culture de la wilaya d'Alger.

Art. 5. — Le directeur de la culture de la wilaya d'Alger est chargé d'exécuter le présent arrêté.

Art. 6. — Quiconque contrevient aux dispositions du présent arrêté est passible des sanctions prévues par la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

Annexe 02. L'arrêté portant le classement de « la Grande Poste d'Alger »

29 Chaâbane 1440
5 mai 2019

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 29

21

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisé, le monument historique l'édifice abritant le « théâtre national algérien Mahieddine BACHTARZI », situé dans la commune de la Casbah, daïra de Bab El Oued, wilaya d'Alger, est classé sur la liste des biens culturels.

Ce monument historique où la plupart des grandes œuvres théâtrales ont été présentées, constitue l'un des plus grands théâtres en Algérie, construit en 1853 en tant qu'opéra, dans le style architectural italien néo-baroque richement décoré, a attiré les personnalités artistiques les plus brillantes à l'instar de « Mahieddine BACHTARZI » écrivain, réalisateur, acteur et chanteur d'opéra, qui fut le premier à mettre les bases de l'institution théâtrale en Algérie, et qui porte son nom, aujourd'hui.

Art. 2. — Le classement du bien culturel de l'édifice abritant le « théâtre national algérien Mahieddine BACHTARZI », entraîne ce qui suit :

Conditions de classement :

— l'occupation, l'utilisation et l'exploitation du monument historique, doivent s'adapter aux exigences de la conservation des biens culturels.

Servitudes et obligations :

— toute construction ou intervention sur le monument ou dans ses abords ou sa zone de protection, est soumise à l'autorisation du ministre chargé de la culture ;

— passage des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux et d'électricité et de gaz pour servir un immeuble mitoyen.

Art. 3. — Le ministre chargé de la culture notifie, par voie administrative l'arrêté de classement au wali de la wilaya d'Alger en vue de sa publication à la conservation foncière.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Joumada El Oula 1440 correspondant au 24 janvier 2019.

Azzedine MIHOUBI.

-----★-----

Arrêté du 17 joumada El Oula 1440 correspondant au 24 janvier 2019 portant classement de l' « édifice abritant la Grande Poste d'Alger ».

Le ministre de la culture,

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, notamment son article 19 ;

Vu le décret présidentiel n° 17-243 du 25 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 17 août 2017, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Vu l'arrêté du 22 Ramadhan 1438 correspondant au 17 juin 2017 portant ouverture d'instance de classement de l' « édifice abritant la Grande Poste d'Alger » ;

Après avis conforme de la commission nationale des biens culturels lors de sa réunion tenue le 11 juillet 2018 ;

Arrête :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisé, le monument historique l' « édifice abritant la Grande Poste d'Alger », situé dans la commune d'Alger-centre, daïra de Sidi MHamed, wilaya d'Alger, est classé sur la liste des biens culturels.

Ce monument historique, de style architectural néomoresque, bâti en 1910 constitue un joyau architectural qui se caractérise par l'emploi des éléments architecturaux et artistiques tels que, les arcades qui ressemblent aux arcades des palais des gouverneurs ottomans, surmontés des coupoles similaires à celles des mausolées des saints patrons. Les murs du monument comportent également, des gravures et des décorations géométriques et mosaïstiques et de la calligraphie arabe.

Art. 2. — Le classement du bien culturel de l' « édifice abritant la Grande Poste d'Alger », entraîne ce qui suit :

Conditions de classement :

— l'occupation, l'utilisation et l'exploitation du monument historique, doivent s'adapter aux exigences de la conservation des biens culturels.

Servitudes et obligations :

— toute construction ou intervention sur le monument ou dans ses abords ou sa zone de protection, est soumise à autorisation du ministre chargé de la culture ;

— passage des réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux et d'électricité et de gaz pour servir un immeuble mitoyen.

Art. 3. — Le ministre chargé de la culture notifie, par voie administrative, l'arrêté de classement au wali de la wilaya d'Alger en vue de sa publication à la conservation foncière.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Joumada El Oula 1440 correspondant au 24 janvier 2019.

Azzedine MIHOUBI.

Annexe 03. Questionnaire en destination du Grand Public

Dans le cadre de la préparation d'un travail de recherche pour l'obtention d'un master en architecture ayant comme objet d'étude la Grande Poste d'Alger, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous aider en acceptant de répondre aux questions ci-jointes.

Votre précieuse collaboration nous permettra de connaître votre opinion. Vos réponses seront anonymes, pour une meilleure et libre expression.

Merci pour votre collaboration.

I. Informations personnelles

1. Vous êtes ?
 - Un homme
 - Une femme
2. Quelle est votre tranche d'âge ?
 - Entre 18 et 25 ans
 - Entre 26 et 35 ans
 - Entre 36 et 55 ans
 - 55 ans et plus
3. Quel est votre niveau d'instruction ?
 - Primaire
 - Moyen
 - Secondaire
 - Universitaire
4. Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?
 - Etudiant (e)
 - Employé(e)
 - Cadre et profession intellectuelle supérieure
 - Commerçant, Artisan
 - Ouvriers
 - Inactif, Retraité
 - Autres :
Précisez.....
5. Quel est votre lieu de résidence ?
 - Alger
 - Autres (précisez la wilaya)
- 5.1. Si vous êtes d'Alger, à quelle distance de la Grande poste habitez-vous ?
 - 0 à 20 Km
 - 20 à 30 Km
 - Plus de 30 Km

II. Sensibilité vis-à-vis du patrimoine local:

6. Votre ville/commune possède-t-elle un (ou plusieurs) patrimoine immobilier remarquable (monument, architecture, lieux sacrés, site remarquable) ?
 - Oui, quelque uns
 - Non
 - Je ne sais pas

6.1 Si oui mentionnez-les :

.....
.....
.....
.....

6.2 Jugez- vous satisfaisant l'état général de conservation du patrimoine dans votre région ?

- Oui
- Non

7. Votre ville/commune a-t-elle des espaces culturels remarquables fréquentés par la population locale et/ou des touristes ?

- Je ne suis pas au courant
- Oui, les touristes viennent souvent dans notre région
- Rarement
- Non, Jamais

III. LA GRANDE POSTE D'ALGER

A. Représentations (évaluation de valeurs)

A.1. Fréquentation de l'édifice et de son contexte : formes d'usage et raisons de fréquentation

8. Pour quel motif vous vous rendez à Alger centre ?
- Se donner rendez-vous
 - Assister à des manifestations
 - Lieu de travail
 - Se procurer un service postal
 - Repère urbain
 - Motif touristique
9. Avez-vous l'habitude de fixer des rendez-vous à la place de la grande poste ?
- Oui, souvent
 - Parfois
 - Rarement
 - Jamais

A.2. Valeurs historiques :

10. Avez-vous des informations sur l'histoire du La Grande Poste et son architecture ?

- L'architecte qui l'a construit :
 - Oui
 - Non
 - Ça ne m'intéresse pas.
- Son style architectural :
 - Oui
 - Non
 - Ça ne m'intéresse pas.
- L'année de sa construction/Période ?
 - Oui
 - Non
 - Ça ne m'intéresse pas.

11. A quel évènement historique/ socio-politique associez-vous ce monument ?

- La guerre de la libération
- La décennie noire
- Le Hirak populaire

A.2. Valeurs esthétiques et sensorielle :

12. Comment trouvez-vous cet édifice ?

- Extrêmement beau
- Beau
- Moyennement beau
- Peu beau
- Pas beau du tout

13. Devant ce monument, quel sentiment éprouvez-vous ?

- Émerveillement
- Joie
- Plaisir
- Bien-être
- Déception
- Haine
- Dominance
- Horreur
- Colonisation
- Mal être

14. Selon vous, quel est l'ordre d'importance des monuments suivants ? (Énumérez de 01 à 08)

- La fac centrale d'Alger
- La prison de Serkaji
- La grande poste d'Alger
- Le front de mer d'Alger (la pêcherie)
- Le palais de justice d'Alger
- Le musée d'art moderne
- La basilique Notre-Dame d'Afrique
- La cathédrale de sacré cœur

A.2. Valeurs identitaires/gestes d'authentification :

15. Identifiez-vous à ce monument ?

Oui

Non

Si Oui, comment ?.....

16. Avez-vous déjà vu ce monument :

sur une carte postale

sur un timbre postal

sur de la monnaie

une œuvre artistique (tableau, ...)

dans un film

au bulletin d'information

dans une émission télévisée (algérienne... ou étrangère...)

Autre support.....

A.2. Valeurs sociales et politiques :

17. Connaissez-vous la grande poste d'Alger avant ou après le Hirak ?

Oui

Non

18. Pensez-vous que c'était le meilleur endroit pour réclamer ses droits ?

Oui

Ya mieux

B. Valorisation/ Reconversion

• Avez-vous fréquenté ce monument lorsqu'il est fonctionné comme Poste (pour un service de poste) ?

.....

• Pensez-vous que cette fonction lui convient ?

.....

• Après sa fermeture, selon vous, quelle est le meilleur usage qu'on pourra lui attribuer ?

.....

• Que pensez-vous de l'idée de sa conversion en musée ?

.....

.....

.....

• Si la grande poste d'Alger sera reconvertie en musée des activités liées à la poste et aux télécommunications, envisagez-vous de la visiter ?

Oui, ça serait très intéressant

Peut être

Cela dépend...

Merci.

Annexe 02. Protocole d'entretien ciblé destiné aux professionnels

Bonjour, c'est Mme Zineb AYAD, étudiante au département d'architecture, UMMTO. Dans le cadre de la préparation d'un travail de recherche, en vue d'obtention du diplôme de Master en architecture, notre intérêt s'est focalisé sur la problématique de la patrimonialisation des édifices néo-mauresques en prenant comme cas d'étude : la Grande Poste d'Alger. Nous souhaitons parvenir à des recommandations garantissant un meilleur équilibre entre la valorisation de cet édifice et sa soutenabilité tant que patrimoine objet, espace et territoire. Nous avons l'honneur d'effectuer cet entretien avec vous nous sommes convaincu que votre contribution nous sera d'une grande utilité.

Question principale	Questions complémentaires/secondaires	Questions de Clarification
<p><u>Thème 01 : conservation</u></p> <p>Jugez-vous satisfaisant l'état général de la grande poste en termes de conservation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Selon vous, quels sont les facteurs de dégradation et de vulnérabilité les plus déterminants de cet édifice ? - Selon votre estimation, son entretien régulier devrait suivre quel rythme (intervalle temporel : trimestriel, semestriel ou annuel, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - A votre avis, sa reconversion va-t-elle causer la dégradation du bâtiment, tout comme le musée d'art moderne, surtout que le bâtiment connaît déjà des problèmes techniques ? - Quels sont les éléments qui nécessitent plus d'entretien dans cet édifice ?
<p><u>Thème 02 : protection/classement</u></p> <p>Quelle la raison du classement tardif de cet édifice ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les institutions culturelles chargées de ceci sont-elles les seuls responsables ? - Cette lenteur du classement est-elle en lien avec le fait que l'édifice est d'une architecture néo-mauresque ? 	<ul style="list-style-type: none"> - L'activation de son classement serait-il d'un apport positif pour son processus de valorisation ? Comment ?
<p><u>Thème 03 : Valorisation/reconversion</u></p> <p>Selon vous, quelle est l'usage le plus optimal pour que la grande poste soit une grande opportunité pour le développement de la capitale sur le plan socio-culturel mais aussi économique ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous que sa fermeture impacte négativement l'économie locale ? - Que pensez-vous de l'idée de reconvertir la grande poste d'Alger en musée des activités liées à la poste et aux télécommunications ? - Sa rentabilité de point de vue économique sera-t-elle possible (en la comparant à celle de l'usage précédent) ? - Pensez-vous que la consultation des spécialistes du patrimoine ainsi que du public (citoyens ordinaires) est nécessaire pour définir la nouvelle affectation fonctionnelle de l'édifice ? 	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement de l'édifice-musée sera-t-il plus dynamique et plus fréquenté ? - Ce choix de reconversion en musée ne reflète-il pas une volonté politique de le transformer d'un objet patrimonialisé parfaitement réapproprié à un objet muséalisé dont les effets peuvent être paradoxaux ? - Quels sont les acteurs qu'il faut impliquer pour assurer la meilleure gestion de l'édifice -Musée ?

Merci pour votre contribution

